DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE

Politique stratégique

La mobilité interprovinciale au Canada : Une analyse longitudinale

W-98-5F.a

par
Ross Finnie

Septembre 1998

Document de travail

Canada

100-07039/

Direction générale de la recherche appliquée
Politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada

Applied Research Branch
Strategic Policy
Human Resources Development Canada

La mobilité interprovinciale au Canada : Une analyse longitudinale

W-98-5F.a

par
Ross Finnie
Septembre 1998

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de Développement des ressources humaines Canada ou du gouvernement fédéral.

The views expressed in this document are the authors' and do not necessarily reflect the opinions of Human Resources Development Canada or of the federal government.

■

La série des documents de travail comprend des études analytiques et des travaux de recherche réalisés sous l'égide de la Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique. Il s'agit notamment de recherches primaires, soit empiriques ou originales et parfois conceptuelles, généralement menées dans le cadre d'un programme de recherche plus vaste ou de plus longue durée. Les lecteurs de cette série sont encouragés à faire part de leurs observations et de leurs suggestions aux auteurs.

The Working Paper Series includes analytical studies and research conducted under the auspices of the Applied Research Branch of Strategic Policy. Papers published in this series incorporate primary research with an empirical or original conceptual orientation, generally forming part of a broader or longer-term program of research in progress. Readers of the series are encouraged to contact the authors with comments and suggestions.

▬

Le présent document a été traduit de l'anglais. Bien que la version française ait été préparée avec soin, le document original fait foi./
This document is a translation from English. Although the French version has been carefully prepared, the original document should be taken as correct.

La version anglaise du présent document est disponible sous le titre « Interprovincial Mobility in Canada : A Longitudinal Analysis »./
This paper is available in English under the title "Interprovincial Mobility in Canada: A Longitudinal Analysis."

■

Imprimé/Printed 2000
ISBN : 0-662-84241-3
N° de cat./Cat. No. MP32-28/98-5-1F

■

General enquiries regarding the documents published by the Applied Research Branch should be addressed to:

Publications Office
Applied Research Branch
Strategic Policy
Human Resources Development Canada
165 Hôtel de Ville Street, Phase II, 7th Floor
Hull, Quebec, Canada
K1A 0J2

Telephone: (819) 994-3304
Facsimile: (819) 953-9077
E-mail: research@spg.org
http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb/

Si vous avez des questions concernant les documents publiés par la Direction générale de la recherche appliquée, veuillez communiquer avec :

Service des publications
Direction générale de la recherche appliquée
Politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada
165, rue Hôtel de Ville, Phase II, 7e étage
Hull (Québec) Canada
K1A 0J2

Téléphone : (819) 994-3304
Télécopieur : (819) 953-9077
Courrier électronique : research@spg.org
http://www.hrdc-drhc.gc.ca/dgra/

Résumé

Ce document présente les résultats d'une analyse empirique de la migration interprovinciale de 1982 à 1995, d'après des données longitudinales canadiennes récemment disponibles (la «base de données administratives longitudinales» ou BDAL). Après l'exposé des questions pertinentes et une explication des données, la première grande section d'analyse empirique brosse un tableau général de l'ampleur et du sens des mouvements interprovinciaux au cours de divers intervalles pour l'ensemble des gens, ainsi que selon l'âge, le sexe et la province. La deuxième grande section porte sur les profils longitudinaux de mobilité des gens, où chaque personne est catégorisée selon qu'elle n'a pas déménagé, qu'elle a déménagé une seule fois, qu'elle a déménagé plusieurs fois, ou qu'elle est retournée à sa province d'origine. L'examen des profils de mobilité est suivi d'une analyse des profils dynamiques du revenu de chaque groupe.

Voici les constatations issues de cette analyse :

- Les taux de mobilité varient de beaucoup selon la province et l'âge, et ils vont de niveaux assez bas à des niveaux plutôt élevés, en particulier chez les jeunes gens venant des petites provinces plus pauvres;
- Les hommes qui déménagent tendent à avoir un revenu supérieur au départ, ce qui n'est pas le cas des femmes;
- Les effets de la mobilité interprovinciale sur le revenu sont généralement positifs pour les hommes, et parfois de façon très marquée, surtout chez les groupes plus jeunes, alors que les effets sur le revenu sont souvent négatifs pour les femmes, sans doute en raison de leurs rôles secondaires sur le marché du travail;
- Ces tendances du revenu varient selon la province d'origine et la province de destination finale d'une manière qui correspond aux tendances du revenu par région.

Certaines implications de ces constats sont discutées à la fin.

Abstract

This paper presents the findings of an empirical analysis of interprovincial migration from 1982 to 1995 based on a recently available Canadian longitudinal database (the Longitudinal Administrative Database, or LAD). After introducing the relevant issues and explaining the data, the first major empirical section provides a broad portrait of the extent and directions of interprovincial flows over various intervals – for all individuals taken together, and broken down by age, sex, and province. The second main part of the paper focuses on individuals' longitudinal mobility profiles, with each person classified as a stayer, a one time mover, a multiple mover, or a returner; following the discussion on mobility profiles is an analysis of the dynamic income profiles of each group.

It is found that:

- mobility rates vary considerably by province and age, ranging from quite low levels to rather high ones, especially for younger individuals from the smaller, poorer provinces;
- male movers generally tend to have higher incomes to start with, while this is not the case for women;
- the effects of interprovincial mobility on indivduals' incomes are generally positive for men, and sometimes very substantially so, especially for the younger groups, but that the income effects are often negative for women, presumably reflecting their secondary labour market roles; while
- these income patterns vary with the province of origin and the final destination province in a manner which corresponds to regional income patterns.

Various implications of these findings are discussed.

Remerciements

Cette étude a été rendue possible par la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada, tandis que la Division des données régionales et administratives de Statistique Canada a fourni l'accès à l'information de la base de données administratives longitudinales (BDAL) sur laquelle cette étude est basée (de même qu'aux ressources humaines s'y rattachant), outre qu'elle a assuré l'élaboration de fichiers de base connexes et formulé des commentaires au sujet de l'analyse. L'auteur est également reconnaissant envers le Conseil de recherches en sciences humaines de lui avoir octroyé une subvention de recherche, qui s'est révélée cruciale lors des étapes préliminaires de recherche dans la BDAL. John Burbidge, Tom Courchene, Kathleen Day, Stéphane Gascon, Michael Hatfield, Steve Kaliski, Linda Standish et Allen Zeesman ont apporté des commentaires utiles, tandis que les idées initiales concernant l'orientation du projet viennent d'Allen Zeesman. Gaétan Garneau et Roger Sceviour ont aussi fourni une aide inestimable.

Table des matières

1. Introduction 1

1.1 L'importance de la mobilité interprovinciale 1

1.2 Nouvelle étude longitudinale de la mobilité interprovinciale 2

1.3 Le programme de recherche général 5

1.4 Présentation de la communication 6

2. Les données et le cadre analytique 7

2.1 Les données de la BDAL 7

2.1.1 La nature représentative de la BDAL
2.1.2 La nature longitudinale de la BDAL
2.1.3 La taille du fichier de la BDAL

2.2 Les échantillons de travail et les variables clés 11

2.2.1 Les règles d'exclusion de l'échantillon
2.2.2 La province de résidence et la détermination des déménagements interprovinciaux
2.2.3 La variable du revenu marchand

2.3 Le cadre analytique 14

2.3.1 Tendances détaillées concernant la mobilité interprovinciale
2.3.2 Questions d'échantillonnage
2.3.3 Sorties et entrées brutes par province
2.3.4 Profils longitudinaux de mobilité
2.3.5 Caractérisation des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé : Âge et profils de revenu
2.3.6 Les groupes d'âge
2.3.7 Règles concernant la communication des résultats

3. Les tendances de la mobilité interprovinciale 20

3.1 Tendances concernant la mobilité d'une province à l'autre 20

3.1.1 Tendances concernant la mobilité sur un an : Sorties totales
3.1.2 Tendances concernant la mobilité sur un an : Destination des migrants
3.1.3 Les facteurs sous-jacents
3.1.4 Mobilité à long terme
3.1.5 Tendances chez les déclarants continus

3.2 Sorties et entrées totales annuelles....29

3.2.1 Sorties annuelles, pour l'ensemble des particuliers
3.2.2 Sorties annuelles selon le sexe
3.2.3 Tendances concernant les sorties selon l'âge
3.2.4 Entrées annuelles et mouvements nets

4. Profils longitudinaux....47

4.1 Tendances longitudinales concernant la mobilité....47

4.1.1 Profils longitudinaux de mobilité pour l'ensemble des particuliers
4.1.2 Profils longitudinaux de mobilité selon l'âge et le sexe
4.1.3 L'âge des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé

4.2 Les profils du revenu des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé....56

4.2.1 Profils dynamiques du revenu des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé : Les principes
4.2.2 Les biais de portée générale et la nécessité d'une analyse désagrégée
4.2.3 Caractérisation des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé : Niveaux de revenu initiaux (des hommes)
4.2.4 Les effets du déménagement sur les revenus des hommes
4.2.5 Profils du revenu des femmes
4.2.6 Le bilan chez les hommes du point de vue de la province finale
4.2.7 Profils du revenu des femmes selon la province finale
4.2.8 Sommaire des observations concernant les profils du revenu

5. Conclusion....75

5.1 Sommaire des principales constatations....75

5.2 Études ultérieurs....76

Annexe....79

Bibliographie....83

1. Introduction

1.1 L'importance de la mobilité interprovinciale

La mobilité interprovinciale est une question intéressante et importante pour un certain nombre de raisons. D'abord, les mouvements entre les provinces sont liés à diverses questions relatives au marché du travail. À quel point les différences quant aux possibilités de revenu influent-elles sur la mobilité interprovinciale et quels sont les effets de la migration sur les niveaux de revenu des particuliers? Quelles sont la nature et l'importance des mouvements de compétences intrinsèques et que pouvons-nous en déduire à propos de la structure spatiale des marchés du travail? Quels sont les effets de ces transferts sur la productivité et les structures de rémunération dans les provinces d'origine et de destination et dans l'ensemble du pays?

À ces questions relatives au marché du travail se rattachent un ensemble de questions liées aux ressources humaines. À quel point, par exemple, la mobilité interprovinciale a-t-elle des incidences sur les coûts et les avantages de la formation de la main-d'oeuvre assurée ou financée par le gouvernement, tant au niveau global que par rapport à la répartition interprovinciale de ces activités et des avantages qui en découlent? Il s'agit d'une question particulièrement pertinente du fait que les programmes de ce genre relèvent de plus en plus des provinces. D'un point de vue encore plus fondamental, quelles sont les incidences de la mobilité sur les coûts et les avantages du système d'éducation provincial, à partir de l'éducation de la petite enfance jusqu'au niveau postsecondaire et au-delà? Par exemple, certaines provinces fournissent-elles une part disproportionnée de gens instruits à d'autres provinces?

Un troisième ensemble de questions ont trait aux programmes sociaux du pays. On reconnaît de façon générale que les Canadiens devraient avoir un accès garanti à l'assurance-emploi, à l'aide sociale, aux soins de santé et à d'autres prestations et services s'ils déménagent d'une province à une autre. En même temps, la mobilité interprovinciale se répercute sur la demande globale associée à ces programmes et sur la répartition de cette demande entre les provinces. Par conséquent, il faudrait tenir compte de la mobilité interprovinciale dans la conception des programmes pour assurer la transférabilité des prestations entre les provinces, ainsi que le genre et le niveau appropriés de collaboration entre les secteurs de compétence.

Non seulement il importe que les décideurs assurent une exécution équitable et efficiente des programmes sociaux - en veillant à ce qu'ils répondent tant aux besoins des Canadiens qui décident de déménager d'une province à une autre qu'à ceux des citoyens qui préfèrent une existence plus stable du point de vue géographique - mais ils doivent aussi tenir compte des effets qu'ont les programmes sociaux du pays *sur* la mobilité interprovinciale. Il s'agit vraisemblablement de favoriser la mobilité des genres souhaitables (peu importe leur définition) tout en évitant les mouvements non désirés, comme ceux qui ont simplement pour objectif de maximiser les prestations reçues au titre des programmes. À cet égard, les liens qui existent entre l'assurance-emploi et les programmes régionaux d'emploi et de développement et la mobilité interprovinciale sont des exemples établis de longue date, alors que les effets qu'ont, sur la migration, les différences interprovinciales au chapitre des programmes d'aide sociale sont une préoccupation plus récente.

Par ailleurs, la mobilité interprovinciale est liée à diverses questions de réglementation : certaines sont banales (sans pour autant être insignifiantes), comme la marche à suivre (d'une difficulté souvent étonnante) pour transférer une voiture d'une province à une autre; d'autres, plus importantes, ont trait à l'attestation professionnelle et à l'autorisation d'exercer. Encore une fois, les incidences peuvent être d'une portée considérable : y a-t-il des obstacles à la circulation efficace (et souhaitée) de la population au pays?

Enfin, le mouvement des Canadiens entre les provinces revêt une importance capitale pour notre esprit national même et les questions politiques connexes, y compris notre culture nationale et ses variantes régionales, la place du Québec au sein de la Confédération et ainsi de suite. Plus les Canadiens se déplacent d'une province (ou d'une région) à une autre, plus le climat social au pays devrait s'améliorer, plus l'unité nationale sera un enjeu important, ou bien plus il sera essentiel de préserver les éléments positifs de ces mouvements dans le cadre de toute association politico-économique post-Canada.

1.2 Nouvelle étude longitudinale de la mobilité interprovinciale

À ce jour, d'assez nombreuses études ont été réalisées sur la mobilité interprovinciale, certaines de nature descriptive (p. ex., des analyses tabulaires), d'autres à caractère plus analytique (p. ex., des études économétriques). Collectivement, Anderson [1966], Courchene [1974], Grant et Vanderkamp [1976], Lin [1995], Osberg, Gordon et Lin [1994], Robinson et Tomes [1982],

Stone [1969], ainsi que Vachon et Vaillancourt [1998] mesurent les sorties brutes, les entrées brutes, les mouvements nets, les tendances de la mobilité d'une province particulière à une autre, les caractéristiques de base des personnes qui déménagent ou ne déménagent pas, de même que les tendances du revenu s'y rattachant. Des modèles économétriques permettant un examen plus systématique des déterminants de la mobilité interprovinciale, y compris d'importants sous-travaux axés sur le rôle des variables financières; se trouvent dans Courchene [1970], Day [1992], Day et Winer [1994] (exposé de synthèse), Dean [1992], Finnie [1998a], Grant et Vanderkamp [1976], Lin [1995], Mills, Percy et Wilson [1983], Osberg, Gordon et Lin [1994], Robinson et Tomes [1982], Shaw [1986], Vachon et Vaillancourt [1998], ainsi que Winer et Gauthier [1982]. Au nombre des études traitant des effets de la mobilité interprovinciale sur les structures salariales provinciales et les questions stratégiques connexes figurent Courchene [1974], Graham [1964], Rosenbluth [1996], Shaw [1986] et Vanderkamp [1988]. Enfin, il est question du lien qui existe entre la migration et les revenus des particuliers dans Courchene [1974], Finnie [1998b], Grant et Vanderkamp [1976, 1980], Marr et Millerd [1980] et, de façon plus brève, dans Osberg, Gordon et Lin [1994] et Robinson et Tomes [1982].

Bien que ces études nous aient beaucoup aidés à comprendre la mobilité interprovinciale, l'absence d'un ensemble récent de données longitudinales canadiennes de portée générale a limité de façon importante les analyses effectuées[1]. En bref, comme la mobilité interprovinciale est un processus dynamique, il faut des données tout aussi dynamiques, c'est-à-dire longitudinales, pour l'analyser de façon convenable et approfondie. Par conséquent, cette communication a pour but général d'exploiter les points forts particuliers de la récente base de

[1] Deux des études susmentionnées sont en fait basées sur des données longitudinales ayant le caractère général nécessaire à toute analyse complète de la mobilité interprovinciale. Courchene [1974] fait état des constatations empiriques issues d'une analyse des tendances de la mobilité et de ses effets sur les revenus des particuliers d'après une base de données longitudinales élaborée à partir des dossiers fiscaux (comprenant aussi des données sur l'assurance-chômage) de 1965 à 1968, ce qui est comparable aux données de la BDAL utilisées ici. Pour leur part, Grant et Vanderkamp [1976] se penchent sur des questions semblables au moyen d'une base de données connexe portant sur la période allant de 1965 à 1971. Ainsi, l'analyse dont il est question plus loin est dans une large mesure conforme à l'esprit de ces études antérieures, quoique les données de la BDAL s'étendent de toute évidence sur une période beaucoup plus longue qui va jusqu'au moment présent. La BDAL comporte certains autres avantages par rapport aux bases de données antérieures (p. ex., elle est certainement plus représentative de la population adulte en générale (étant donné l'augmentation des taux de production de la déclaration de revenus) et elle comprend des renseignements sur la famille et d'autres sources de revenu (p. ex., l'aide sociale au cours des années ultérieures)). Osberg, Gordon et Lin [1994] et Lin [1995] utilisent l'Enquête sur l'activité de 1986-1987 pour l'estimation de micromodèles de la migration interrégionale et de la mobilité interindustrielle, mais, comme les données de l'EA ne portent que sur une très brève période et un faible nombre de personnes ayant déménagé, elles ne permettent pas d'analyser la mobilité interprovinciale à un niveau de détail significatif.

données administratives longitudinales (BDAL), à savoir sa nature longitudinale, sa taille et sa représentativité, de même que les renseignements géographiques et les données sur le revenu qu'elle renferme, afin d'étudier la mobilité interprovinciale des particuliers au Canada de 1982 à 1995.

Bien que nous précisions plus loin les divers avantages liés au caractère longitudinal particulier de la BDAL et à d'autres de ses caractéristiques, elle nous permet avant tout de suivre l'évolution de certaines personnes d'une année à l'autre au cours d'une période de quatorze ans. Il est donc possible d'observer l'importance et le sens de la mobilité interprovinciale d'année en année et sur des périodes plus longues, de déterminer les caractéristiques des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé, et d'analyser les effets de la mobilité interprovinciale sur les revenus en examinant les profils dynamiques du revenu des particuliers en fonction de leurs tendances concernant la mobilité.

Par conséquent, nous visons essentiellement à peindre un portrait de la mobilité interprovinciale au Canada du point de vue de l'importance et du sens des mouvements, des caractéristiques de base des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé, et de la dynamique du revenu s'y rattachant. L'analyse comporte les principaux objectifs que voici :

- consigner les tendances concernant la mobilité d'une province particulière à une autre à court terme et à long terme;
- mesurer les sorties brutes, les entrées brutes et les mouvements nets annuels par province, pour l'ensemble des particuliers, ainsi que selon le sexe et l'âge;
- catégoriser les particuliers en fonction de leurs profils longitudinaux de mobilité au cours de la période de 1982 à 1995 selon qu'ils n'ont pas déménagé, qu'ils ont déménagé une seule fois ou qu'ils ont déménagé plusieurs fois, et analyser les effets de la mobilité interprovinciale sur les revenus des particuliers d'après les tendances du revenu s'y rattachant.

Les échantillons de la BDAL utilisés dans cette analyse sont, sous réserve des limites mentionnées ci-dessous, généralement représentatifs de la population adulte non étudiante âgée

de 20 à 54 ans. Par conséquent, les résultats devraient s'appliquer de façon générale à la population sous-jacente pertinente des adultes canadiens.

1.3 Le programme de recherche général

Cette communication fait partie d'une série de trois documents du même auteur sur le sujet, tous basés sur les données de la BDAL. La deuxième communication (Finnie [1998a]) fait état des résultats d'une analyse économétrique (l'estimation d'un modèle logistique avec données longitudinales) des caractéristiques individuelles et des facteurs environnementaux qui déterminent la mobilité interprovinciale. Plus particulièrement, la probabilité qu'un particulier change de province de résidence d'une année à l'autre est considérée comme une fonction de la province d'origine et d'un ensemble connexe de variables linguistiques qui traduisent, en particulier, les effets associés à la langue de la «minorité» (les anglophones au Québec, les francophones ailleurs); de la taille de la région de résidence (d'un grand centre urbain à une région rurale); de l'année civile (de 1982 à 1995); du taux de chômage provincial en vigueur; de l'âge, de l'état matrimonial et de la présence d'enfants; du statut de prestataire d'assurance-chômage ou de bénéficiaire d'aide sociale; et du niveau de revenu (préalable au déménagement) du particulier.

La troisième communication de la série (Finnie [1998b]) comprend une analyse économétrique des effets de la mobilité interprovinciale sur le revenu des particuliers, où l'auteur exploite l'aspect longitudinal de la BDAL en employant des modèles à effets fixes dont la variable dépendante est l'évolution de la rémunération au fil des ans. Cette approche nous permet essentiellement de suivre les variations du revenu qui surviennent tandis que les gens déménagent d'une province à une autre, en tenant compte d'une manière implicite (et explicite) des effets propres au particulier qui pourraient être corrélés à la tendance à déménager et biaiser par le fait même les estimations des effets de la mobilité interprovinciale sur les revenus qui seraient basées sur des données transversales et des modèles économétriques plus traditionnels.

Ensemble, ces trois communications offrent une analyse de la mobilité interprovinciale au Canada qui est relativement détaillée, complète et à jour et qui devrait revêtir un intérêt pour la population générale; divers groupes d'universitaires, dont les économistes, les démographes, les sociologues et les géographes; et un éventail de décideurs et d'analystes des politiques qui

doivent se pencher sur les nombreuses questions susmentionnées concernant la migration, parmi d'autres.

1.4 Présentation de la communication

La section suivante de la communication décrit les données de la BDAL et les échantillons utilisés pour l'analyse, ainsi que le cadre analytique employé. Nous présentons les résultats empiriques dans la troisième section, qui expose les tendances générales de la mobilité interprovinciale au cours de diverses périodes, et dans la quatrième section, qui porte sur les profils longitudinaux élaborés pour toute la période visée par les données (soit de 1982 à 1995) et qui comprend une analyse détaillée de la dynamique du revenu s'y rattachant. Dans la conclusion de ce document, nous résumons les principaux résultats et nous suggérons certaines avenues nouvelles de recherche.

2. Les données et le cadre analytique

Dans cette section, nous commençons par discuter de façon générale des données de la BDAL, puis nous décrivons les échantillons particuliers utilisés dans l'analyse pour terminer par une explication du cadre analytique employé.

2.1 Les données de la BDAL

La base de données administratives longitudinales (BDAL) se compose d'un échantillon représentatif de 10 % des déclarants canadiens, qui sont suivis dans le temps en tant que particuliers et qui sont rattachés à des unités familiales sur une base annuelle, ce qui permet d'élaborer un cadre dynamique de renseignements au niveau des particuliers et de la famille sur les revenus, les impôts et les caractéristiques démographiques de base, y compris la province de résidence. La première année de collecte des données de la BDAL est 1982, et le fichier se rend actuellement jusqu'en 1995, ce qui détermine la période visée par cette analyse. Ainsi, l'étude porte sur une période assez étendue (quatorze ans) tout en nous amenant jusqu'à un passé relativement récent.

2.1.1 La nature représentative de la BDAL

La BDAL est élaborée à partir des dossiers fiscaux de Revenu Canada. Les particuliers sont sélectionnés d'après un générateur de nombres aléatoires reposant sur les numéros d'assurance sociale et ils sont suivis dans le temps grâce à la liaison des enregistrements au fil des ans[2]. Un particulier est supprimé de la BDAL s'il devient non-déclarant, principalement parce que son faible revenu l'exempte de l'obligation de produire une déclaration (et qu'il choisit de ne pas le faire – voir ci-dessous); parce qu'il se trouve à l'extérieur du pays; ou parce qu'il est décédé. Les nouveaux déclarants (les jeunes, les immigrants, etc.) régénèrent automatiquement la base de

[2] Si un particulier est sélectionné une année donnée, il le sera également au cours de toutes les autres années pour lesquelles il produit une déclaration ou est associé à un conjoint déclarant. En outre, étant donné le nombre peut-être étonnant de titulaires de numéro d'assurance sociale qui changent de NAS au cours d'une année donnée (de l'ordre d'au moins plusieurs points de pourcentage), on prend bien soin de faire le rapprochement entre les données des particuliers qui passent d'un numéro temporaire à un numéro permanent (p. ex., les immigrants), qui ont perdu leur carte de NAS et qui demandent un nouveau numéro plutôt qu'une carte de remplacement basée sur l'ancien numéro, etc. Si ces particuliers ne faisaient pas l'objet d'un tel suivi, l'échantillon et toute analyse s'y rattachant comporteraient un biais d'attrition.

données selon le ratio courant d'un sur dix[3].

La couverture de la population adulte par la BDAL est très bonne puisque, contrairement à d'autres pays (comme les États-Unis), le taux de production de la déclaration de revenus est très élevé au Canada : les Canadiens à revenu élevé sont tenus de produire une déclaration, tandis que les particuliers à faible revenu ont des incitations à le faire pour recouvrer l'impôt sur le revenu et d'autres retenues d'impôt sur la paie effectuées au cours de l'année et, particulièrement depuis 1986, pour recevoir divers crédits d'impôt. On estime que les ensembles complets de dossiers fiscaux annuels à partir desquels la BDAL est élaborée représentent de 91 % à 95 % de la population adulte cible (estimations officielles de la population), ce qui se compare favorablement à d'autres bases de données d'enquête, voire ce qui égale (ou peut-être surpasse) le rendement du recensement à cet égard[4].

Par conséquent, la BDAL se compose d'un échantillon de déclarants canadiens qui est dynamique et représentatif : il est dynamique du fait que des particuliers donnés font l'objet d'un suivi dans le temps, tandis qu'il est représentatif en ce sens qu'il reflète fidèlement la population générale (des déclarants) au cours d'une année donnée. En outre, comme la plupart des particuliers produisent une déclaration de revenus chaque année (ou sont associés à un autre déclarant), il y a une assez faible attrition (exception faite de la part «normale» attribuable au décès, à l'absence du pays, etc.), ce qui signifie que la BDAL demeure représentative d'un point

[3] Contrairement à ce que l'on fait dans d'autres bases de données longitudinales, en particulier les bases de données fondées sur des enquêtes comme la PSID américaine, on ne cherche pas à «remplacer» les observations visant les particuliers supprimés de la BDAL autrement qu'en fonction du plan d'échantillonnage sous-jacent. En particulier, il n'y a pas de processus de remplacement du nombre exact de sortants, et il n'y a aucun rapprochement de caractère explicite entre les particuliers ajoutés à la base de données et ceux qui en ont été supprimés. Tout se fait plutôt selon le simple plan d'échantillonnage du dixième de l'ensemble de la population sous-jacente (et donc représentative) des déclarants.

[4] Au cours de la période à l'étude, la proportion de particuliers produisant une déclaration de revenus a augmenté, surtout en raison de l'entrée en vigueur et de l'amélioration subséquente de divers crédits d'impôt (dont le crédit de taxe sur les ventes de 1986 et le crédit pour TPS de 1990). Quoique ce champ d'observation accru signifie que la BDAL est de plus en plus représentative de l'ensemble de la population adulte, cela pose d'éventuels problèmes de comparaison entre les années antérieures et ultérieures. Toutefois, Finnie [1997b] fait état de comparaisons qui, bien qu'elles soient basées sur des échantillons quelque peu différents de ceux qui sont employés ici, semblent indiquer que les effets associés aux déclarants sont relativement faibles. Ainsi, le nombre de particuliers faisant partie des échantillons de travail basés sur la BDAL n'a pas beaucoup augmenté au cours des années où les principaux crédits d'impôt sont entrés en vigueur, tandis que les niveaux de rémunération moyens et les coefficients de Gini basés sur la BDAL (au niveau national) sont assez semblables à ceux qui sont basés sur les données de l'EFC – pour l'ensemble des personnes gagnant un revenu, selon le sexe, et par groupe particulier d'âge et de sexe. De plus, comme cette étude est en grande partie axée sur le comportement à long terme des particuliers figurant dans la base de données pour toute la période visée, pareils changements de la sélection de l'échantillon ont donc un effet négligeable sur les résultats présentés plus loin.

de vue longitudinal aussi bien que transversal. Voilà qui est particulièrement significatif dans le contexte des bases de données d'enquête, où il est généralement plus difficile de repérer – ou, dans le cas de données longitudinales, de *suivre* – les particuliers qui sont plus mobiles. Autrement dit, les avantages de la BDAL quant à sa représentativité sont sans doute particulièrement importants par rapport à la question d'interêt, ce qui réduit la vraisemblance de tout problème d'échantillonnage endogène. En bref, la BDAL se compare favorablement à d'autres bases de données sur le plan de sa représentativité en général et elle convient particulièrement bien à l'étude de la mobilité interprovinciale[5].

2.1.2 La nature longitudinale de la BDAL

La structure longitudinale de la BDAL nous permet de suivre des particuliers qui déménagent – ou qui ne déménagent pas – au fil des ans. Pour l'étude d'un processus dynamique comme la mobilité interprovinciale, cette structure longitudinale représente un avantage fondamental par rapport à des bases de données transversales qui réunissent des renseignements sur d'anciens lieux de résidence ou sur la mobilité d'une manière rétrospective. Les bases de données transversales (dont le recensement officiel de la population) offrent, en particulier, une capacité intrinsèque limitée de dresser des profils complets de la mobilité interprovinciale, ce qui se traduit généralement par un biais de durée dans l'échantillonnage; elles ne renferment généralement pas les renseignements nécessaires à quelque étude détaillée de la mobilité (surtout les renseignements préalables au déménagement); enfin, elles limitent la période d'analyse possible de la mobilité (p. ex., d'une année de recensement à l'autre)[6].

---

[5] Atkinson et coll. [1992] et l'OCDE [1996] discutent de la façon dont les bases de données administratives du genre utilisé ici sont généralement caractérisées par un plus vaste champ d'observation et une attrition moindre, et par des mesures plus fiables de la rémunération (ce dont tient compte la présente analyse), comparativement aux bases de données d'enquête. Finnie [1997c, d, e] examine plus à fond les propriétés d'échantillonnage dynamique de la BDAL et analyse la dynamique de la rémunération selon divers plans de sous-échantillonnage; il ressort de façon générale que l'attrition de l'échantillon n'a habituellement pas fait obstacle aux analyses de la dynamique de la rémunération réalisées à ce jour.

[6] Les données transversales qui comprennent de l'information sur la mobilité interprovinciale se limitent généralement à des renseignements sur le lieu de résidence actuel et l'endroit où le particulier a vécu il y a un certain nombre d'années (p. ex., le recensement précédent). Bien qu'elles puissent contribuer jusqu'à un certain point à élaborer des indicateurs généraux de l'importance globale de la mobilité, ces mesures donnent lieu à des sous-estimations du nombre total de déménagements, puisqu'elles ne tiennent compte d'aucun des déménagements intermédiaires (c.-à-d. ceux qui surviennent entre les points initiaux et finals désignés). En outre, une analyse fondée sur les déménagements pleinement observés (p. ex., ceux qui se sont produits d'un moment précis à un autre, sans autre déménagement intermédiaire) ne représente généralement qu'un certain sous-échantillon de tous les déménagements qui surviennent et comporte par le fait même un biais de durée lié à la taille de la «fenêtre» ouverte sur le processus de mobilité (c.-à-d. la période au cours de laquelle les personnes ayant déménagé sont observées) : plus la fenêtre est grande (c.-à-d. plus la période d'étude des déménagements est longue), plus grande sera la

Qui plus est, les données transversales en soi nous renseignent peu sur la situation «préalable au déménagement». Ainsi, outre qu'il en découle des échantillons ou des profils de déménagements interprovinciaux qui sont incomplets ou biaisés, l'absence d'une structure longitudinale dans une base de données restreint considérablement l'analyse pouvant être effectuée à partir des observations disponibles. Par exemple, un volet essentiel de la présente étude consiste à analyser l'âge moyen des personnes ayant déménagé et leurs niveaux moyens de revenu préalables et postérieurs au déménagement, ce que des données non longitudinales ne permettent généralement pas de faire[7].

Enfin, non seulement la BDAL comporte la structure longitudinale requise, mais elle présente également – comme nous venons d'en discuter – des propriétés d'échantillonnage souhaitables du point de vue transversal aussi bien que longitudinal, grâce au fait que la plupart des Canadiens produisent une déclaration de revenus (ou sont autrement associés à un déclarant) année après année, qu'ils déménagent ou pas.

En bref, l'analyse de la mobilité interprovinciale repose généralement au départ sur l'utilisation d'une base de données longitudinales dynamiquement représentative qui fournit, d'une manière constante et courante, des renseignements sur le lieu de résidence des particuliers et d'autres caractéristiques afin que tous les déménagements puissent être pris en compte et être dûment analysés. La BDAL satisfait particulièrement à ces exigences au Canada[8].

---

proportion de déménagements de courte durée qui seront exclus. Par ailleurs, bien que les bases de données qui comprennent des mesures sommaires de la mobilité telles que le nombre total de déménagements au cours d'une période donnée puissent encore une fois fournir des indicateurs généraux utiles de l'importance globale de la mobilité, elles ne comportent habituellement pas les données voulues pour réaliser une analyse détaillée, notamment des aspects aussi fondamentaux que le sont les provinces d'origine et de destination. En bref, seules des données longitudinales permettent de dresser de façon complète le profil de mobilité d'un particulier et les renseignements pertinents à chaque moment précis.

[7] Les documents de recherche connexes de l'auteur (susmentionnés) dépendent encore plus de l'information longitudinale de la BDAL. Par exemple, les «modèles de déménagement» économétriques sont axés sur les effets qu'a la situation actuelle du particulier sur la probabilité qu'il déménage d'une année à l'autre, les renseignements pertinents étant ceux de la première année («préalable au déménagement»), au cours de laquelle la décision de déménager est prise. Autrement dit, le déménagement, qui n'est observé qu'a posteriori, est considéré comme étant fonction des circonstances préalables au déménagement. L'analyse des effets du déménagement sur les revenus des particuliers tient également compte de la situation préalable au déménagement – surtout dans le cas des modèles à effets fixes qui font un suivi de l'évolution de la rémunération en fonction de divers niveaux et changements liés aux variables explicatives. En bref, l'analyse nécessite généralement que tous les renseignements soient disponibles de façon constante et courante, ce que seules des données longitudinales peuvent fournir.

[8] L'Enquête sur l'activité, qui figurait parmi la première génération des bases de données longitudinales canadiennes, était d'envergure trop limitée et de durée trop brève (seulement deux ans). Quant à la récente Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDRT), elle n'offre actuellement que deux années de données; il faudra donc attendre un peu avant qu'elle ne se prête à quelque analyse poussée de la mobilité interprovinciale.

2.1.3 La taille du fichier de la BDAL

L'abondance assez remarquable d'observations incluses dans la BDAL (quelque deux millions par an) constitue un autre atout significatif pour l'étude de la mobilité interprovinciale. En particulier, la BDAL fournit suffisamment d'observations pour faire une analyse détaillée, notamment des mouvements précis entre les provinces, même les plus petites provinces d'entre elles, et des mouvements par groupe d'âge et de sexe.

La taille du fichier de la BDAL signifie également que l'analyse présentée ci-dessous pourrait être approfondie encore davantage (p. ex., par l'inclusion d'autres sous-groupes) ou être ciblée de façon plus précise. Par exemple, nous pourrions axer l'analyse de suivi sur une province particulière, d'autres sous-groupes, ou tout élément particulier des causes ou des effets du déménagement (p. ex., l'évolution des effets sur le revenu d'une année à l'autre au cours des années suivant le déménagement), avec la certitude que les données auraient de bonnes chances d'appuyer de telles recherches.

2.2 Les échantillons de travail et les variables clés

Un particulier était inclus dans les échantillons de travail d'une année donnée : (i) s'il avait au moins 20 ans, sans avoir atteint 55 ans (le sujet pouvait ensuite dépasser cet âge pendant qu'il était suivi dans le temps – voir ci-dessous); (ii) s'il était lui-même un déclarant ou le conjoint imputé d'un déclarant (ayant un NAS aux fins du suivi longitudinal); (iii) s'il n'était pas un étudiant à plein temps de niveau postsecondaire; et (iv) s'il ne manquait aucun des renseignements requis aux fins des calculs. La province pertinente est réputée être celle où la déclaration de revenus a été produite. Notre concept du revenu est celui du revenu marchand total (c.-à-d. que les transferts gouvernementaux ne sont pas compris).

2.2.1 Les règles d'exclusion de l'échantillon

Nous avons adopté une limite d'âge inférieure pour éliminer la majorité des étudiants et des autres jeunes n'ayant pas encore quitté le foyer familial et ainsi limiter de façon générale l'analyse aux «adultes», arbitrairement définis comme étant les personnes âgées d'au moins 20 ans. De plus, cette restriction correspond à l'une des limites adoptées dans d'autres travaux basés sur la BDAL que l'auteur a menés dans le domaine de la dynamique de la rémunération, ce qui assure une certaine cohérence et facilite les comparaisons entre ces diverses études.

Quant à la limite d'âge supérieure, l'inclusion de particuliers âgés de 55 ans ou plus se serait traduite par une attrition significative des échantillons de travail au cours des périodes ultérieures, ce qui aurait compliqué l'analyse en raison des effets de l'âge sur la composition, surtout en ce qui a trait aux comparaisons des tendances concernant la mobilité à court terme et à long terme. Par ailleurs, la transition vers la retraite aurait également commencé à jouer fortement sur les profils de revenu de ces particuliers, processus dynamique qu'il est préférable d'examiner dans le cadre d'une autre étude. (Nous tenons compte des effets associés à l'âge en séparant l'analyse d'après ce paramètre et en procédant à des calculs distincts pour huit groupes d'âge et de sexe, comme il est décrit plus loin.)

Les étudiants à plein temps du niveau postsecondaire ont été exclus de l'analyse parce que leurs décisions concernant leur lieu de résidence sont motivées par des facteurs différents de ceux qui s'appliquent au reste de la population; de toute façon, d'autres sources de données se prêteraient mieux à une étude à leur sujet[9]. Aux fins de cette exclusion, nous nous sommes appuyés sur les déductions fiscales pertinentes pour imputer le statut d'étudiant[10].

2.2.2 La province de résidence et la détermination des déménagements interprovinciaux

La province de résidence du particulier était considérée comme celle où les impôts étaient exigibles – essentiellement celle où le particulier résidait à la fin de l'année[11]. Cette variable convient bien à l'analyse parce qu'elle est appropriée sur le plan conceptuel; sa définition est étroite (notamment la précision concernant le lieu de résidence à la fin de l'année); et, comme il s'agit d'un élément d'information clé aux fins de l'impôt, Revenu Canada en fait généralement la vérification. Nous avons par la suite défini un déménagement interprovincial comme un changement de la province d'imposition du particulier d'une année à l'autre.

---

[9] L'auteur collabore actuellement avec John Burbidge, de l'Université McMaster, à une étude des tendances concernant la mobilité interprovinciale des étudiants du niveau postsecondaire, à l'aide des Enquêtes nationales auprès des diplômés.

[10] Cet exercice plutôt complexe est décrit plus à fond dans Finnie [1997a, c, d, e].

[11] Les particuliers vivant au Yukon étaient assimilés aux Britanno-Colombiens, tout comme les résidents des Territoires du Nord-Ouest l'étaient aux Manitobains. Bien que certaines personnes ayant un revenu de profession libérale aient un certain choix quant à leur province d'imposition, leur nombre est infime (de 0,01 à 0,06 % de l'échantillon dans toute année donnée), et les choix pertinents sont restreints au point où tout choix serait acceptable aux fins de cette étude.

2.2.3 La variable du revenu marchand

Le concept du revenu que nous avons employé dans le cadre de cette étude est celui du revenu marchand, c'est-à-dire que les transferts gouvernementaux en sont exclus[12]. Ce choix s'imposait, surtout du fait que les données de la BDAL ne permettent actuellement pas de mesurer de façon constante le revenu tiré de l'aide sociale au cours de toute la période 1982-1995, ce qui empêche l'utilisation du revenu total[13]. Par ailleurs, bien que les liens qui existent entre la mobilité interprovinciale et les transferts gouvernementaux revêtent un intérêt particulier (comme nous en avons discuté précédemment), il est sans doute préférable de les traiter en tant que sujets distincts et d'axer la présente étude sur les sources de revenu provenant du marché[14].

Une autre option aurait été d'utiliser une définition encore plus étroite du revenu, par exemple la rémunération provenant exclusivement du marché du travail. Il s'avère toutefois que cette mesure plus étroite (voir les totalisations croisées présentées dans Finnie [1998b]) produit des résultats semblables à ceux dont il est fait état ci-dessous, ce qui signifie que la question est à toutes fins pratiques d'importance négligeable[15].

Toutes les valeurs du revenu sont exprimées en dollars constants de 1995 et sont plafonnées au niveau de revenu moyen du dixième de percentile supérieur[16].

---

[12] La mesure comprend le revenu d'emploi (salaires, traitements, commissions et autres revenus d'emploi); le revenu d'un travail indépendant (revenu d'entreprise net, revenu net d'une profession libérale, revenu net de commissions, revenu agricole net, revenu de pêche net); le revenu de pension; et d'autres sources privées de revenu (dividendes, intérêts, revenu locatif net, pension alimentaire et pension alimentaire pour enfants, REER, sociétés en commandite). Les gains en capital sont exclus en raison de leur variabilité significative d'une année à l'autre.

[13] L'aide sociale est un élément distinct de la déclaration générale T-1 des particuliers (servant aux calculs des crédits d'impôt) et les formulaires «T-5 SA» correspondants sont acheminés aux particuliers selon la province depuis 1992 seulement. De 1986 à 1991, l'aide sociale figurait sur les déclarations T-1 (où elle entrait encore une fois dans les calculs des crédits d'impôt), mais elle était regroupée avec d'autres transferts gouvernementaux non imposables (indemnités pour accident du travail, SRG), et aucun T-5 n'était envoyé. Avant 1986, l'aide sociale ne figurait d'aucune façon sur la déclaration de revenus des particuliers.

[14] Il vaut sans doute la peine de mentionner que les prestations d'assurance-chômage et d'aide sociale reçues sont incluses comme déterminants de la mobilité interprovinciale dans les modèles de déménagement présentés dans Finnie [1998a].

[15] Courchene [1974] utilise une définition aussi large du revenu (revenu marchand brut).

[16] La valeur de la rémunération moyenne des particuliers se trouvant dans le dixième supérieur du percentile de revenu le plus élevé a été calculée pour chaque année allant de 1982 à 1995. Ensuite, la moyenne des valeurs calculées pour toutes les années (1982-1995) a été le plafond appliqué uniformément à toutes les années.

2.3 Le cadre analytique

Les résultats empiriques présentés dans cette communication comprennent (i) diverses tendances détaillées et sommaires concernant la mobilité interprovinciale à court terme et à long terme et (ii) la catégorisation des particuliers selon leurs profils longitudinaux de mobilité et une analyse des tendances du revenu des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé.

2.3.1 Tendances détaillées concernant la mobilité interprovinciale

Les tendances détaillées concernant la mobilité interprovinciale sont présentées sous forme de matrices de transition qui montrent où les particuliers résidant dans une certaine province une année donnée vivaient au cours d'une autre année, les distributions pertinentes étant indiquées en pourcentage. Ainsi, les éléments diagonaux représentent le pourcentage de particuliers n'ayant pas déménagé, tandis que les autres données de chaque rangée indiquent le pourcentage de la population de l'année de référence qui se retrouve dans chacune des autres provinces.

Ces matrices de transition sont présentées pour des intervalles d'un an (1982-1983), de six ans (1982-1988) et de treize ans (1982-1995) (ce dernier représentant la période entière visée par les données), ce qui peint un portrait des tendances concernant la mobilité à court terme et à long terme, toujours en fonction de l'année de référence 1982. En raison de la densité des tableaux résultants, les mouvements détaillés sont présentés uniquement pour l'ensemble des particuliers, sans répartition selon le sexe ou l'âge, bien que des résultats plus détaillés encore puissent être obtenus auprès de l'auteur.

À noter que les tendances concernant la mobilité illustrent la dynamique «de l'année initiale à l'année finale», selon le lieu de résidence des particuliers lors de la première et de la dernière année de la période visée (c.-à-d., 1982, 1983, 1988, 1995), sans que la mobilité intermédiaire n'entre en ligne de compte (p. ex., certaines personnes auront quitté leur province d'origine, mais y seront retournées avant la fin de la période visée, alors que d'autres seront arrivées à la province finale après avoir effectué un certain circuit). Il est question de ces tendances longitudinales plus complexes dans la partie ultérieure de l'analyse.

Nous avons inclus les particuliers dans les calculs de l'intervalle pour lequel ils satisfaisaient aux critères d'inclusion dans l'échantillon des années initiale et finale à l'étude (1982 et 1983, 1982 et 1988, etc.). Toutefois, aux fins de la présente section de l'analyse, ils n'avaient pas à figurer

dans les échantillons des années intermédiaires (p. ex., les particuliers n'avaient pas à faire partie des échantillons de travail intermédiaires de 1983-1987 pour être inclus dans les calculs de 1982-1988). La limite d'âge de 20 à 54 ans n'a été imposée qu'au cours de l'année de référence 1982, après quoi les particuliers pouvaient vieillir, ce qui signifie que les sujets inclus dans les échantillons de travail de 1995 avaient entre 33 et 67 ans.

Nous avons effectué des calculs comparables au cours d'intervalles semblables survenant ultérieurement dans la période 1982-1995 visée par les données : 1994-1995 à des fins de correspondance avec l'intervalle d'un an de 1982-1983, et 1989-1995 à des fins de correspondance avec le premier intervalle de six ans. Comme ces nouveaux résultats sont assez semblables aux premiers, il n'en est question que dans les très rares cas où ils divergent nettement des constatations se rapportant aux périodes indiquées ci-dessous. En bref, la dynamique interprovinciale détaillée que nous présentons ci-dessous peut généralement être jugée représentative des quinze dernières années[17].

2.3.2 Questions d'échantillonnage

Le plan de sélection de l'échantillon que nous avons choisi pour cette dynamique interprovinciale – à savoir l'inclusion des particuliers dans les calculs visant les années précises où ils font partie des échantillons de travail (1982 et 1983, 1982 et 1988, 1982 et 1995) – fait en sorte que les résultats soient aussi représentatifs que possible pour chaque paire d'années. Toutefois, il en résulte que différents échantillons sont utilisés aux fins des calculs visant les différents intervalles analysés.

Si, par contre, on exigeait que les particuliers fassent partie des échantillons de travail annuels sous-jacents pour *toutes* les années, les différents ensembles de calculs seraient basés sur des échantillons immuables. Par le fait même, les résultats seraient plus directement comparables, mais les calculs basés sur une plus brève période comporteraient un plus grand biais de sélection d'échantillon. Autrement dit, les particuliers sont susceptibles de différer selon le nombre (et la série) d'années où ils sont inclus dans les échantillons, et le fait de restreindre les calculs aux particuliers qui font partie des échantillons de travail pendant une période plus longue a pour effet de limiter l'analyse aux «genres» correspondants de particuliers. Ce problème

[17] Dans les modèles économétriques de la probabilité de déménager d'une année à l'autre selon Finnie [1998a], bon nombre des variables représentant l'année en cours sont significatives, mais il n'y a aucune tendance générale à la hausse ou à la baisse.

d'échantillonnage d'ordre général devient pertinent dans le présent contexte si la sélection de l'échantillon est liée à la mobilité interprovinciale, ce qui est à tout le moins certainement concevable.

Par conséquent, l'analyse peut être basée soit sur un échantillon constant, allié à un plus grand risque de biais de sélection au cours des périodes plus brèves, soit sur des échantillons moins restrictifs pour les calculs relatifs aux intervalles plus courts, auquel cas les effets concomitants sur la composition se répercutent sur les comparaisons des tendances à court terme et à long terme. Nous avons choisi ici d'utiliser des échantillons moins restrictifs pour les calculs relatifs aux intervalles plus courts, mais de noter la façon dont les échantillons varient selon les différents plans d'échantillonnage et de vérifier les principaux résultats par rapport aux calculs basés sur le même échantillonnage dans la dynamique à court terme et à long terme (c.-à-d., les particuliers inclus dans les échantillons pour toutes les années allant de 1982 à 1995)[18].

En fin de compte, le biais de sélection applicable ne semble pas très important, puisque les différents plans d'échantillonnage donnent généralement les mêmes résultats à court terme. C'est pourquoi nous ne mentionnerons que brièvement les calculs accessoires (c.-à-d., les calculs à court terme basés sur les échantillons plus restreints), mais nous tenons à assurer au lecteur que nous avons prêté l'attention voulue à ce problème potentiellement important[19]. (Ce résultat témoigne des propriétés d'échantillonnage de la BDAL relativement à son attrition relativement faible et non sélective au fil du temps.)

2.3.3 Sorties et entrées brutes par province

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les sorties totales de chaque province et les entrées totales dans chaque province (à destination ou en provenance de toutes les autres provinces) sont également présentées par année, ces mouvements étant exprimés en pourcentage de la population de chaque province selon l'année de référence, ce qui illustre, d'une part, l'importance générale des mouvements provinciaux par rapport à la population respective des

[18] Un autre plan d'échantillonnage aurait consisté à inclure les particuliers qui faisaient partie des échantillons de travail pour les années particulières visées dans cette partie de l'analyse, mais pas pour *toutes* les années – une restriction intermédiaire par rapport aux deux autres options. Nous n'avons pas opté pour ce plan d'échantillonnage, surtout parce que la restriction «toutes les années» est également utilisée dans l'analyse des profils longitudinaux complets de 1982-1995 dont il est question ci-dessous, et nous jugions préférable de limiter le nombre de plans d'échantillonnage afin de pouvoir établir le plus de comparaisons possible entre les différentes parties de l'analyse.

[19] Les éventuels problèmes liés au biais d'attrition ont également été jugés négligeables relativement à la dynamique de la rémunération (Finnie [1997c, d, e]).

provinces et, d'autre part, les tendances qui s'en dégagent au fil des ans[20]. Ces sorties et ces entrées provinciales annuelles sont indiquées pour l'ensemble des particuliers, ainsi que selon le sexe et selon les huit groupes d'âge et de sexe.

2.3.4 Profils longitudinaux de mobilité

Nous exploitons ensuite plus à fond la nature longitudinale de la BDAL en dressant les profils longitudinaux de la mobilité interprovinciale des particuliers pour toute la période allant de 1982 à 1995. Les particuliers qui sont inclus dans les échantillons de travail de toutes les années – et pour qui nous avons donc les renseignements longitudinaux nécessaires – sont classés en quatre groupes : (i) ceux qui n'ont jamais déménagé; (ii) ceux qui ont déménagé et qui sont ensuite demeurés dans la nouvelle province jusqu'en 1995; (iii) ceux qui sont déménagés plus d'une fois et qui se trouvaient, en 1995, dans une province différente de la province d'origine de 1982; et (iv) ceux qui sont déménagés au moins une fois, mais qui étaient de retour dans la province d'origine en 1995. Cette catégorisation est effectuée pour l'ensemble des particuliers, ainsi que selon le sexe et selon le groupe d'âge et de sexe.

2.3.5 Caractérisation des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé : Âge et profils de revenu

Après avoir montré l'importance et le sens de la mobilité interprovinciale et caractérisé les particuliers en fonction de leurs profils longitudinaux de mobilité, nous comparons l'âge moyen et les profils de revenu moyen des personnes ayant déménagé et de celles qui n'ont pas déménagé.

Les comparaisons d'âge – l'âge moyen qu'avaient, lors de l'année initiale (1982), les particuliers qui n'ont pas déménagé, ceux qui ont déménagé une seule fois, ceux qui ont déménagé plus d'une fois et qui se trouvaient dans une province différente lors de l'année finale, et ceux qui sont déménagés au moins une fois, mais qui sont ensuite retournés dans leur province d'origine –

[20] À titre d'illustration, la somme des éléments hors diagonale de chaque rangée de la matrice de transition interprovinciale 1982-1983 détaillée dont il a été question précédemment représente les sorties de chaque province en pourcentage de sa population selon l'année de référence (1982). Des calculs semblables sont ensuite effectués pour tous les intervalles de deux ans subséquents au cours de la période 1982-1995, la première année de chaque paire d'années représentant l'année de référence pour les calculs de pourcentage (p. ex., l'exode total pour 1983-1984 est calculé en pourcentage de la population de la province en 1983). Les pourcentages annuels d'entrées sont calculés de façon semblable, l'année de référence pour les calculs de pourcentage étant encore une fois la première de chaque paire d'années.

sont très simples et ne servent qu'à décrire brièvement la mobilité interprovinciale en fonction de ce paramètre.

Les profils de revenu sont fondés sur le niveau de revenu moyen en 1982, le niveau de revenu moyen en 1995, et le pourcentage de variation du revenu au cours de cette période. Ces données sont à nouveau présentées pour les quatre groupes de personnes ayant ou n'ayant pas déménagé, et encore une fois pour l'ensemble des particuliers ainsi que selon le sexe et selon le groupe d'âge et de sexe. Il est particulièrement important de faire ces calculs au niveau plus détaillé parce que la mobilité et le revenu sont tous deux liés à l'âge et à la province, d'où la nécessité de tenir compte de ces derniers facteurs pour établir les liens les plus intéressants entre la mobilité et le revenu *en soi* (c.-à-d., les tendances relatives aux particuliers d'un certain groupe d'âge dans une province donnée). Parallèlement, nous pouvons constater la façon dont les liens revenu-mobilité varient en fonction de ces divers paramètres, à savoir l'âge, le sexe et la province d'origine.

2.3.6 Les groupes d'âge

Dans cette analyse, nous avons utilisé les groupes d'âge suivants : «Débutants» (de 20 à 24 ans), «Jeunes» (de 25 à 34 ans), «Âge mûr» (de 35 à 44 ans) et «Âgés» (de 45 à 54 ans). Nous avons déjà discuté des raisons pour lesquelles l'analyse est limitée aux particuliers âgés de 20 à 54 ans au début de la période. Par ailleurs, les catégories choisies servent simplement à répartir les particuliers d'après diverses grandes étapes du cycle de vie. Même si les choix effectués demeurent plutôt arbitraires, ils sont utililes dans le présent contexte[21].

2.3.7 Règles concernant la communication des résultats

Comme le prévoient les règles de Statistique Canada sur la confidentialité des dossiers fiscaux des particuliers, il est interdit de communiquer le nombre (ou la proportion correspondante) de particuliers d'une cellule donnée (p. ex., le pourcentage de particuliers qui quittent une province à destination d'une autre) si ce nombre est basé sur moins de quinze observations. De même, toute statistique descriptive (p. ex., l'âge moyen, le revenu moyen) doit être fondée sur au moins vingt-cinq observations. De plus, ces règles se traduisent généralement par la suppression des données d'autres cellules comptant plus que ces nombres d'observations, de façon à éliminer tout

[21] Ces mêmes groupes d'âge sont utilisés dans d'autres travaux basés sur la BDAL menés par l'auteur (Finnie [1997a-g], et dans d'autres travaux conjoints (Beach et Finnie [1998], Finnie et Gray [1998]).

risque résiduel et à protéger autrement les renseignements contre la manipulation des résultats communiqués, y compris les résultats déjà diffusés ailleurs ou qui pourraient un jour être diffusés. Les renseignements supprimés sont indiqués par des tirets dans les tableaux présentés ci-dessous[22].

En pratique, relativement peu de données sont supprimées sous l'effet de ces règles, étant donné la grande taille des échantillons provenant de la BDAL. Dans la plupart des cas, les résultats qui ne peuvent être communiqués ont uniquement trait à un petit nombre de mouvements interprovinciaux précis et à certains profils longitudinaux de mobilité bien particuliers se rattachant aux petites provinces. Qui plus est, les suppressions sous-entendent de toute évidence des mouvements «légers» ou des profils inhabituels, des renseignements assez utiles en soi[23].

[22] Cette protection s'ajoute, bien entendu, à la garantie généralement offerte par le fait que les fichiers de la BDAL représentent un échantillon aléatoire de 10 % de la population sous-jacente (de déclarants), ce qui signifie que les seuils de 15 et de 25 représentent (en moyenne) 150 et 250 personnes, respectivement.

[23] Diverses règles d'arrondissage s'appliquent également, mais elles ne sont pas obligatoires dans le cas présent, où les niveaux de précision indiqués ont été choisis par l'auteur (p. ex., les pourcentages indiqués dans les matrices de transition détaillées sont arrondis à la décimale la plus près, les âges moyens sont arrondis de la même façon, tandis que les chiffres du revenu sont arrondis à la centaine de dollars la plus près).

3. Les tendances de la mobilité interprovinciale

La présentation des résultats empiriques débute par les matrices détaillées de transition interprovinciale sur divers intervalles en fonction d'une année de référence commune : les mouvements sur un an (1982-1983), les mouvements sur six ans (1982-1988) et les mouvements sur la période complète de treize ans visée par les données (1982-1995). Dans la deuxième partie de cette section, nous examinons les sorties et les entrées totales annuelles par province et nous répartissons ces tendances concernant la mobilité selon le sexe et selon les huit groupes d'âge et de sexe définis précédemment. Les profils longitudinaux de mobilité sont présentés et analysés dans la section suivante.

3.1 Tendances concernant la mobilité d'une province à l'autre

Le tableau 1 présente les tendances détaillées concernant la mobilité interprovinciale pour trois intervalles différents : les mouvements d'une année à l'autre (1982-1983), les mouvements au cours d'une période de six ans (1982-1988), ainsi que les mouvements pendant la période complète de treize ans visée par les données (1982-1995). Comme tous les résultats sont basés sur l'année de référence 1982 – et donc sur les mêmes échantillons pour l'année de référence – il est possible d'établir des comparaisons directes entre ces différents intervalles (tout en vérifiant les effets d'attrition des échantillons décrits précédemment).

3.1.1 Tendances concernant la mobilité sur un an : Sorties totales

De toute évidence, la plupart des Canadiens ne changent pas de province de résidence d'une année à l'autre. Par contre, nous avons observé un écart significatif entre les provinces en ce qui a trait à la proportion de particuliers qui ont déménagé au cours de la période d'un an allant de la fin de 1982 à la fin de 1983 (comme l'illustre la partie 1 du tableau 1), et certaines provinces affichaient des taux d'émigration qui étaient en fait relativement élevés. Ainsi, à une extrémité du spectre de la mobilité, plus de 99 % des particuliers résidant dans les deux plus grandes provinces, à savoir l'Ontario et le Québec, sont demeurés dans leur territoire respectif de 1982 à 1983. À l'autre extrémité, quelque 4 % de la population adulte représentée dans nos

Tableau 1 - Mobilité interprovinciale, 1982-1995

Un an : 1982-1983

Province en 1982	Province en 1983										
	T.-N.	N.-É.	Î.-P.-É.	N.-B.	QUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	TOTAL
T.-N.	97,5	0,4	0,1	0,2	0,1	1,1	-	-	0,3	0,1	100 %
N.-É.	0,2	97,5	0,1	0,4	0,1	0,9	0,2	-	-	0,3	100 %
Î.-P.-É.	-	0,6	96,9	0,6	-	1,2	-	-	-	-	100 %
N.-B.	0,1	0,7	0,1	97,8	-	0,6	0,1	-	0,2	0,1	100 %
QUÉ.	-	0,0	0,0	-	99,2	0,5	0,0	0,0	0,1	0,0	100 %
ONT.	0,1	0,1	0,0	0,1	0,2	99,1	0,1	0,0	0,2	0,2	100 %
MAN.	0,0	0,1	-	0,1	0,1	0,7	97,4	0,4	0,6	-	100 %
SASK.	-	0,1	-	-	0,1	0,4	0,4	97,7	0,9	0,5	100 %
ALB.	0,1	0,2	0,0	0,2	0,3	1,4	0,4	0,5	95,7	1,2	100 %
C.-B.	0,0	0,1	-	-	0,1	0,6	0,2	0,2	0,7	98,2	100 %

Six ans : 1982-1988

Province en 1982	Province en 1988										
	T.-N.	N.-É.	Î.-P.-É.	N.-B.	QUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	TOTAL
T.-N.	92,4	1,4	0,1	0,5	0,2	3,8	0,3	0,1	0,7	0,5	100 %
N.-É.	0,4	92,2	0,3	1,2	-	3,6	-	-	0,7	0,8	100 %
Î.-P.-É.	0,4	2,3	90,7	1,7	-	3,2	-	-	0,6	0,4	100 %
N.-B.	0,2	1,8	0,3	92,3	1,1	2,9	0,3	0,1	0,5	0,4	100 %
QUÉ.	0,0	0,1	0,0	0,1	98,0	1,5	0,0	0,0	0,1	0,1	100 %
ONT.	0,1	0,2	0,1	0,2	0,7	97,4	0,2	0,1	0,4	0,6	100 %
MAN.	0,2	0,2	0,0	0,2	0,4	3,2	90,5	1,1	1,9	2,2	100 %
SASK.	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	1,8	1,4	90,9	3,4	1,9	100 %
ALB.	0,2	0,6	0,1	0,3	0,8	5,7	1,1	1,1	85,6	4,5	100 %
C.-B.	0,1	0,2	0,0	0,1	0,3	2,4	0,4	0,3	2,0	94,1	100 %

Treize ans : 1982-1995

Province en 1982	Province en 1995										
	T.-N.	N.-É.	Î.-P.-É.	N.-B.	QUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	TOTAL
T.-N.	89,2	1,8	0,2	0,8	0,3	4,9	0,4	0,1	1,4	1,2	100 %
N.-É.	0,4	90,4	0,5	1,5	0,5	4,1	0,3	0,1	1,0	1,2	100 %
Î.-P.-É.	-	3,0	88,9	2,1	0,4	3,2	-	-	0,9	0,9	100 %
N.-B.	-	2,2	0,3	90,7	1,5	3,2	-	-	0,7	0,8	100 %
QUÉ.	0,0	0,1	0,0	0,2	97,2	2,0	0,1	0,0	0,2	0,3	100 %
ONT.	0,2	0,4	0,1	0,2	0,9	95,9	0,3	0,1	0,7	1,3	100 %
MAN.	0,1	0,4	0,0	0,2	0,5	3,9	86,1	1,2	3,2	4,4	100 %
SASK.	0,1	0,2	0,1	0,2	0,3	2,0	1,7	85,2	6,2	4,2	100 %
ALB.	0,3	0,6	0,1	0,4	0,9	5,8	1,1	1,2	81,9	7,7	100 %
C.-B.	0,1	0,2	0,0	0,1	0,3	2,3	0,4	0,4	2,5	93,5	100 %

échantillons (déclarants âgés de 20 à 54 ans, etc.) a quitté l'Alberta au cours de la même période d'un an[24].

Il semblerait donc, à première vue, que la taille de la province soit un important déterminant de l'ampleur de l'émigration (du point de vue proportionnel), ce qui n'a rien d'étonnant. Ainsi, la Colombie-Britannique, troisième province la plus populeuse (après l'Ontario et le Québec), affichait le troisième taux d'émigration le plus bas. Les provinces de taille moyenne de l'Atlantique et des Prairies se classaient généralement par la suite, à peu près selon leur taille.

Par ailleurs, la taille et la mobilité ne sont pas parfaitement corrélées. À preuve, l'Alberta, quatrième province la plus populeuse, avait un taux d'émigration plus élevé que celui de toutes les autres provinces, même la minuscule Île-du-Prince-Édouard. Autre exception toutefois moins frappante, le Québec avait à peu près le même taux d'émigration que l'Ontario, province pourtant beaucoup plus populeuse. Le Nouveau-Brunswick, troisième province la moins populeuse, avait un taux d'émigration d'une faiblesse disproportionnée (le quatrième plus bas). Pour sa part, le Manitoba, la plus populeuse des petites provinces, avait le troisième taux d'émigration le plus élevé au pays[25].

La population d'une province semblerait donc être un important déterminant de son taux d'émigration, quoiqu'il existe en même temps un bon nombre de cas qui dérogent à divers degrés de la simple règle basée sur la taille : un taux d'émigration exceptionnellement élevé pour l'Alberta, un taux quelque peu plus élevé que prévu pour le Manitoba, et de faibles taux par rapport à la taille de la population pour le Québec et le Nouveau-Brunswick. À signaler que les deux taux d'émigration relativement élevés sont associés à des provinces de l'Ouest, tandis que les faibles taux visent des provinces où les francophones

[24] Dans le reste du document, le terme «population» doit être interprété dans le contexte de la population sous-jacente de déclarants représentée dans les échantillons utilisés aux fins de cette analyse. Étant donné les propriétés d'échantillonnage de la BDAL (examinées précédemment) et la nature englobante des échantillons de travail utilisés ici, les résultats devraient être à peu près représentatifs des tendances concernant la mobilité de l'ensemble des adultes canadiens âgés de 20 à 54 ans.

[25] Les populations provinciales en 1982 (arrondies au millier le plus près) étaient, dans l'ordre croissant : l'Île-du-Prince-Édouard : 125 000; Terre-Neuve : 578 000; le Nouveau-Brunswick : 713 000; la Nouvelle-Écosse : 865 000; la Saskatchewan : 995 000; le Manitoba : 1 053 000; l'Alberta: 2 386 000; la Colombie-Britannique : 2 896 000; le Québec : 6 605 000; l'Ontario: 8 988 000 (source : base de données CANSIM de Statistique Canada/résultats/ 9111.TX).

sont prédominants ou forment une minorité assez considérable. Ainsi, des facteurs strictement économiques et culturels sembleraient contribuer de façon importante à déterminer le taux annuel d'émigration d'une province[26].

Ces tendances sont généralement valables pour la plus récente période d'un an visée par les données, soit 1994-1995 (les mouvements interprovinciaux détaillés ne sont pas indiqués, mais on peut voir les mouvements totaux au tableau 2a): le taux global d'émigration de chaque province se situe à moins d'un pour cent du taux antérieur, et les classements par ordre de grandeur sont assez semblables, le taux d'émigration étant généralement en rapport inverse avec la taille de la province. La seule exception à cet égard, c'est que l'Alberta affichait un taux de mobilité de rang intermédiaire au cours de l'année ultérieure et présentait donc une valeur moins aberrante qu'à la période antérieure par rapport à la règle taille-mobilité.

Tableau 2a - Sorties annuelles en pourcentage, pour l'ensemble des particuliers

Province	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95
T.-N.	2,5	2,2	2,9	2,9	2,7	2,6	2,8	2,4	2,3	2,2	2,4	2,9	3,2
N.-É.	2,5	2,4	2,7	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8	2,4	2,3	2,4	2,5	2,4
Î.-P.-É.	3,0	3,3	3,3	3,0	3,3	3,4	3,4	3,7	3,7	2,8	3,2	2,7	2,9
N.-B.	2,1	2,5	2,6	2,5	2,7	2,6	2,4	2,3	2,1	2,0	1,8	2,0	2,0
QUÉ.	0,7	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5
ONT.	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	1,0	1,1	1,1	1,0	0,9	0,9	0,8	0,8
MAN.	2,5	2,6	2,7	2,9	2,9	3,2	3,2	3,1	2,7	2,7	2,3	2,4	2,2
SASK.	2,2	2,3	2,9	2,9	3,0	3,8	3,9	3,6	3,0	2,9	2,8	2,6	2,3
ALB.	4,2	4,0	3,2	3,8	3,7	3,0	2,7	2,4	2,4	2,4	2,3	2,5	2,3
C.-B.	1,8	2,0	2,3	1,9	1,8	1,5	1,5	1,4	1,4	1,2	1,2	1,3	1,4
TOTAL	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,4	1,3	1,3	1,2	1,3	1,2

3.1.2 Tendances concernant la mobilité sur un an : Destination des migrants

Le deuxième élément d'intérêt du tableau 1 est le sens précis de l'émigration qui est survenue. D'un point de vue purement empirique, les mouvements semblent être caractérisés par trois éléments principaux : les particuliers avaient tendance à déménager dans des provinces voisines, des provinces plus populeuses, et des provinces situées plus à l'ouest – le Québec faisant

[26] Ces tendances, ainsi que celles qui sont décrites plus loin, sont généralement conformes aux constatations issues d'autres travaux publiés où des comparaisons sont possibles, notamment les données courantes de Statistique Canada (p. ex., Statistique Canada [1993]). Dans l'ensemble, Vachon et Vaillancourt [1998] fournissent sans doute les comparaisons les plus proches et les plus à jour pour les mouvements totaux (sorties, entrées, et mouvements nets) et pour le sens particulier de ces mouvements (bien que leurs travaux soient basés sur les dossiers d'allocations familiales).

exception à ces règles générales à un degré significatif en raison des facteurs culturels (et sans doute politiques aussi) associés à cette province.

Ces règles générales cadrent, par exemple, avec l'observation selon laquelle les particuliers tendaient à quitter Terre-Neuve surtout à destination de l'Ontario (province populeuse), dans une certaine mesure à destination de la Nouvelle-Écosse (province voisine) et de l'Alberta (province assez populeuse de l'Ouest) et, à un degré moindre, à destination du Nouveau-Brunswick (également une province voisine, quoique moins populeuse). Toutefois, les résidents de Terre-Neuve n'avaient pas tendance à déménager à l'Île-du-Prince-Édouard (province voisine, mais très peu populeuse), dans les petites provinces des Prairies, en Colombie-Britannique (province éloignée) ou au Québec (province «distincte»). De façon comparable, les Néo-Écossais tendaient à déménager en assez grand nombre au Nouveau-Brunswick (province voisine), surtout en Ontario (province populeuse) et à un degré moindre à Terre-Neuve (province peu populeuse, mais située dans la même région), au Manitoba et en Colombie-Britannique (provinces de l'Ouest). Ils n'avaient cependant pas tendance à déménager à l'Île-du-Prince-Édouard (province peu populeuse), au Québec ou dans les provinces moins populeuses de l'Ouest. Quant à eux, les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard déménageaient presque exclusivement en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick (provinces voisines) et en Ontario (province populeuse). Les personnes qui quittaient le Nouveau-Brunswick s'installaient de façon prédominante en Nouvelle-Écosse (province voisine) et en Ontario. Les particuliers qui ont quitté le Québec sont surtout allés en Ontario (province populeuse et voisine). Le peu d'émigrants de l'Ontario sont déménagés au Québec (province voisine populeuse) ou dans les deux provinces de l'Ouest les plus populeuses et les plus occidentales. Enfin, les émigrants de chacune des quatre provinces de l'Ouest déménageaient surtout soit en Ontario, soit dans les autres provinces de l'Ouest, la taille de la population et la proximité jouant de toute évidence un rôle déterminant parmi ces dernières (c.-à-d. que les mouvements étaient plus importants vers les plus rapprochées et les plus populeuses des trois autres provinces de l'Ouest). Encore une fois, le sens particulier des mouvements interprovinciaux était semblable pour la plus récente période d'un an visée par les données, à savoir 1994-1995 (résultats non indiqués).

3.1.3 Les facteurs sous-jacents

Les principales tendances générales peuvent donc être résumées ainsi : l'importance de l'émigration provinciale (en fait de proportions) est généralement en rapport inverse avec la taille de la province (c.-à-d. sa population), tandis que les mouvements survenus étaient généralement orientés vers les provinces qui étaient relativement proches, populeuses, ou situées plus à l'ouest ou, bien entendu, les provinces qui combinaient ces caractéristiques, dont les effets semblaient cumulatifs dans une certaine mesure à tout le moins.

Quant aux facteurs qui sous-tendent ces mouvements, les études axées sur la migration font ressortir certains principes généraux qui sembleraient s'appliquer assez bien à la situation canadienne et expliquer de façon générale les mouvements observés. D'abord, on suppose en général que les choix géographiques des particuliers sont fonction des débouchés sous-jacents sur le marché du travail. Or, depuis au moins une vingtaine d'années, les provinces les plus populeuses et les plus à l'ouest (l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique) tendent généralement à afficher un meilleur rendement économique que les provinces les plus petites et les plus à l'est. En outre, il y a sans doute aussi des effets liés à la taille *en soi*, les marchés du travail «plus vastes» des provinces les plus populeuses offrant une plus grande diversité et une plus grande profondeur de possibilités d'emploi que les plus petites, en particulier pour les travailleurs de certaines professions.

En bref, les provinces populeuses et celles de l'Ouest présentent généralement de meilleures possibilités économiques pour bien des gens. De plus, les possibilités rapprochées exerceraient généralement un plus grand attrait que les possibilités distantes, toutes choses étant égales par ailleurs, en raison des renseignements de qualité supérieure qu'un particulier est susceptible d'obtenir au sujet des provinces voisines, et étant donné les coûts de réinstallation moins élevés.

Le facteur de la distance nous amène au deuxième grand facteur influant sur les tendances concernant la migration : les coûts associés au déménagement. Ces coûts ne sont pas seulement de nature pécuniaire; ils tiennent compte également de divers facteurs personnels et culturels, notamment le désir d'être près de sa famille et de ses amis, ainsi que l'attrait des coutumes, du mode de vie, de la langue et d'autres caractéristiques locales. Par conséquent, ces facteurs d'influence créent probablement une dynamique selon laquelle, en premier lieu, les particuliers préfèrent en général demeurer là où ils sont; en second lieu, ils choisissent de déménager dans

des provinces voisines plutôt que distantes; enfin, étant donné l'importance de la langue dans le contexte canadien, l'émigration est entravée – et l'immigration est ralentie – dans le cas du Québec (province essentiellement francophone) et, dans une moindre mesure, du Nouveau-Brunswick (province comptant une minorité francophone importante).

Ainsi, il ne faudrait sans doute pas s'étonner de constater que l'importance et le sens des mouvements interprovinciaux présentés ici sont en grande partie conformes aux simples règles énoncées ci-dessus en ce qui a trait à la taille, à la proximité et à la direction – qui servent d'indicateurs des possibilités économiques et des divers coûts liés au déménagement – tandis que des facteurs «culturels» contribuent à expliquer les taux d'émigration du Nouveau-Brunswick et du Québec qui sont quelque peu moins élevés que prévu (par rapport à la taille de leur population)[27].

3.1.4 Mobilité à long terme

Les deuxième et troisième panneaux du tableau 1 présentent les tendances concernant la mobilité interprovinciale au cours des intervalles plus longs de six ans et de treize ans (1982-1988, 1982-1995). Bien entendu, les sorties (encore une fois sous forme de pourcentage) sont plus considérables qu'elles ne l'étaient au cours de l'intervalle d'un an examiné précédemment, mais elles sont de beaucoup inférieures au produit de la simple multiplication du nombre d'années (six ou treize) par les taux sur un an. Plus particulièrement, les taux sur six ans sont de 2,5 à 4 fois les taux sur un an, tandis que les taux sur treize ans sont de 3,5 à 6,5 fois les taux sur un an. Ces résultats traduisent une «mobilité marginale décroissante» au niveau individuel, ce qui signifie que les particuliers qui ont quitté une province au cours d'une période donnée étaient plus susceptibles de le faire tôt que tard[28].

Les taux d'émigration sur treize ans varient d'un minimum de moins de 3 % de la population initiale dans le cas du Québec à 18 % pour l'Alberta. À l'échelle nationale, 5,5 % des Canadiens

[27] Les effets de la langue sur la mobilité sont étudiés de façon plus poussée et rigoureuse dans Finnie [1998a], où les modèles économétriques de la probabilité de déménager d'une province à une autre comprennent des combinaisons de provinces et de langues qui tiennent compte des effets de la langue majoritaire (le français au Québec, l'anglais ailleurs) et minoritaire (l'anglais au Québec, le français ailleurs).

[28] Il s'agit là d'une constatation courante en ce qui a trait à des processus dynamiques aussi divers que le fait de changer d'emploi, de se sortir de la pauvreté ou de passer à un autre point de la distribution de la rémunération. Il est commode d'analyser cette dynamique à l'aide d'un modèle de hasard où une probabilité proportionnelle constante de quitter un état quelconque mène au même genre de fonctions de départ ou de survie que celles qui se rattachent à la mobilité interprovinciale dans le cas présent.

vivaient dans une province différente en 1994 qu'en 1982 (chiffres présentés dans un tableau ultérieur et basés sur un échantillon quelque peu différent de ceux du tableau 1), ce taux traduisant le poids qu'ont les taux inférieurs d'émigration des grandes provinces dans les totaux nationaux. Ainsi, même si la mobilité dans l'ensemble du pays n'était que «modérée», les taux variaient énormément selon la province, et les taux supérieurs représentent en fait un exode considérable à tous points de vue.

Il est également intéressant de constater que les taux à long terme étaient particulièrement élevés par rapport aux taux à court terme pour les trois provinces des Prairies, ce qui décrit un phénomène d'émigration où le particulier était généralement plus susceptible de rester hors de la province au cours des années ultérieures. Cela sous-entend des taux plus élevés de migration de retour pour les autres provinces – thème sur lequel nous reviendrons plus loin.

L'importance relative des taux d'émigration sur six ans et sur treize ans était généralement semblable à celle des taux à court terme : ce sont le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique qui présentaient la plus faible émigration, l'Alberta avait la plus forte, tandis que les autres provinces de l'Atlantique et des Prairies avaient des taux intermédiaires raisonnables. Encore une fois, le taux d'émigration de l'Alberta était beaucoup plus élevé que ne l'aurait laissé prévoir sa population à elle seule, alors que les taux du Québec et du Nouveau-Brunswick étaient relativement faibles, probablement en raison de facteurs linguistiques et culturels (comme il en a été question précédemment). Le sens précis des mouvements suit presque uniformément celui de la dynamique à court terme : les particuliers tendaient à déménager à destination des provinces les plus populeuses, les plus proches et les plus à l'ouest.

En bref, la mobilité interprovinciale à long terme semble avoir été très comparable à la mobilité à court terme, mais simplement à plus grande échelle. Les résultats sur six ans (1982-1988) sont également valables en général pour le plus récent intervalle de même durée, à savoir 1989-1995 (résultats non indiqués) : en effet, les taux globaux d'émigration au cours de ces deux périodes variaient d'environ 2 % au plus pour toute province à l'exception de l'Alberta, où il y avait encore une fois beaucoup moins d'émigrants au cours de la période ultérieure.

3.1.5 Tendances chez les déclarants continus

Le tableau A1a de l'Annexe montre le pourcentage des particuliers faisant partie des échantillons de travail de l'année de référence 1982 qui ont été inclus dans les calculs relatifs à la dynamique sur un an, sur six ans et sur treize ans dont nous venons de traiter. Les tableaux A1b et A1c répètent cet exercice selon le sexe et selon les huit groupes d'âge et de sexe. Nous invitons les lecteurs que cela intéresse à faire une lecture attentive de ces comparaisons, tandis que nous passons immédiatement aux résultats basés sur les particuliers qui faisaient partie des échantillons de travail pour toutes les années allant de 1982 à 1995, présentés au tableau A2.

Le principal objectif ici consiste à évaluer la mesure dans laquelle les effets de composition associés aux différents régimes d'échantillonnage pourraient influer sur les comparaisons entre les tendances concernant la mobilité à court terme et à long terme que nous venons d'examiner – et, par extension, les éventuelles incidences générales de ces questions d'échantillonnage dynamique sur les résultats à long terme présentés ci-dessous. En fait, les constatations sont généralement assez robustes par rapport au plan de sélection de l'échantillon. Par exemple, les taux globaux d'émigration sur un an obtenus à partir des échantillons restreints sont tous à un demi-point près des principaux taux sur un an que nous venons d'examiner, sauf pour ce qui est de l'Alberta, où l'écart est de 0,7.

Toutefois, bien que les différences ne soient pas considérables, nous observons une émigration systématiquement moindre à partir des échantillons plus restrictifs, ce qui confirme la conjecture antérieure selon laquelle les particuliers qui produisent leur déclaration de revenus de façon plus constante sont également plus stables sur le plan géographique. D'un point de vue différent, les particuliers ayant déménagé d'une province à une autre étaient légèrement plus susceptibles de quitter aussi la population déclarante représentée dans la BDAL – ou à tout le moins les échantillons de travail[29].

Même si les différences de résultats entre les deux régimes d'échantillonnage étaient plus prononcées pour les périodes plus longues, elles n'étaient pas si considérables et, encore une

[29] À noter que deux raisons importantes pour lesquelles les particuliers quittent la population des déclarants sont le départ du pays et le décès, événements qui pourraient être corrélés à la mobilité interprovinciale. Il faut aussi se rappeler que les échantillons de travail employés dans l'analyse ne comprennent pas les étudiants de niveau postsecondaire.

fois, les mêmes tendances générales demeurent valables[30]. Ainsi, tandis que les différences observées entre les résultats principaux et ceux des échantillons plus restrictifs composés des «particuliers toujours présents» vont dans le sens prévu, elles sont également relativement secondaires, ce qui signifie que les discussions précédentes s'appliquent toujours et que les grandes conclusions sont valables.

3.2 Sorties et entrées totales annuelles

Maintenant que nous avons présenté les tendances détaillées concernant la mobilité interprovinciale à court terme pour une période particulière et pour deux périodes plus longues commençant la même année de référence, nous allons examiner les sorties totales, les entrées totales et les mouvements nets pour chaque province, par année, au cours de la période 1982-1995 visée par les données. L'ajout des entrées et des mouvements nets aux sorties examinées précédemment permet manifestement de brosser un tableau beaucoup plus complet de la mobilité interprovinciale, tandis que la présentation de ces mouvements au fil des ans fait ressortir les tendances les plus stables, les tendances les plus variables, ainsi que les tendances à la hausse ou à la baisse plus séculaires. En outre, en réduisant la dimension de l'analyse aux mouvements totaux (c.-à-d. à destination et en provenance de l'ensemble des autres provinces, au lieu des tendances détaillées d'une province à l'autre examinées antérieurement), il est plus facile d'analyser les résultats selon le sexe, puis selon les huit groupes d'âge et de sexe définis précédemment, ce qui nous permet de comparer les taux de mobilité en fonction de ces dimensions dans une province donnée, et de déterminer si les taux provinciaux différentiels pour l'ensemble des particuliers demeurent généralement valables au niveau plus détaillé[31].

3.2.1 Sorties annuelles, pour l'ensemble des particuliers

Le tableau 2a indique les taux globaux d'émigration par province pour l'ensemble des particuliers par année, tandis que la figure 1 représente graphiquement ces tendances. La

[30] Il est intéressant de constater que les différences entre les deux ensembles d'échantillons étaient plus marquées – en chiffres *relatifs* aussi bien qu'en pourcentage – chez les provinces affichant les taux les plus élevés d'émigration. Autrement dit, les résidents des provinces caractérisées par une forte mobilité qui ne faisaient pas continuellement partie des échantillons de travail de 1982-1995 étaient relativement plus mobiles sur le plan géographique (comparativement à leurs corésidents provinciaux) que ne l'étaient les résidents des provinces généralement caractérisées par une faible mobilité qui ont quitté l'échantillon.

[31] Voilà qui est particulièrement pertinent pour l'analyse de «la structure» de la mobilité à l'échelle des provinces. Par exemple, si une province est caractérisée par une plus forte mobilité, mais surtout parce qu'une plus grande part de sa population se compose de groupes très mobiles (p. ex., une population relativement jeune), nous évaluerons ce résultat différemment du cas où il serait attribuable à des taux supérieurs de mobilité parmi tous les groupes.

première constatation importante, c'est que les classements provinciaux généraux étaient plus ou moins stables au fil des ans et qu'ils étaient généralement conformes aux tendances des années particulières précédemment examinées. Ainsi, l'Ontario et le Québec affichaient les taux d'émigration de loin les plus bas pour toutes les années. La Colombie-Britannique suivait avec autant de constance, tandis que les autres provinces ont généralement conservé la même position approximative au classement au fil des ans.

Figure 1 – Sorties annuelles en pourcentage, pour l'ensemble des particuliers

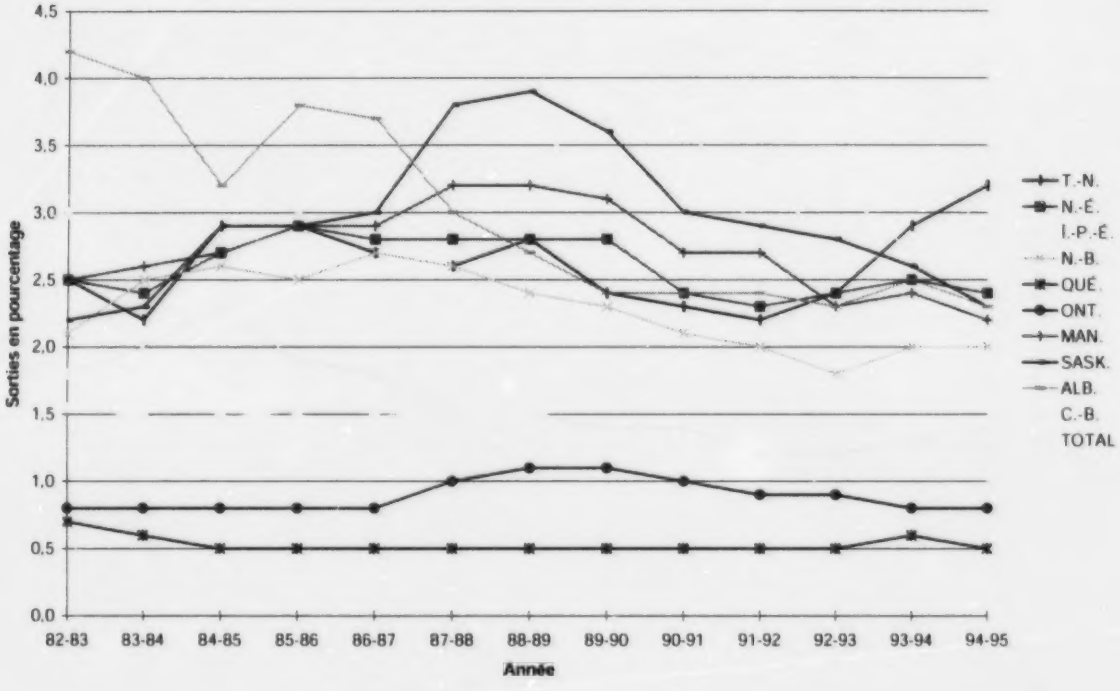

Il vaut tout de même la peine de signaler un certain nombre de tendances particulières. Premièrement, le nombre d'émigrants internes a régressé de façon presque constante en Alberta : en effet, son taux d'émigration, de loin le plus élevé en 1982-1983 (comme il en a été question précédemment), n'était plus que de rang intermédiaire en 1994-1995. Après 1984-1985, l'émigration de la Colombie-Britannique, dont les niveaux étaient déjà relativement bas, a également diminué de façon constante – à cet égard, les deux provinces les plus à l'ouest se démarquaient généralement du reste du pays. À l'inverse, l'émigration de Terre-Neuve a affiché

une nette tendance à la hausse après 1991-1992 – sans aucun doute en raison du repli des pêches de l'Atlantique – d'où des taux ultérieurs beaucoup plus élevés que les taux antérieurs[32].

Deuxièmement, chez un certain nombre d'autres provinces, les taux ont beaucoup fluctué, même s'ils étaient à peu près les mêmes à la fin qu'au début. En particulier, l'émigration était bien plus forte au milieu de la période 1982-1995 – hausse qui a été suivie d'une baisse – pour la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan. Par contre, l'émigration du Québec a été la plus stable de toutes les provinces.

Somme toute, les taux annuels globaux de migration se sont maintenus à 1,5 % de la population de 1982-1983 à 1988-1989, sous l'effet des reculs dans certaines provinces et des hausses compensatoires dans d'autres. Ils ont ensuite diminué de façon graduelle pour tomber à 1,2 % en 1994-1995, la mobilité étant à la baisse pour toutes les provinces sauf Terre-Neuve au cours des années ultérieures. Dans Finnie [1998a], où ces tendances sont examinées de façon plus rigoureuse au moyen d'un modèle de régression à plusieurs variables (modèle logistiques), on constate que, même après neutralisation de diverses caractéristiques personnelles et du taux de chômage provincial courant, les taux de migration semblent en fait avoir beaucoup diminué au cours des années ultérieures – c'est-à-dire que les taux de migration semblent avoir régressé «structurellement».

3.2.2 Sorties annuelles selon le sexe

Le tableau 2b présente les taux de mobilité selon le sexe. Les tendances sont généralement semblables chez les hommes et chez les femmes et elles cadrent donc avec les résultats indiqués précédemment pour l'ensemble des particuliers : le Québec et l'Ontario affichent systématiquement les taux d'émigration de loin les plus bas; la Colombie-Britannique vient ensuite, suivie des autres provinces; au cours des premières années, l'Alberta a de loin les taux les plus élevés d'émigration, quoiqu'ils tombent de façon significative au fil des ans; les taux globaux diminuent modérément au fil des ans; et ainsi de suite.

[32] Le calcul de la moyenne pour les six premières années de mouvements (de 1982-1983 à 1987-1988), pour les sept dernières paires d'années (de 1988-1989 à 1994-1995), et pour l'ensemble des années (chiffres indiqués entre parenthèses) donnent les taux moyens d'émigration que voici : Terre-Neuve : 2,6, 2,6 (2,6); Nouvelle-Écosse : 2,7, 2,5 (2,6); Île-du-Prince-Édouard : 3,2, 3,2 (3,2); Nouveau-Brunswick : 2,5, 2,1 (2,3); Québec : 0,5, 0,5 (0,5); Ontario : 0,9, 0,8 (0,9); Manitoba : 2,8, 2,7 (2,7); Saskatchewan : 2,9, 3,0 (2,9); Alberta : 3,7, 2,5 (3,0); Colombie-Britannique : 1,9, 1,3 (1,6); ensemble du Canada : 1,5, 1,3 (1,4).

Tableau 2b - Sorties annuelles en pourcentage, selon le sexe

Hommes

Province	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95
T.-N.	2,5	2,4	3,3	3,3	3,0	2,8	3,0	2,5	2,3	2,3	2,5	3,1	3,6
N.-É.	2,7	2,5	2,7	3,1	2,8	2,8	3,0	2,9	2,5	2,5	2,5	2,6	2,5
Î.-P.-É.	2,8	3,1	2,7	3,0	3,3	3,3	3,2	3,5	3,5	2,1	3,1	2,7	3,0
N.-B.	2,3	2,6	2,8	2,9	3,1	2,7	2,6	2,2	2,3	2,1	1,8	2,1	2,2
QUÉ.	0,7	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
ONT.	0,9	0,8	0,8	0,9	0,9	1,0	1,1	1,1	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9
MAN.	2,6	2,6	2,8	3,1	2,9	3,3	3,5	3,1	2,8	2,8	2,5	2,6	2,3
SASK.	2,4	2,3	2,9	3,0	3,0	4,0	4,0	3,7	3,0	3,0	2,9	2,7	2,3
ALB.	4,5	4,0	3,2	4,0	3,8	3,1	2,8	2,4	2,5	2,3	2,3	2,4	2,4
C.-B.	1,8	2,1	2,4	1,9	1,9	1,6	1,5	1,5	1,4	1,2	1,3	1,3	1,5
TOTAL	1,6	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6	1,6	1,5	1,4	1,3	1,3	1,3	1,3

Femmes

Province	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95
T.-N.	2,5	2,1	2,6	2,5	2,5	2,4	2,6	2,3	2,4	2,1	2,2	2,7	2,8
N.-É.	2,3	2,3	2,6	2,8	2,8	2,8	2,6	2,8	2,3	2,1	2,3	2,4	2,4
Î.-P.-É.	3,2	3,2	3,5	3,0	3,3	3,6	3,6	4,3	3,9	3,5	3,4	2,7	2,9
N.-B.	1,9	2,3	2,4	2,2	2,4	2,5	2,3	2,4	2,0	2,0	1,8	1,9	1,9
QUÉ.	0,7	0,6	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5
ONT.	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9	1,0	1,0	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8
MAN.	2,5	2,5	2,6	2,7	2,9	3,2	2,9	3,0	2,6	2,6	2,2	2,3	2,1
SASK.	2,1	2,2	2,7	2,8	3,1	3,5	3,8	3,5	3,0	2,7	2,7	2,6	2,3
ALB.	4,0	4,0	3,1	3,5	3,5	2,9	2,7	2,4	2,4	2,4	2,3	2,5	2,2
C.-B.	1,7	1,9	2,1	1,9	1,7	1,4	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1,2	1,4
TOTAL	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2

L'aspect le plus intéressant de ces résultats a trait aux tendances hommes-femmes dans chaque province. Pour l'ensemble du pays, les taux de mobilité étaient à peine plus élevés chez les hommes que chez les femmes, mais ce résultat global cache certaines différences intéressantes par province. En particulier, ce sont dans les plus petites provinces (sauf une – voir ci-après) de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Saskatchewan que les taux des hommes dépassent avec le plus de constance ceux des femmes; l'écart de mobilité selon le sexe tend à être moindre dans les provinces plus populeuses d'Alberta et de la Colombie-Britannique; enfin, les différences sont encore plus infimes et essentiellement inexistantes en Ontario et au Québec, respectivement. Chose bizarre, l'Île-du-Prince-Édouard est la seule province systématiquement quittée par une plus grande proportion de femmes que

d'hommes, alors que la règle de la taille qui semble s'appliquer généralement par ailleurs laisserait prévoir exactement le contraire.

Les taux accrus de mobilité des hommes sont sans doute surtout attribuables à leur activité généralement plus forte sur le marché du travail et aux avantages supérieurs qui sont associés par le fait même à tout déménagement enrichissant sur le plan professionnel. En outre (et de façon connexe), les hommes exercent plus souvent des genres de professions où les récompenses pécuniaires liées à la mobilité sont plus grandes (voir également Finnie [1998a], Grant et Vanderkamp [1976], et d'autres). De l'autre côté des calculs avantages-coûts, il se pourrait aussi que les coûts relatifs au déménagement soient moindres pour les hommes, étant donné qu'ils sont sans doute plus souvent en mesure de quitter leur famille (étant donné la répartition typique des responsabilités familiales selon le sexe), du moins pour un certain temps, de manière à profiter de possibilités d'emploi offertes ailleurs, et étant donné qu'ils pourraient avoir moins d'obstacles «psychologiques» au déménagement pour diverses raisons, notamment parce qu'ils craignent moins pour leur sécurité physique de se rendre et de s'établir dans un nouvel endroit (une autre province) ou parce qu'ils ont une attitude différente lorsqu'il s'agit de quitter famille et amis. Nous tenons cependant à souligner la nature conjecturale de ces suppositions, et la résolution de ces questions dépasse les limites de la présente communication.

Quant à savoir pourquoi les différences selon le sexe varient d'une province à l'autre, il convient peut-être de signaler – encore une fois – que les tendances sont liées non seulement à la taille de la province, mais également à son rendement économique général. Ainsi, il semblerait que non seulement les hommes qui résident dans les provinces dont les marchés du travail sont plus restreints et les possibilités économiques sont moins nombreuses en général soient plus susceptibles de déménager que les hommes résidant dans les provinces plus populeuses et plus vigoureuses, mais qu'ils soient également relativement plus susceptibles de le faire que les femmes des mêmes provinces. Toutefois, le fait que cette relation est inversée dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard a de quoi laisser perplexe.

Enfin, les taux très semblables d'émigration des hommes et des femmes en provenance du Québec pourraient traduire la tendance accrue qu'ont les gens de déménager en couple ou en famille, et non comme particuliers sans attaches. Ce pourrait être un autre témoignage du fait que les facteurs personnels ou culturels (liés à la langue) exercent une plus grande influence chez les

Québécois que chez les Canadiens des autres provinces – c'est-à-dire que non seulement les Québécois sont moins susceptibles de déménager que d'autres (voir ci-dessus), mais ils sont sans doute aussi plus susceptibles de le faire avec un partenaire, le cas échéant . D'une façon ou d'une autre, les données semblent indiquer que le Québec est distinct non seulement pour ce qui est de son *niveau* d'émigration, mais également quant à son «genre»[33].

3.2.3 Tendances concernant les sorties selon l'âge

Le tableau 2c présente les sorties totales en fonction des huit groupes d'âge et de sexe précédemment définis. L'aspect le plus intéressant de ces résultats est sans doute le lien négatif étroit qui existe entre la mobilité et l'âge, ce qui vaut d'une façon plus ou moins égale pour les hommes et les femmes. Ainsi, à l'échelle nationale, de 2,4 à 3,0 % des groupes de débutants (âgés de 20 à 24 ans) ont déménagé d'une année à l'autre, de 1,7 à 2,0 % des groupes de jeunes (âgés de 25 à 34 ans) ont été mobiles, de 0,9 à 1,2 % des groupes d'âge mûr (de 35 à 44 ans) se sont réinstallés ailleurs, et de 0,5 à 0,6 % des groupes âgés (45 à 54 ans) ont changé de province au cours des diverses périodes d'un an visées par les données[34].

Une simple analyse avantages-coûts est sans doute la meilleure façon d'expliquer ces tendances selon l'âge : les jeunes gens ont plus d'années pendant lesquelles ils peuvent tirer parti d'un déménagement et ils font généralement face à des coûts de déménagement moindres du point de vue économique aussi bien que psychologique (surtout quand on considère que la situation familiale varie selon l'âge, ce qui sous-entend un ensemble de coûts familiaux – plutôt qu'individuels – pour les gens plus âgés)[35]. Étant donné les avantages supérieurs et les coûts moindres, les jeunes déménagent davantage.

---

[33] Les données de la BDAL faciliteraient un examen plus poussé de ces hypothèses, puisque la situation familiale des particuliers est suivie dans le temps – ce qui signifie qu'on pourrait analyser dans quelle mesure les particuliers déménagent avec leur partenaire ou leur famille au Québec comparativement à ailleurs.

[34] Ces constatations cadrent avec celles d'autres études, en particulier Courchene [1974] et Grant et Vanderkamp [1976].

[35] Il faut se rappeler que l'analyse est limitée à des particuliers qui sont âgés de 20 à 54 ans lors de la première de chacune des paires d'années. Les taux de mobilité seraient vraisemblablement encore moins élevés dans le cas des personnes plus âgées (quoique les déménagements effectués au moment de la retraite puissent entraîner une nouvelle hausse des taux).

Tableau 2c - Sorties annuelles en pourcentage selon le groupe d'âge et de sexe : Hommes

Groupe d'âge	Province	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95
	T.-N.	4,9	5,4	7,1	7,9	8,1	7,8	6,6	5,6	5,0	5,2	6,7	7,0	9,7
DÉBUTANTS (20-24 ans)	N.-É.	4,6	3,7	5,3	6,3	5,7	5,4	6,3	6,0	5,0	4,1	4,6	6,0	5,2
	Î.-P.-É.	5,0	7,1	6,9	-	9,3	7,5	5,4	9,0	6,4	-	6,4	5,8	5,7
	N.-B.	4,5	4,8	5,7	5,8	5,2	6,2	5,1	4,5	4,1	3,7	3,3	3,4	4,3
	QUÉ.	1,2	1,0	1,0	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1	0,9	0,8	0,8	0,9	0,9
	ONT.	1,6	1,5	1,6	-	1,7	1,8	2,0	2,2	2,1	-	1,6	1,8	1,7
	MAN.	3,8	4,2	4,1	5,0	4,0	4,2	5,7	5,0	4,9	4,0	4,3	4,7	4,0
	SASK.	4,3	3,8	5,4	6,0	5,4	8,0	7,8	8,6	6,6	6,2	6,8	6,3	5,1
	ALB.	7,1	5,7	4,5	5,7	5,3	4,4	4,6	4,2	4,4	4,1	3,9	4,5	4,8
	C.-B.	3,5	4,0	5,0	3,9	4,1	3,3	3,1	3,3	3,4	2,7	2,8	2,9	2,9
	TOTAL	2,9	2,6	2,8	3,0	2,8	2,8	2,9	2,9	2,8	2,4	2,4	2,7	2,7
	T.-N.	2,7	2,3	3,2	3,5	3,2	3,0	3,5	3,0	2,8	3,1	3,1	3,9	4,5
JEUNES (25-34 ans)	N.-É.	2,9	2,9	3,0	3,6	3,4	3,8	3,6	3,2	3,2	3,4	3,4	3,1	3,3
	Î.-P.-É.	3,3	3,2	3,2	3,2	3,2	4,3	4,3	4,3	5,4	2,2	4,3	3,4	4,6
	N.-B.	2,7	3,2	2,7	3,2	3,9	3,2	3,3	2,9	2,6	2,6	2,6	3,3	3,1
	QUÉ.	0,8	0,7	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
	ONT.	1,1	1,0	1,0	1,1	1,1	1,3	1,4	1,5	1,3	1,3	1,3	1,1	1,2
	MAN.	3,3	3,1	3,6	3,6	3,6	4,3	4,2	3,9	3,4	3,5	3,1	3,3	3,0
	SASK.	2,7	3,1	3,6	3,4	3,6	4,4	5,2	4,6	3,7	3,6	4,2	3,2	2,8
	ALB.	5,4	5,2	3,9	4,8	4,6	3,9	3,4	3,0	3,0	3,0	2,9	3,4	3,0
	C.-B.	2,2	2,7	3,1	2,4	2,5	2,1	2,1	2,0	1,9	1,6	1,8	1,8	2,1
	TOTAL	2,0	1,9	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
	T.-N.	1,3	1,5	1,7	1,6	1,8	1,8	1,7	1,4	1,4	1,4	1,6	2,0	2,3
ÂGE MÛR (35-44 ans)	N.-É.	2,2	1,9	1,8	1,9	1,9	1,9	2,1	2,0	1,5	1,8	1,8	2,2	1,8
	Î.-P.-É.	2,9	2,8	-	2,5	2,4	2,3	3,2	2,1	2,0	2,0	2,0	-	2,0
	N.-B.	1,2	1,8	2,2	1,9	2,2	1,8	1,7	1,3	1,8	1,6	1,4	1,2	1,5
	QUÉ.	0,6	0,4	-	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	-	0,4
	ONT.	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,8	0,9	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7
	MAN.	2,2	2,2	2,3	2,5	2,5	2,8	2,9	2,2	2,2	2,3	1,9	2,0	1,9
	SASK.	1,8	1,5	2,0	2,2	2,1	2,9	2,5	2,3	2,1	2,3	1,7	1,8	1,8
	ALB.	2,9	2,7	2,4	3,2	3,0	2,4	2,3	1,9	2,0	1,8	1,8	1,8	1,9
	C.-B.	1,3	1,5	1,6	1,4	1,3	1,0	1,1	1,0	1,0	0,9	0,9	1,1	1,2
	TOTAL	1,2	1,1	1,1	1,2	1,2	1,1	1,2	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
	T.-N.	1,3	-	2,6	1,3	0,8	0,8	1,6	-	1,1	1,4	0,6	1,8	1,2
ÂGÉS (45-54 ans)	N.-É.	-	1,0	1,3	1,3	-	0,7	1,2	1,4	1,3	1,0	1,0	-	1,2
	Î.-P.-É.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	N.-B.	1,0	1,0	-	1,0	1,6	-	0,9	1,1	-	-	1,0	1,1	0,8
	QUÉ.	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3
	ONT.	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,5	0,5
	MAN.	1,0	1,2	1,4	1,6	1,4	1,6	1,5	2,1	1,5	1,4	1,3	1,6	1,2
	SASK.	0,9	0,7	1,2	1,2	1,4	1,9	1,7	1,7	1,4	1,3	1,3	1,6	1,2
	ALB.	1,8	1,6	1,6	2,1	2,1	1,4	1,3	1,2	1,3	1,4	1,2	1,2	1,3
	C.-B.	0,7	0,7	0,9	-	0,8	0,6	-	0,6	0,6	0,5	-	0,7	-
	TOTAL	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,7	0,7

Tableau 2c - Sorties annuelles en pourcentage selon le groupe d'âge et de sexe (suite) : Femmes

Groupe d'âge	Province	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95
	T.-N.	4,5	4,2	6,2	5,0	6,0	5,5	5,4	4,7	4,7	4,8	5,5	5,7	7,0
DÉBUTANTES (20-24 ans)	N.-É.	6,6	4,6	6,8	4,7	6,9	4,8	7,6	8,5	6,2	6,4	12,5	6,4	2,9
	Î.-P.-É.	3,3	4,6	4,8	6,4	6,1	5,4	4,9	5,3	4,4	-	4,6	4,8	-
	N.-B.	3,7	3,7	4,9	3,8	4,3	5,3	4,7	4,5	4,3	4,3	3,5	3,4	4,2
	QUÉ.	1,1	1,0	1,0	0,9	1,0	1,1	0,9	1,0	1,0	1,1	0,9	1,0	0,8
	ONT.	1,5	1,3	1,4	1,3	1,3	1,7	1,8	1,9	2,0	-	1,6	1,5	-
	MAN.	4,0	3,7	3,7	4,3	4,0	5,1	4,6	5,4	4,1	4,4	3,5	3,5	3,8
	SASK.	3,5	3,8	5,2	5,1	5,5	6,6	7,6	6,8	6,0	6,1	6,2	5,8	4,7
	ALB.	7,1	6,1	4,3	5,3	5,7	4,6	4,3	3,8	4,5	4,7	4,4	4,5	4,4
	C.-B.	3,2	3,4	4,0	3,6	3,5	3,0	3,0	2,8	2,6	2,6	2,5	2,5	2,8
	TOTAL	2,7	2,5	2,5	2,6	2,6	2,7	2,7	2,6	2,6	2,5	2,4	2,4	2,5
	T.-N.	3,3	2,2	2,4	2,8	2,3	2,6	2,8	2,6	3,0	2,4	2,6	3,8	3,5
JEUNES (25-34 ans)	N.-É.	4,6	4,4	4,4	3,2	4,1	5,1	4,1	4,0	4,1	3,0	3,0	3,1	4,2
	Î.-P.-É.	3,0	2,8	3,0	3,0	3,3	3,2	3,1	3,7	3,0	2,7	3,0	3,2	3,4
	N.-B.	2,4	2,7	2,5	2,7	3,0	3,0	2,8	3,2	2,5	2,5	2,4	2,6	2,5
	QUÉ.	0,9	0,7	0,7	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,9	0,7
	ONT.	1,0	0,9	0,9	1,0	1,0	1,2	1,3	1,3	1,2	1,2	1,2	1,1	1,0
	MAN.	3,2	3,2	3,3	3,4	3,8	4,0	3,6	3,9	3,7	3,3	2,7	3,0	2,6
	SASK.	2,5	2,9	3,4	2,9	3,8	4,1	4,8	4,4	3,5	3,3	3,2	3,3	3,4
	ALB.	4,5	4,7	4,1	4,5	4,4	3,6	3,4	2,9	2,7	2,9	3,0	3,1	2,7
	C.-B.	2,2	2,3	2,6	2,3	2,1	1,8	2,0	1,8	1,7	1,7	1,5	1,7	1,9
	TOTAL	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,6	1,6	1,6	1,7	1,6
	T.-N.	1,3	1,5	1,5	1,4	1,9	1,6	1,7	1,7	1,4	1,4	1,1	1,5	1,7
ÂGE MÛR (35-44 ans)	N.-É.	1,4	2,7	2,6	2,6	1,2	2,4	2,3	4,7	4,4	3,2	3,2	3,1	2,0
	Î.-P.-É.	-	1,6	1,7	1,4	-	1,9	2,0	1,9	1,5	1,6	1,8	1,9	1,6
	N.-B.	1,2	1,6	1,3	1,5	1,7	1,6	1,5	1,6	1,6	1,4	1,3	1,5	1,3
	QUÉ.	0,5	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	ONT.	-	0,5	0,5	0,6	-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6
	MAN.	1,6	2,0	1,8	1,9	2,1	2,5	2,4	2,3	2,0	1,9	1,9	1,7	1,6
	SASK.	1,6	1,2	1,7	2,2	2,1	2,6	2,5	2,6	2,3	2,1	1,9	1,8	1,6
	ALB.	2,2	2,8	2,0	2,4	2,3	1,9	2,0	1,9	1,9	1,7	1,5	1,9	1,8
	C.-B.	1,2	1,2	1,4	1,3	1,2	0,9	1,0	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9	1,0
	TOTAL	0,9	1,0	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9
	T.-N.	1,0	-	1,0	1,4	-	0,9	1,2	1,6	0,7	1,1	1,0	0,9	1,2
ÂGÉES (45-54 ans)	N.-É.	-	2,1	2,1	2,0	-	1,8	1,7	-	1,6	1,5	1,4	-	1,2
	Î.-P.-É.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	N.-B.	0,7	1,1	-	1,0	1,0	-	1,2	0,8	-	-	0,7	1,1	0,9
	QUÉ.	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3
	ONT.	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4
	MAN.	1,0	1,0	1,2	1,2	1,4	1,2	1,2	1,3	1,1	1,4	1,0	1,3	1,1
	SASK.	0,7	0,7	1,0	1,0	1,2	1,4	1,4	1,4	1,6	1,3	1,2	1,2	1,0
	ALB.	1,6	1,4	1,3	1,5	1,8	1,6	1,2	1,4	1,1	1,3	1,2	1,4	1,0
	C.-B.	0,5	0,8	0,9	-	0,7	0,6	-	0,6	0,7	0,5	-	0,5	-
	TOTAL	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6

Il est également intéressant de constater que les autres tendances révélées ci-dessus – les différences quant aux taux de mobilité par province, au fil des ans, et selon le sexe – sont toutes généralement valables à ce niveau plus désagrégé, ce qui témoigne de la grande robustesse des constatations précédentes. En effet, quelques-unes des tendances mentionnées préalablement, en particulier les différences par province, sont en réalité plus évidentes à ce niveau de détail – il ne faut pas s'en étonner dans un contexte où les provinces affichant les taux d'émigration les plus élevés tendent également à avoir une population relativement plus âgée (partiellement sous l'*effet* de ces tendances concernant la mobilité), ce qui tendrait en soi à influer négativement sur les taux de mobilité[36].

En particulier, chez les groupes de débutants, les taux d'émigration avoisinent 1 % au Québec, varient surtout entre 1,5 % et 2,0 % en Ontario, se situent généralement autour de 5 % dans les petites provinces de l'Atlantique et des Prairies, et atteignent 8 % (et plus) dans certaines provinces au cours de certaines années. De toute évidence, ces taux annuels se traduisent par des mouvements assez considérables au cours de périodes prolongées. Ainsi, nous observons des taux nationaux de «seulement» 2,5 % à 3 % par année parallèlement à, disons, des taux sur cinq ans qui sous-entendent des taux de départ d'à peu près le quart de la population de jeunes d'une province donnée (abstraction faite de la migration de retour pour le moment). Il y a presque certainement lieu de s'inquiéter des mouvements de sortie de cette importance, du point de vue du développement économique actuel, des tendances démographiques futures, et de divers autres aspects liés au développement régional (facteurs économiques, sociaux, culturels, etc.).

3.2.4 Entrées annuelles et mouvements nets

Nous présentons les entrées interprovinciales totales aux tableaux 3a (pour l'ensemble des particuliers), 3b (selon le sexe) et 3c (selon les huit groupes d'âge et de sexe), comme nous l'avons fait précédemment pour les tableaux des sorties. Les mouvements nets, à savoir les entrées moins les sorties, figurent aux tableaux 4a, 4b et 4c. (La figure 2 et la figure 3, cette

[36] Les plus petites provinces ont une population relativement plus âgée et, comme la mobilité est inversement proportionnelle à l'âge, ce facteur à lui seul ferait en sorte que ces provinces affichent des taux d'émigration relativement *moindres* (puisque les taux de mobilité diminuent généralement en fonction de l'âge). Ainsi, les taux de mobilité relativement élevés au niveau global (pour l'ensemble des âges) dans le cas des petites provinces se traduisent généralement par des taux encore *supérieurs* pour certains groupes d'âge (ou d'âge et de sexe).

dernière étant quelque peu chargée représentent graphiquement les entrées et les mouvements nets pour l'ensemble des particuliers et elles se comparent donc à la figure 1.)

Tableau 3a - Entrées annuelles en pourcentage, pour l'ensemble des particuliers

Province	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95
T.-N.	2.6	2.2	1.6	1.8	2.0	2.2	2.3	2.2	2.1	1.6	1.6	1.6	1.7
N.-É.	3.2	2.9	2.6	2.4	2.6	2.9	2.9	2.8	2.5	2.6	2.2	2.2	2.2
Î.-P.-É.	4.6	4.3	3.3	3.2	3.7	3.8	3.4	3.4	3.2	3.3	3.3	3.4	2.8
N.-B.	2.9	2.4	2.2	2.3	2.2	2.5	2.5	2.3	2.4	2.0	1.8	1.8	2.1
QUÉ.	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.5	0.5	0.5
ONT.	1.3	1.3	1.3	1.4	1.4	1.2	1.0	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
MAN.	2.7	2.6	2.5	2.5	2.2	2.2	2.1	2.2	2.1	1.9	1.9	2.1	2.0
SASK.	2.9	2.5	2.0	2.1	1.9	1.8	1.7	2.0	2.2	2.1	2.1	2.2	2.3
ALB.	2.4	2.4	3.0	2.3	2.2	2.6	2.9	2.9	2.7	2.4	2.3	2.3	2.3
C.-B.	2.2	1.9	1.9	2.4	2.7	2.6	3.0	2.9	2.7	2.8	2.7	2.6	2.3
TOTAL	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.4	1.3	1.3	1.2	1.3	1.2

Tableau 3b - Entrées annuelles en pourcentage, selon le sexe

Hommes

Province	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95
T.-N.	2.5	2.4	1.7	2.0	2.4	2.2	2.4	2.5	2.2	1.9	1.8	1.8	1.8
N.-É.	3.3	3.1	2.6	2.5	2.8	3.0	2.9	2.8	2.7	2.5	2.3	2.1	2.3
Î.-P.-É.	4.8	3.9	3.1	3.0	3.7	4.0	3.6	2.5	2.9	3.1	3.1	3.0	2.7
N.-B.	2.9	2.4	2.2	2.5	2.4	2.7	2.7	2.4	2.5	2.1	1.8	2.0	2.1
QUÉ.	0.5	0.6	0.6	0.6	0.5	0.6	0.5	0.5	0.5	0.4	0.5	0.5	0.5
ONT.	1.3	1.4	1.3	1.5	1.5	1.2	1.1	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.9
MAN.	2.8	2.7	2.7	2.7	2.4	2.3	2.2	2.4	2.1	2.0	1.9	2.2	2.1
SASK.	3.0	2.5	2.1	2.2	1.8	1.8	1.8	2.1	2.2	2.1	2.1	2.2	2.3
ALB.	2.3	2.4	3.1	2.4	2.2	2.7	3.0	3.1	2.8	2.3	2.4	2.4	2.3
C.-B.	2.3	1.9	1.9	2.5	2.8	2.7	3.2	3.0	2.8	3.0	2.8	2.7	2.4
TOTAL	1.6	1.5	1.5	1.6	1.6	1.6	1.6	1.5	1.4	1.3	1.3	1.3	1.3

Femmes

Province	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95
T.-N.	2.5	2.0	1.4	1.5	1.6	2.2	2.2	2.1	1.9	1.4	1.3	1.4	1.5
N.-É.	3.0	2.7	2.6	2.3	2.5	2.9	2.9	2.8	2.4	2.6	2.2	2.3	2.1
Î.-P.-É.	4.4	4.7	3.5	3.4	3.7	3.6	3.3	4.3	3.9	3.5	3.4	3.7	2.6
N.-B.	2.7	2.3	2.1	2.2	2.1	2.4	2.3	2.3	2.2	2.0	1.8	1.7	2.0
QUÉ.	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4	0.5	0.5
ONT.	1.2	1.2	1.2	1.3	1.3	1.1	1.0	0.9	0.8	0.7	0.7	0.8	0.8
MAN.	2.5	2.4	2.3	2.3	2.1	2.1	2.1	2.0	2.0	1.8	1.9	1.9	2.0
SASK.	2.8	2.5	1.9	2.1	1.9	1.8	1.7	1.9	2.2	2.2	2.1	2.2	2.3
ALB.	2.4	2.4	2.8	2.3	2.2	2.6	2.9	2.8	2.6	2.4	2.2	2.2	2.2
C.-B.	2.1	1.9	1.9	2.3	2.5	2.6	2.8	2.8	2.6	2.6	2.5	2.4	2.1
TOTAL	1.5	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.3	1.2	1.2	1.2	1.2

Tableau 3c - Entrées annuelles en pourcentage selon le groupe d'âge et de sexe : Hommes

Groupe d'âge	Province	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95
	T.-N.	4.0	3.6	2.7	3.9	5.6	5.2	5.6	5.1	3.9	3.5	2.4	3.6	3.1
DÉBUTANTS (20-24 ans)	N.-E.	5.6	5.2	4.7	4.9	4.9	5.1	5.0	5.7	4.3	4.6	3.4	3.6	4.4
	I.-P.-E.	9.5	4.9	7.0	4.7	4.9	7.5	5.4	-	6.7	6.1	-	-	5.9
	N.-B.	5.3	3.4	3.5	4.4	4.5	4.3	5.2	5.3	4.6	2.9	1.9	3.4	3.4
	QUE.	0.8	1.0	0.9	0.9	0.8	0.9	0.9	0.9	1.0	0.5	0.7	0.8	0.9
	ONT.	2.3	2.2	2.3	2.7	2.7	2.4	2.2	-	1.7	1.4	-	-	1.7
	MAN.	4.3	4.0	4.6	4.3	3.8	3.7	3.1	3.9	4.0	3.4	2.7	4.1	3.7
	SASK.	5.4	4.4	3.4	3.6	3.1	3.9	3.9	5.0	4.9	3.9	4.5	5.0	5.2
	ALB.	4.4	4.2	6.3	4.9	4.3	5.1	5.8	6.4	5.7	4.6	5.4	5.5	5.0
	C.-B.	4.3	3.6	3.8	5.2	5.3	4.9	6.2	5.6	5.5	5.8	5.8	6.2	5.5
	TOTAL	2.9	2.6	2.8	3.0	2.8	2.8	2.9	2.9	2.8	2.4	2.4	2.7	2.7
	T.-N.	3.0	2.6	1.9	2.6	2.8	2.9	2.4	3.1	2.9	2.7	2.5	2.5	2.8
JEUNES (25-34 ans)	N.-E.	3.8	3.6	3.2	2.9	3.4	3.5	3.3	3.1	3.4	3.0	2.9	3.0	3.1
	I.-P.-E.	5.5	5.4	2.2	4.3	4.3	5.4	4.3	3.3	3.4	4.3	3.3	3.4	3.5
	N.-B.	3.1	3.3	2.9	2.9	2.7	3.6	3.0	2.8	3.3	2.8	2.5	2.5	2.9
	QUE.	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.8	0.7	0.7	0.6	0.6	0.7	0.6	0.7
	ONT.	1.7	1.8	1.7	2.0	1.9	1.6	1.4	1.1	1.0	0.9	1.0	1.1	1.1
	MAN.	3.7	3.5	3.2	3.1	3.0	3.0	2.6	3.2	2.4	2.4	2.5	3.0	2.9
	SASK.	3.6	2.9	2.7	2.7	2.4	2.2	2.1	2.4	2.9	2.8	2.9	3.1	3.0
	ALB.	2.5	2.6	3.3	2.6	2.4	3.2	3.8	3.9	3.3	2.9	3.1	2.9	2.9
	C.-B.	2.8	2.5	2.3	3.0	3.4	3.6	4.3	3.8	3.7	4.1	3.9	3.6	3.3
	TOTAL	2.0	1.9	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	1.9	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
	T.-N.	1.6	1.5	1.2	1.1	1.4	1.0	1.5	1.5	1.4	1.2	1.4	0.9	1.2
ÂGE MÛR (35-44 ans)	N.-E.	2.8	2.4	1.5	1.6	1.9	3.5	2.5	1.9	2.0	1.9	1.8	1.5	1.8
	I.-P.-E.	3.0	4.2	2.7	2.5	2.4	3.4	3.3	2.1	2.1	1.9	3.1	3.0	2.0
	N.-B.	2.0	1.7	1.6	1.7	1.9	2.0	2.0	1.5	1.8	1.6	1.4	1.6	1.7
	QUE.	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4
	ONT.	1.0	1.0	1.0	1.1	1.1	0.9	0.8	0.7	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7
	MAN.	2.0	2.1	1.9	2.1	1.7	1.7	1.8	1.7	1.8	1.7	1.6	1.7	1.6
	SASK.	2.2	1.8	1.5	1.7	1.4	1.2	1.2	1.3	1.4	1.5	1.5	1.4	1.5
	ALB.	1.6	1.9	2.0	1.7	1.7	1.9	2.0	2.1	2.1	1.9	1.6	1.8	1.7
	C.-B.	1.5	1.3	1.3	1.8	2.1	2.0	2.4	2.3	2.2	2.2	2.0	2.1	1.8
	TOTAL	1.2	1.1	1.1	1.2	1.2	1.1	1.2	1.1	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
	T.-N.	1.4	2.3	0.9	0.9	-	0.9	1.3	-	1.5	0.7	1.0	0.6	1.2
ÂGÉS (45-54 ans)	N.-E.	-	1.6	1.4	1.1	1.3	-	1.5	1.9	1.4	1.5	1.4	1.0	1.3
	I.-P.-E.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.9	2.7	-
	N.-B.	1.4	1.4	0.7	1.4	1.0	1.0	1.5	1.2	-	1.1	1.3	1.4	-
	QUE.	0.2	0.2	-	0.2	0.2	0.2	-	0.2	0.2	-	0.2	0.2	0.3
	ONT.	0.5	-	0.5	-	0.5	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.5	0.4
	MAN.	1.0	1.0	1.3	1.5	1.2	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1	1.0	1.2	1.1
	SASK.	1.2	1.0	0.7	1.0	0.7	0.8	1.0	1.0	1.0	1.1	1.1	1.1	1.0
	ALB.	1.0	0.8	1.3	1.0	1.1	1.2	1.2	1.3	1.4	1.0	1.2	1.4	1.3
	C.-B.	1.0	0.8	0.9	1.2	1.6	1.4	1.4	1.7	1.4	1.5	1.3	1.4	1.1
	TOTAL	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.7	0.7

Tableau 3c - Entrées annuelles en pourcentage selon le groupe d'âge et de sexe (suite) : Femmes

Groupe d'âge	Province	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95
	T.-N.	4,1	3,4	2,5	2,6	3,6	5,1	4,5	4,7	3,8	2,7	2,3	3,0	3,6
DÉBUTANTES (20-24 ans)	N.-E.	4,9	4,9	4,9	3,8	4,3	4,8	5,7	4,6	4,4	5,1	3,1	3,7	3,0
	I.-P.-E.	4,4	8,9	4,5	4,8	4,8	7,1	7,7	5,9	6,3	6,5	6,7	-	-
	N.-B.	4,4	3,4	3,4	3,5	2,8	4,6	3,9	4,1	4,3	3,9	3,5	2,5	2,9
	QUE.	0,9	0,8	0,9	0,9	0,9	1,0	0,9	0,9	0,9	0,8	0,7	0,8	1,0
	ONT.	2,1	2,1	2,1	2,3	2,4	2,2	1,8	1,8	1,7	1,6	1,5	-	-
	MAN.	4,5	3,7	3,8	3,7	3,3	3,0	3,2	3,1	3,2	3,2	3,2	3,6	3,5
	SASK.	4,8	4,6	3,4	3,8	3,4	3,1	3,4	3,8	4,8	4,9	5,0	4,6	4,3
	ALB.	4,2	4,4	5,4	4,2	4,4	5,2	5,4	5,1	4,8	4,6	4,6	4,4	4,9
	C.-B.	4,0	3,4	3,3	4,6	4,5	4,5	5,2	5,2	5,0	5,2	5,4	4,7	4,8
	TOTAL	2,7	2,5	2,5	2,6	2,6	2,7	2,7	2,6	2,6	2,5	2,4	2,4	2,5
	T.-N.	3,2	2,4	1,8	1,8	2,0	2,4	2,6	2,6	2,4	1,8	2,0	2,1	2,1
JEUNES (25-34 ans)	N.-E.	3,6	3,1	2,9	2,9	3,0	3,5	3,5	3,5	2,9	3,3	2,9	3,0	2,5
	I.-P.-E.	7,9	5,6	5,5	4,3	5,2	4,1	3,1	4,0	4,1	3,1	4,0	5,1	4,2
	N.-B.	3,3	2,6	2,4	2,6	2,7	2,9	3,0	2,7	2,7	2,6	2,4	2,1	3,0
	QUE.	0,5	0,7	0,7	0,6	0,6	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7
	ONT.	1,6	1,7	1,7	1,6	1,7	1,4	1,3	1,2	1,0	1,0	0,9	1,1	1,0
	MAN.	3,2	3,2	3,1	2,9	2,7	2,9	2,7	2,7	2,4	2,3	2,6	2,5	2,3
	SASK.	3,6	3,1	2,1	2,5	2,2	2,1	2,0	2,6	2,6	2,5	3,0	3,1	3,3
	ALB.	2,6	2,6	3,1	2,5	2,4	3,0	3,6	3,4	3,1	2,8	2,6	2,8	2,7
	C.-B.	2,5	2,3	2,3	2,8	3,1	3,2	3,5	3,5	3,3	3,4	3,4	3,2	2,7
	TOTAL	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,6	1,6	1,6	1,7	1,6
	T.-N.	1,7	1,3	0,9	1,2	0,8	1,3	1,3	1,0	1,2	1,2	0,9	0,9	0,9
ÂGE MÛR (35-44 ans)	N.-E.	1,9	1,8	1,7	1,7	2,0	2,4	2,0	1,9	1,7	1,8	1,6	1,7	2,0
	I.-P.-E.	-	2,8	2,7	-	3,8	2,5	3,6	4,7	3,3	4,3	3,2	2,1	2,1
	N.-B.	2,0	1,7	1,6	1,6	1,7	1,6	1,4	1,7	1,6	1,2	1,2	1,5	1,5
	QUE.	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4
	ONT.	-	0,9	0,8	-	0,9	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,7	0,6
	MAN.	1,5	1,8	1,6	1,6	1,4	1,4	1,8	1,6	1,5	1,4	1,6	1,5	1,6
	SASK.	1,8	1,6	1,5	1,5	1,6	1,4	1,2	1,3	1,6	1,6	1,4	1,3	1,7
	ALB.	1,6	1,5	1,7	1,7	1,5	1,7	2,0	1,9	2,0	1,8	1,6	1,5	1,5
	C.-B.	1,3	1,5	1,3	1,5	1,6	1,9	2,1	2,1	1,9	1,9	1,8	1,8	1,6
	TOTAL	0,9	1,0	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9
	T.-N.	1,1	1,0	-	-	-	0,9	0,9	1,2	1,2	0,7	0,7	0,7	0,9
ÂGÉES (45-54 ans)	N.-E.	1,2	0,9	1,4	0,9	1,3	1,0	1,5	1,7	1,2	1,3	1,4	1,4	1,1
	I.-P.-E.	-	-	-	-	-	3,6	-	3,3	3,2	-	-	2,7	2,6
	N.-B.	-	1,1	0,7	1,1	0,7	1,0	1,3	1,2	1,1	0,8	-	1,0	1,1
	QUE.	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
	ONT.	0,4	-	0,4	0,6	0,5	0,4	-	0,4	0,4	-	0,4	0,4	0,4
	MAN.	0,9	0,9	0,9	1,1	0,9	0,8	0,8	0,8	1,0	0,7	0,7	0,8	1,0
	SASK.	0,8	0,8	0,5	0,8	0,5	0,8	0,7	0,7	0,7	0,9	0,9	1,1	1,0
	ALB.	0,9	1,0	1,3	0,9	1,1	1,1	1,4	1,3	1,4	1,2	1,1	1,1	1,3
	C.-B.	1,1	0,8	1,1	1,1	1,6	1,4	1,5	1,7	1,3	1,4	1,3	1,4	1,0
	TOTAL	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6

Tableau 4a - Mouvements nets en pourcentage, pour l'ensemble des particuliers

Province	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95
T.-N.	0,1	0,0	-1,3	-1,1	-0,7	-0,4	-0,5	-0,2	-0,2	-0,6	-0,8	-1,3	-1,5
N.-É.	0,7	0,5	-0,1	-0,5	-0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,3	-0,2	-0,3	-0,2
Î.-P.-É.	1,6	1,0	0,0	0,2	0,4	0,4	0,0	-0,3	-0,5	0,5	0,1	0,7	-0,1
N.-B.	0,8	-0,1	-0,4	-0,2	-0,5	-0,1	0,1	0,0	0,3	0,0	0,0	-0,2	0,1
QUÉ.	-0,2	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	-0,1	0,0
ONT.	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,2	-0,1	-0,2	-0,2	-0,1	-0,1	0,0	0,0
MAN.	0,2	0,0	-0,2	-0,4	-0,7	-1,0	-1,1	-0,9	-0,6	-0,8	-0,4	-0,3	-0,2
SASK.	0,7	0,2	-0,9	-0,8	-1,1	-2,0	-2,2	-1,6	-0,8	-0,8	-0,7	-0,4	0,0
ALB.	-1,8	-1,6	-0,2	-1,5	-1,5	-0,4	0,2	0,5	0,3	0,0	0,0	-0,2	0,0
C.-B.	0,4	-0,1	-0,4	0,5	0,9	1,1	1,5	1,5	1,3	1,6	1,5	1,3	0,9
TOTAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 4b - Mouvements nets en pourcentage, selon le sexe

Hommes

Province	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95
T.-N.	0,0	0,0	-1,6	-1,3	-0,6	-0,6	-0,6	0,0	-0,1	-0,4	-0,7	-1,3	-1,8
N.-É.	0,6	0,6	-0,1	-0,6	0,0	0,2	-0,1	-0,1	0,2	0,0	-0,2	-0,5	-0,2
Î.-P.-É.	2,0	0,8	0,4	0,0	0,4	0,7	0,4	-1,0	-0,6	1,0	0,0	0,3	-0,3
N.-B.	0,6	-0,2	-0,6	-0,4	-0,7	0,0	0,1	0,2	0,2	0,0	0,0	-0,1	-0,1
QUÉ.	-0,2	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0
ONT.	0,4	0,6	0,5	0,6	0,6	0,2	0,0	-0,2	-0,2	-0,2	-0,1	-0,1	0,0
MAN.	0,2	0,1	-0,1	-0,4	-0,5	-1,0	-1,3	-0,7	-0,7	-0,8	-0,6	-0,4	-0,2
SASK.	0,6	0,2	-0,8	-0,8	-1,2	-2,2	-2,2	-1,6	-0,8	-0,9	-0,8	-0,5	0,0
ALB.	-2,2	-1,6	-0,1	-1,6	-1,6	-0,4	0,2	0,7	0,3	0,0	0,1	0,0	-0,1
C.-B.	0,5	-0,2	-0,5	0,6	0,9	1,1	1,7	1,5	1,4	1,8	1,5	1,4	0,9
TOTAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Femmes

Province	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95
T.-N.	0,0	-0,1	-1,2	-1,0	-0,9	-0,2	-0,4	-0,2	-0,5	-0,7	-0,9	-1,3	-1,3
N.-É.	0,7	0,4	0,0	-0,5	-0,3	0,1	0,3	0,0	0,1	0,5	-0,1	-0,1	-0,3
Î.-P.-É.	1,2	1,5	0,0	0,4	0,4	0,0	-0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	-0,3
N.-B.	0,8	0,0	-0,3	0,0	-0,3	-0,1	0,0	-0,1	0,2	0,0	0,0	-0,2	0,1
QUÉ.	-0,3	-0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	0,0
ONT.	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,2	0,0	-0,1	-0,1	-0,2	-0,1	0,0	0,0
MAN.	0,0	-0,1	-0,3	-0,4	-0,8	-1,1	-0,8	-1,0	-0,6	-0,8	-0,3	-0,4	-0,1
SASK.	0,7	0,3	-0,8	-0,7	-1,2	-1,7	-2,1	-1,6	-0,8	-0,5	-0,6	-0,4	0,0
ALB.	-1,6	-1,6	-0,3	-1,2	-1,3	-0,3	0,2	0,4	0,2	0,0	-0,1	-0,3	0,0
C.-B.	0,4	0,0	-0,2	0,4	0,8	1,2	1,3	1,4	1,3	1,4	1,4	1,2	0,7
TOTAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 4c - Mouvements nets en pourcentage selon le groupe d'âge et de sexe : Hommes

Groupe d'âge	Province	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95
	T.-N.	-0.9	-1.8	-4.4	-4.0	-2.5	-2.6	-1.0	-0.5	-1.1	-1.7	-4.3	-3.4	-6.6
DÉBUTANTS (20-24 ans)	N.-E.	1.0	1.5	-0.6	-1.4	-0.8	-0.3	-1.3	-0.3	-0.7	0.5	-1.2	-2.4	-0.8
	I.-P.-E.	4.5	-2.2	0.1	-	-4.4	0.0	0.0	-	0.3	-	-	-	0.2
	N.-B.	0.8	-1.4	-2.2	-1.4	-0.7	-1.9	0.1	0.8	0.5	-0.8	-1.4	0.0	-0.9
	QUE.	-0.4	0.0	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	0.1	-0.3	-0.1	-0.1	0.0
	ONT.	0.7	0.7	0.7	-	1.0	0.6	0.2	-	-0.4	-	-	-	0.0
	MAN.	0.5	-0.2	0.5	-0.7	-0.2	-0.5	-2.6	-1.1	-0.9	-0.6	-1.6	-0.6	-0.3
	SASK.	1.1	0.6	-2.0	-2.4	-2.3	-4.1	-3.9	-3.6	-1.7	-2.3	-2.3	-1.3	0.1
	ALB.	-2.7	-1.5	1.8	-0.8	-1.0	0.7	1.2	2.2	1.3	0.5	1.5	1.0	0.2
	C.-B.	0.8	-0.4	-1.2	1.3	1.2	1.6	3.1	2.3	2.1	3.1	3.0	3.3	2.6
	TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	T.-N.	0.3	0.3	-1.3	-0.9	-0.4	-0.1	-1.1	0.1	0.1	-0.4	-0.6	-1.4	-1.7
JEUNES (25-34 ans)	N.-E.	0.9	0.7	0.2	-0.7	0.0	-0.3	-0.3	-0.1	0.2	-0.4	-0.5	-0.1	-0.2
	I.-P.-E.	2.2	2.2	-1.0	1.1	1.1	1.1	0.0	-1.0	-2.0	2.1	-1.0	0.0	-1.1
	N.-B.	0.4	0.1	0.2	-0.3	-1.2	0.4	-0.3	-0.1	0.7	0.2	-0.1	-0.8	-0.2
	QUE.	-0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	-0.1	-0.1	0.0	-0.1	0.0
	ONT.	0.6	0.8	0.7	0.9	0.8	0.3	0.0	-0.4	-0.3	-0.4	-0.3	0.0	-0.1
	MAN.	0.4	0.4	-0.4	-0.5	-0.6	-1.3	-1.6	-0.7	-1.0	-1.1	-0.6	-0.3	-0.1
	SASK.	0.9	-0.2	-0.9	-0.7	-1.2	-2.2	-3.1	-2.2	-0.8	-0.8	-1.3	-0.1	0.2
	ALB.	-2.9	-2.6	-0.6	-2.2	-2.2	-0.7	0.4	0.9	0.3	-0.1	0.2	-0.5	-0.1
	C.-B.	0.6	-0.2	-0.8	0.6	0.9	1.5	2.2	1.8	1.8	2.5	2.1	1.8	1.2
	TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	T.-N.	0.3	0.0	-0.5	-0.5	-0.4	-0.8	-0.2	0.1	0.0	-0.2	-0.2	-1.1	-1.1
ÂGE MÛR (35-44 ans)	N.-E.	0.6	0.5	-0.3	-0.3	0.0	1.6	0.4	-0.1	0.5	0.1	0.0	-0.7	0.0
	I.-P.-E.	0.1	1.4	-	0.0	0.0	1.1	0.1	0.0	0.1	-0.1	1.1	-	0.0
	N.-B.	0.8	-0.1	-0.6	-0.2	-0.3	0.2	0.3	0.2	0.0	0.0	0.0	0.4	0.2
	QUE.	-0.2	0.0	-	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	-0.2	-0.1	0.0	-	0.0
	ONT.	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.2	0.0	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1	0.0	0.0
	MAN.	-0.2	-0.1	-0.4	-0.4	-0.8	-1.1	-1.1	-0.5	-0.4	-0.6	-0.3	-0.3	-0.3
	SASK.	0.4	0.3	-0.5	-0.5	-0.7	-1.7	-1.3	-1.0	-0.7	-0.8	-0.2	-0.4	-0.3
	ALB.	-1.3	-0.8	-0.4	-1.5	-1.3	-0.5	-0.3	0.2	0.1	0.1	-0.2	0.0	-0.2
	C.-B.	0.2	-0.2	-0.3	0.4	0.8	1.0	1.3	1.3	1.2	1.3	1.1	1.0	0.6
	TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	T.-N.	0.1	-	-1.7	-0.4	-	0.1	-0.4	-	0.4	-0.7	0.4	-1.2	0.0
ÂGÉS (45-54 ans)	N.-E.	-	0.6	0.1	-0.2	-	-	0.3	0.5	0.1	0.5	0.4	-	0.1
	I.-P.-E.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	N.-B.	0.4	0.4	-	0.4	-0.6	-	0.6	0.1	-	-	0.3	0.3	-
	QUE.	-0.2	-0.1	-	0.0	0.0	-0.1	-	0.0	-0.1	-	0.0	-0.1	0.0
	ONT.	0.2	-	0.2	-	0.1	0.0	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	-0.1
	MAN.	0.0	-0.2	-0.1	-0.1	-0.2	-0.4	-0.3	-0.9	-0.4	-0.3	-0.3	-0.4	-0.1
	SASK.	0.3	0.3	-0.5	-0.2	-0.7	-1.1	-0.7	-0.7	-0.4	-0.2	-0.2	-0.5	-0.2
	ALB.	-0.8	-0.8	-0.3	-1.1	-1.0	-0.2	-0.1	0.1	0.1	-0.4	0.0	0.2	0.0
	C.-B.	0.3	0.1	0.0	-	0.8	0.8	-	1.1	0.8	1.0	-	0.7	-
	TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 4c - Mouvements nets en pourcentage selon le groupe d'âge et de sexe (suite) : Femmes

Groupe d'âge	Province	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95
	T.-N.	-0.4	-0.8	-3.7	-2.4	-2.4	-0.4	-0.9	0.0	-0.9	-2.1	-3.2	-2.7	-3.4
DÉBUTANTES (20-24 ans)	N.-E.	-1.7	0.3	-1.9	-0.9	-2.6	0.0	-1.9	-3.9	-1.8	-1.3	-9.4	-2.7	0.1
	I.-P.-E.	1.1	4.3	-0.3	-1.6	-1.3	1.7	2.8	0.6	1.9	-	2.1	-	-
	N.-B.	0.7	-0.3	-1.5	-0.3	-1.5	-0.7	-0.8	-0.4	0.0	-0.4	0.0	-0.9	-1.3
	QUE.	-0.2	-0.2	-0.1	0.0	-0.1	-0.1	0.0	-0.1	-0.1	-0.3	-0.2	-0.2	0.2
	ONT.	0.6	0.8	0.7	1.0	1.1	0.5	0.0	-0.1	-0.3	-	-0.1	-	-
	MAN.	0.5	0.0	0.1	-0.6	-0.7	-2.1	-1.4	-2.3	-0.9	-1.2	-0.3	0.1	-0.3
	SASK.	1.3	0.8	-1.8	-1.3	-2.1	-3.5	-4.2	-3.0	-1.2	-1.2	-1.2	-1.2	-0.4
	ALB.	-2.9	-1.7	1.1	-1.1	-1.3	0.6	1.1	1.3	0.3	-0.1	0.2	-0.1	0.5
	C.-B.	0.8	0.0	-0.7	1.0	1.0	1.5	2.2	2.4	2.4	2.6	2.9	2.2	2.0
	TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	T.-N.	-0.1	0.2	-0.6	-1.0	-0.3	-0.2	-0.2	0.0	-0.6	-0.6	-0.6	-1.7	-1.4
JEUNES (25-34 ans)	N.-E.	-1.0	-1.3	-1.5	-0.3	-1.1	-1.6	-0.6	-0.5	-1.2	0.3	-0.1	-0.1	-1.7
	I.-P.-E.	4.9	2.8	2.5	1.3	1.9	0.9	0.0	0.3	1.1	0.4	1.0	1.9	0.8
	N.-B.	0.9	-0.1	-0.1	-0.*	-0.3	-0.1	0.2	-0.5	0.2	0.1	0.0	-0.5	0.5
	QUE.	-0.4	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	-0.2	0.0
	ONT.	0.6	0.8	0.8	0.6	0.7	0.2	0.0	-0.1	-0.2	-0.2	-0.3	0.0	0.0
	MAN.	0.0	0.0	-0.2	-0.5	-1.1	-1.1	-0.9	-1.2	-1.3	-1.0	-0.1	-0.5	-0.3
	SASK.	1.1	0.2	-1.3	-0.4	-1.6	-2.0	-2.8	-1.8	-0.9	-0.8	-0.2	-0.2	-0.1
	ALB.	-1.9	-2.1	-1.0	-2.0	-2.0	-0.6	0.2	0.5	0.4	-0.1	-0.4	-0.3	0.0
	C.-B.	0.3	0.0	-0.3	0.5	1.0	1.4	1.5	1.7	1.6	1.7	1.9	1.5	0.8
	TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	T.-N.	0.4	-0.2	-0.6	-0.2	-1.1	-0.3	-0.4	-0.7	-0.2	-0.2	-0.2	-0.6	-0.8
ÂGE MÛR (35-44 ans)	N.-E.	0.5	-0.9	-0.9	-0.9	0.8	0.0	-0.3	-2.8	-2.7	-1.4	-1.6	-1.4	0.0
	I.-P.-E.	-	1.2	1.0	-	-	0.6	1.6	2.8	1.8	2.7	1.4	0.2	0.5
	N.-B.	0.8	0.1	0.3	0.1	0.0	0.0	-0.1	0.1	0.0	-0.2	-0.1	0.0	0.2
	QUE.	-0.2	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	-0.1	0.0	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0
	ONT.	-	0.4	0.3	-	-	0.0	0.0	0.0	-0.1	0.0	0.0	0.1	0.0
	MAN.	-0.1	-0.2	-0.2	-0.3	-0.7	-1.1	-0.6	-0.7	-0.5	-0.5	-0.3	-0.2	0.0
	SASK.	0.2	0.4	-0.2	-0.7	-0.5	-1.2	-1.3	-1.3	-0.7	-0.5	-0.5	-0.5	0.1
	ALB.	-0.6	-1.3	-0.3	-0.7	-0.8	-0.2	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	-0.4	-0.3
	C.-B.	0.1	0.3	-0.1	0.2	0.4	1.0	1.1	1.2	1.0	1.1	0.9	0.9	0.6
	TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	T.-N.	0.1	-	-	-	-	0.0	-0.3	-0.4	0.5	-0.4	-0.3	-0.2	-0.3
ÂGÉES (45-54 ans)	N.-E.	-	-1.2	-0.7	-1.1	-	-0.8	-0.2	-	-0.4	-0.2	0.0	-	-0.1
	I.-P.-E.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	N.-B.	-	0.0	-	0.1	-0.3	-	0.1	0.4	-	-	-	-0.1	0.2
	QUE.	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	-0.1	-0.1
	ONT.	0.2	-	0.1	0.3	0.2	0.1	-	-0.1	0.0	-	0.0	-0.1	0.0
	MAN.	-0.1	-0.1	-0.3	-0.1	-0.5	-0.4	-0.4	-0.5	-0.1	-0.7	-0.3	-0.5	-0.1
	SASK.	0.1	0.1	-0.5	-0.2	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.9	-0.4	-0.3	-0.1	0.0
	ALB.	-0.7	-0.4	0.0	-0.6	-0.7	-0.5	0.2	-0.1	0.3	-0.1	-0.1	-0.3	0.3
	C.-B.	0.6	0.0	0.2	-	0.9	0.8	-	1.1	0.6	0.9	-	0.9	-
	TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Figure 2 – Entrées annuelles en pourcentage, pour l'ensemble des particuliers

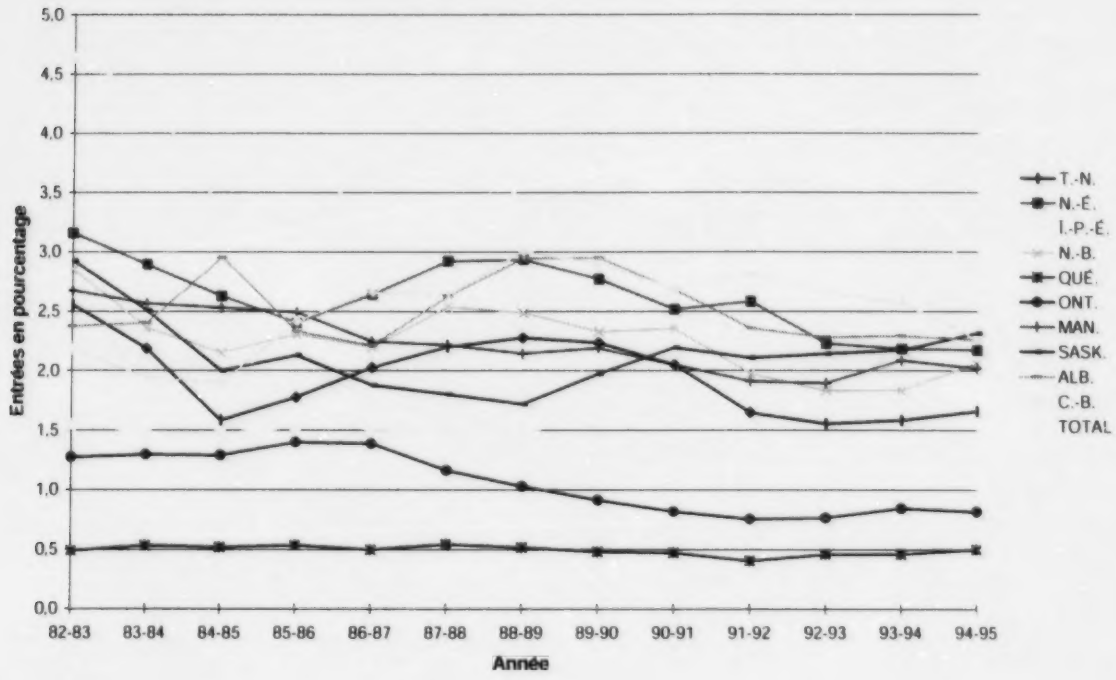

Figure 3 – Mouvements nets en pourcentage, pour l'ensemble des particuliers

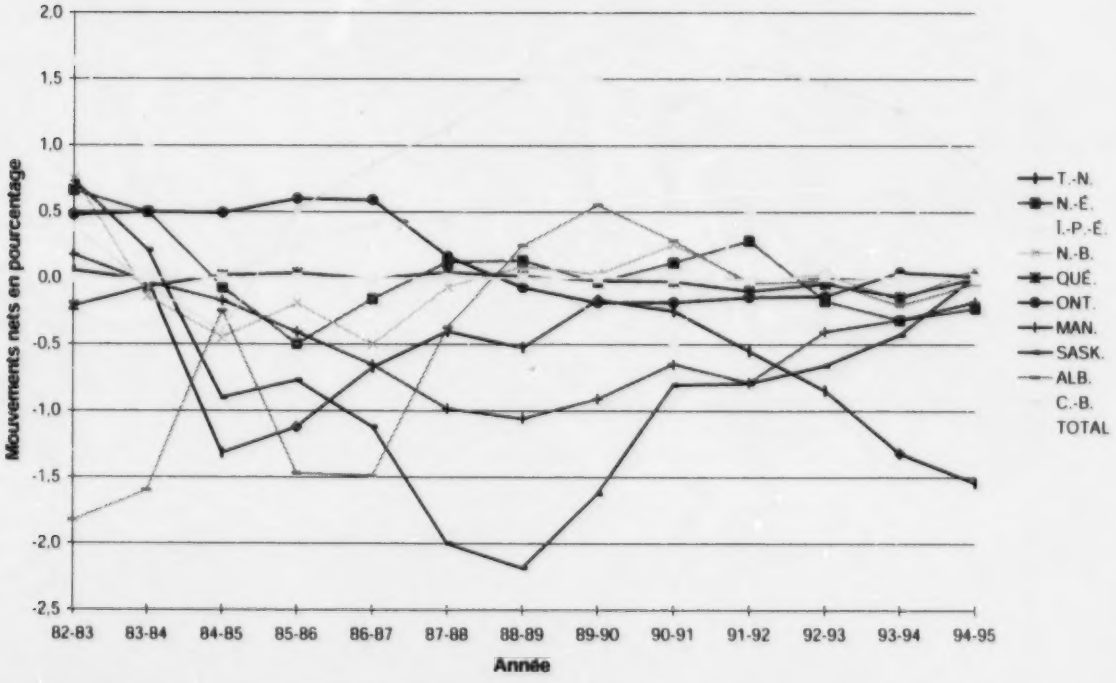

Si nous nous attardons aux résultats pour l'ensemble des particuliers (tableaux 2a, 3a et 4a et les figures s'y rattachant), le sens général des résultats est sans doute largement conforme aux prévisions, malgré certaines surprises, bien que la nature plutôt mixte de la plupart des tendances n'ait pas nécessairement été prévue. Par exemple, alors que les entrées de population en Colombie-Britannique étaient généralement supérieures aux sorties (d'où des gains démographiques nets dus à la mobilité interprovinciale) et alors que la province menait effectivement le bal à cet égard, la tendance de l'immigration nette n'a pas été uniforme pendant toutes les années, puisque des sorties nettes ont été enregistrées en 1983-1984 et en 1984-1985. Ainsi, non seulement un nombre considérable de gens ont quitté la Colombie-Britannique au cours de la plupart des années, ses taux de sortie étant supérieurs à ceux de l'Ontario et du Québec (comme nous l'avons vu précédemment), mais ces mouvements étaient suffisamment importants certaines années pour que la province accuse une perte démographique nette due à la mobilité interprovinciale, résultat qui pourrait étonner bien des gens. Par contre, cela s'explique peut-être par le fait que, même si la Colombie-Britannique est une province favorisée du point de vue des niveaux de revenu, ses taux de chômage sont souvent relativement élevés aussi[37].

Ce qui étonne sans doute encore plus, c'est que la province affichant le bilan de mobilité net le plus semblable à celui de la Colombie-Britannique (du point de vue du nombre d'années s'accompagnant d'un gain démographique net dû à la mobilité interprovinciale) est l'Île-du-Prince-Édouard, qui a enregistré des mouvements nets négatifs au cours de seulement trois années (en plus de quelques années où les mouvements nets ont été nuls). Ainsi, bien que les taux d'émigration de l'Île-du-Prince-Édouard aient été assez élevés à toutes les années, ils étaient généralement plus que compensés par des taux d'immigration encore plus élevés. De toute évidence, il faut analyser soigneusement les deux côtés de l'équation de la mobilité pour dûment évaluer les effets nets de la mobilité interprovinciale, de pair avec l'«attrait» général de chaque province.

Le bilan de l'Île-du-Prince-Édouard se compare, par exemple, à celui de l'Ontario, où les entrées ont surpassé les sorties au cours de toutes les années jusqu'en 1988, après quoi les sorties ont été systématiquement supérieures jusqu'en 1994. En bref, comme le moteur manufacturier du pays (ainsi qu'on décrit souvent l'Ontario) connaissait des ratées pendant la récession du début des

[37] Encore une fois, les résultats présentés dans cette section cadrent généralement avec d'autres données publiées où des comparaisons sont possibles, Vachon et Vaillancourt étant à nouveau la meilleure source à cet égard.

années 90, son attrait comme endroit où vivre a diminué dans la même mesure, ce qui tranchait sans doute avec son image populaire de lieu de résidence très attirant pour la population des autres provinces[38].

La Nouvelle-Écosse a connu des pertes et des gains nets dus à la mobilité interprovinciale dans un nombre égal d'années (en plus de certaines années où les gains et les pertes se sont annulés), la population du Nouveau-Brunswick a augmenté pendant quatre années et diminué pendant six, tandis que Terre-Neuve, le Manitoba et la Saskatchewan ont tous affiché des pertes nettes dues à la mobilité interprovinciale à presque toutes les années (bien entendu, tous les chiffres sont calculés par rapport aux populations sous-jacentes représentées dans nos échantillons : les adultes non étudiants âgés de 20 à 54 ans, *etc.*). Le Québec garde son caractère différent à cet égard aussi, sa variation démographique nette due à la mobilité interprovinciale étant presque nulle pour toutes les années. Ces résultats sont tous généralement valables pour les hommes comme pour les femmes.

Si nous nous attardons brièvement aux résultats selon l'âge, il ressort de nouveau que certaines tendances interprovinciales deviennent encore plus évidentes pour les groupes d'âge particuliers (tableaux 2c, 3c, 4c). Dans bien des cas, elles indiquent que les importantes sorties brutes dont nous venons de traiter sont en fait également associées à des pertes démographiques nettes significatives. Si nous prenons encore une fois le groupe le plus jeune (le plus critique?), nous constatons, par exemple, que Terre-Neuve a affiché une perte démographique nette chaque année, soit en moyenne de plus de 2,7 % par an chez les hommes et de 1,8 % par an chez les femmes (les taux étant particulièrement élevés au cours des trois dernières années visées par les données). Les tendances concernant la variation nette sont quelque peu moins prononcées dans le cas des groupes de débutants des autres provinces caractérisées par un important exode, soit la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan et, à un degré moindre, l'Île-du-Prince-Édouard. Enfin, les pertes nettes constantes observées chez les groupes les plus jeunes au Québec font contraste avec les mouvements de sortie généralement faibles et compensatoires constatés pour l'ensemble des particuliers, quoique les chiffres demeurent relativement infimes.

[38] Il faut se rappeler que les immigrants et les émigrants internationaux – éléments très importants de la dynamique démographique de l'Ontario en particulier (ainsi que de la Colombie-Britannique) – sont nécssairement exclus de toute cette analyse du fait que leurs mouvements vers le Canada ne sont pas consignés dans la BDAL.

4. Profils longitudinaux

Nous avons exploité plus à fond l'aspect longitudinal étendu du fichier de la BDAL en dressant des profils dynamiques de la mobilité interprovinciale basés sur les enregistrements des particuliers pour toute la période 1982-1995 visée par les données (cette phase de l'analyse étant limitée aux particuliers qui figurent dans la BDAL toutes les années, comme il en a été question précédemment). Ainsi, chaque particulier est catégorisé selon qu'il n'a pas déménagé d'une province à une autre entre 1982 et 1995 («aucun déménagement»); qu'il a déménagé une seule fois à destination d'une autre province où il est ensuite demeuré («un seul déménagement»); qu'il a déménagé plus d'une fois et a terminé la période dans une province différente de celle de l'année de référence 1982 («plusieurs déménagements»); ou qu'il a fait toute une série de déménagements au bout desquels il s'est retrouvé à nouveau dans la province d'origine en 1995 («retour»)[39].

4.1 Tendances longitudinales concernant la mobilité

Dans la première partie de cette section, nous présentons et examinons les tendances longitudinales concernant la mobilité. Suit une analyse de la dynamique du revenu s'y rapportant.

4.1.1 Profils longitudinaux de mobilité pour l'ensemble des particuliers

Le tableau 5a indique que la vaste majorité des Canadiens sont demeurés dans la même province au cours de toute la période visée par les données : en effet, pas moins de 92,6 % de tous les particuliers sont restés fidèles à leur province de résidence de l'année de référence 1982 pendant les 13 années qui ont suivi. Par ailleurs, 1,9 % des particuliers ont déménagé, mais ils étaient de retour en 1995 dans leur province d'origine de 1982. En tout et partout, 94,5 % des particuliers résidaient, lors de la dernière année de la période, dans la même province qu'au début[40].

Par contre, 4,5 % des particuliers représentés dans ces échantillons ont changé de province de résidence une fois, puis sont restés dans leur nouvelle province jusqu'en 1995. Parmi les autres,

[39] Comme il s'agit de processus dynamiques qui sont fonction du temps, les résultats dépendent de la période d'échantillonnage choisie, à savoir la «fenêtre» du profil longitudinal dressé par les données.

[40] Les chiffres (au niveau provincial) sont conformes à ceux que contient la troisième partie du tableau A2 de l'Annexe (présenté précédemment) : la somme des catégories «Aucun déménagement» et «Déménagement et retour» du tableau 4a correspond aux chiffres de la diagonale du tableau A2, ces derniers représentant le pourcentage des particuliers qui se trouvaient encore ou à nouveau en 1995 dans leur province d'origine de 1982 parmi l'ensemble des particuliers faisant partie des échantillons de travail pendant les treize années.

1,0 % sont déménagés plus d'une fois sans retourner dans leur province d'origine. Compte tenu des 1,9 % de particuliers qui ont déménagé mais sont ensuite retournés «chez eux» (comme nous venons de le mentionner), la proportion de particuliers ayant déménagé (un seul déménagement, plusieurs déménagements, retour) a atteint 7,4 %.

Tableau 5a - Profils longitudinaux de mobilité, pour l'ensemble des particuliers

Province	Aucun déménagement	Un seul déménagement	Plusieurs déménagements	Démén. et retour	TOTAL
T.-N.	86,8	6,6	2,4	4,2	100 %
N.-É.	88,9	5,5	2,1	3,4	100 %
Î.-P.-É.	88,5	6,2	2,8	2,8	100 %
N.-B.	89,2	5,4	2,1	3,3	100 %
QUÉ.	96,7	1,9	0,3	1,1	100 %
ONT.	95,3	2,8	0,5	1,3	100 %
MAN.	85,7	8,8	2,6	2,9	100 %
SASK.	85,1	9,8	2,4	2,8	100 %
ALB.	81,2	12,6	2,6	3,7	100 %
C.-B.	91,8	4,3	1,1	2,8	100 %
TOTAL	92,6	4,5	1,0	1,9	100 %

Toutefois, les tendances variaient de beaucoup selon la province, et le classement des provinces relativement à ces profils longitudinaux s'apparentait à celui qui reposait sur les taux de mobilité sur un an et à long terme dont il a été question précédemment. Ainsi, le Québec et l'Ontario présentaient les pourcentages les plus faibles de personnes ayant déménagé, peu importe la catégorie; la Colombie-Britannique avait les taux suivants les plus bas; l'Alberta affichait les taux d'émigration les plus élevés; les autres provinces se situaient entre ces minimums et ces maximums. Donc, près de 20 % des particuliers vivant en Alberta en 1982 ont ensuite changé de province, les taux correspondants des provinces des Prairies et de l'Atlantique variaient entre 10 % et 15 %, et seules les trois provinces les plus grandes affichaient des taux inférieurs à 10 %, leurs facteurs de pondération démographiques ramenant le taux national global dans cette même fourchette.

Les classements des provinces quant aux différentes catégories de personnes ayant déménagé sont généralement uniformes, c'est-à-dire que les provinces comptant une forte proportion d'une catégorie donnée de personnes ayant déménagé tendaient à avoir une proportion comparable des autres catégories aussi. Les répartitions précises entre les diverses catégories de personnes ayant déménagé à l'échelle des provinces sont toutefois également intéressantes. Dans les provinces des

Prairies et à l'Île-du-Prince-Édouard, la proportion de particuliers qui sont partis, mais qui ont fini par revenir, était relativement faible. À l'inverse, les gens qui sont retournés dans leur province d'origine représentaient des proportions relativement élevées de l'ensemble des personnes ayant quitté les autres provinces de l'Atlantique, le Québec et (surtout) la Colombie-Britannique. Pour sa part, l'Ontario se trouvait en milieu de classement à cet égard[41].

Ainsi, les particuliers ayant quitté l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta étaient plus susceptibles d'être partis pour de bon que ce n'était le cas des autres provinces. Ces tendances (longitudinales) sembleraient non seulement contribuer grandement à bien faire comprendre les différents genres de mobilité interprovinciale qui se produisent, mais également avoir diverses incidences du point de vue des politiques. Par exemple, le fait que l'émigration est plus susceptible de se traduire par une réinstallation permanente (plutôt qu'un retour) dans certaines provinces que dans d'autres est un élément d'information pertinent par rapport à diverses questions concernant la dynamique du marché du travail, la transférabilité des programmes sociaux, voire les aspects «culturels» de la mobilité (les effets qu'ont les «nouveaux» résidents sur le tissu social de la province, la nécessité pour les particuliers de s'adapter à un nouvel environnement, *etc.*). En bref, les déménagements temporaires ont probablement d'innombrables incidences différentes de celles des déménagements permanents à tous ces égards, et ces données font ressortir ces tendances au niveau national et par province.

4.1.2 Profils longitudinaux de mobilité selon l'âge et le sexe

Le tableau 5b montre les profils longitudinaux de mobilité selon le sexe, tandis que le tableau 5c les présente en fonction des huit groupes d'âge et de sexe. Il est intéressant de constater que les femmes semblent ici être légèrement plus mobiles que ne le sont les hommes, alors que les observations antérieures indiquaient le contraire. Toute contradiction apparente peut cependant s'expliquer par le fait que des échantillons différents sont utilisés dans les deux parties de l'analyse. Les profils longitudinaux complets qui sont présentés ici sont basés sur les particuliers qui faisaient partie des échantillons de travail pour toutes les années allant de 1982 à 1995, alors que les constatations énoncées précédemment étaient fondées sur les particuliers qui étaient

[41] Une mesure utile de cette dynamique (il n'existe aucune mesure standard) est la proportion de personnes qui retournent dans leur province d'origine parmi toutes les catégories de personnes ayant déménagé. Voici les résultats de ces calculs : Terre-Neuve : 0,32; Nouvelle-Écosse : 0,31; Île-du-Prince-Édouard : 0,24; Nouveau-Brunswick : 0,31; Québec : 0,33; Ontario : 0,28; Manitoba : 0,20; Saskatchewan : 0,19; Alberta : 0,20; Colombie-Britannique : 0,34; total national : 0,26.

inclus dans les échantillons de travail seulement au cours des paires d'années pertinentes – de toute évidence, un ensemble beaucoup moins rigoureux de restrictions. Donc, comparativement aux hommes, les femmes qui faisaient continuellement partie des échantillons de travail pendant toutes les années étaient, semble-t-il, d'une mobilité relative supérieure à celle de leurs homologues faisant partie des échantillons certaines années seulement – ce qui explique pourquoi les taux de mobilité des femmes dépassent ceux des hommes dans les profils longitudinaux complets[42].

Tableau 5b - Profils longitudinaux de mobilité, selon le sexe

Hommes

Province	Aucun déménagement	Un seul déménagement	Plusieurs démén.	Déménagement et retour	TOTAL
T.-N.	87,1	6,2	2,5	4,2	100 %
N.-É.	89,2	5,2	2,2	3,4	100 %
Î.-P.-É.	89,5	5,8	2,6	2,6	100 %
N.-B.	89,5	5,2	2,2	3,3	100 %
QUÉ.	96,9	1,8	0,3	1,0	100 %
ONT.	95,4	2,7	0,6	1,2	100 %
MAN.	86,2	8,5	2,6	2,7	100 %
SASK.	85,6	9,5	2,4	2,5	100 %
ALB.	81,6	12,3	2,6	3,6	100 %
C.-B.	92,2	4,0	1,1	2,7	100 %
TOTAL	92,8	4,3	1,1	1,9	100 %

Femmes

Province	Aucun déménagement	Un seul déménagement	Plusieurs déménagements	Déménagement et retour	TOTAL
T.-N.	86,5	7,0	2,4	4,3	100 %
N.-É.	88,6	5,9	2,1	3,4	100 %
Î.-P.-É.	87,5	6,5	3,0	3,0	100 %
N.-B.	88,9	5,7	2,1	3,4	100 %
QUÉ.	96,6	2,0	0,3	1,1	100 %
ONT.	95,3	2,9	0,5	1,3	100 %
MAN.	85,2	9,1	2,5	3,1	100 %
SASK.	84,5	10,1	2,3	3,1	100 %
ALB.	80,8	12,9	2,5	3,8	100 %
C.-B.	91,3	4,6	1,1	2,9	100 %
TOTAL	92,4	4,6	1,0	2,0	100 %

[42] Nous avons laissé entendre dans une section antérieure que le fait de limiter les échantillons aux particuliers figurant dans la BDAL toutes les années ne changeait pas grand-chose aux résultats. Ce commentaire demeure généralement vrai, puisqu'il a été formulé dans le contexte de l'importance et du sens des mouvements interprovinciaux – qui concordent en fait pour les deux plans d'échantillonnage différents. Par contre, les fluctuations assez modestes des tendances hommes-femmes sont suffisamment importantes pour inverser les tendances relatives par rapport aux constatations antérieures basées sur les taux annuels.

Tableau 5c - Profils longitudinaux de mobilité, selon le groupe d'âge et de sexe

Débutants (20-24 ans)

Hommes

Province	Aucun déménagement	Un seul déménagement	Plusieurs déménagements	Déménagement et retour	TOTAL
T.-N.	76,8	9,7	5,2	8,4	100 %
N.-É.	82,3	7,1	4,4	6,6	100 %
Î.-P.-É.	85,7	7,1	-	-	100 %
N.-B.	82,7	6,6	-	-	100 %
QUÉ.	95,3	2,1	0,6	2,0	100 %
ONT.	93,0	3,7	1,2	2,2	100 %
MAN.	81,0	10,3	3,8	4,6	100 %
SASK.	79,1	12,4	4,3	4,3	100 %
ALB.	74,1	16,0	4,3	5,6	100 %
C.-B.	87,0	5,4	2,3	5,6	100 %
TOTAL	88,7	5,8	2,0	3,5	100 %

Femmes

Province	Aucun déménagement	Un seul déménagement	Plusieurs déménagements	Déménagement et retour	TOTAL
T.-N.	78,7	9,6	4,3	7,4	100 %
N.-É.	82,4	8,0	4,2	5,7	100 %
Î.-P.-É.	81,6	10,5	-	-	100 %
N.-B.	81,5	7,8	-	-	100 %
QUÉ.	94,9	2,5	0,7	2,0	100 %
ONT.	92,5	3,9	1,0	2,6	100 %
MAN.	77,8	11,6	5,2	5,5	100 %
SASK.	77,0	13,4	4,3	5,2	100 %
ALB.	71,8	17,7	4,4	6,1	100 %
C.-B.	85,1	6,9	2,3	5,7	100 %
TOTAL	87,7	6,5	2,1	3,7	100 %

Jeunes (25-34 ans)

Hommes

Province	Aucun déménagement	Un seul déménagement	Plusieurs déménagements	Déménagement et retour	TOTAL
T.-N.	86,2	6,8	2,5	4,2	100 %
N.-É.	87,8	6,0	2,6	3,8	100 %
Î.-P.-É.	88,9	5,6	2,8	2,8	100 %
N.-B.	88,8	5,8	2,2	3,1	100 %
QUÉ.	96,6	1,9	0,4	1,1	100 %
ONT.	94,5	3,2	0,7	1,6	100 %
MAN.	84,1	9,7	3,3	3,1	100 %
SASK.	83,0	11,5	2,8	2,8	100 %
ALB.	78,4	14,3	3,2	4,0	100 %
C.-B.	90,0	5,3	1,3	3,4	100 %
TOTAL	91,4	5,1	1,3	2,2	100 %

Tableau 5c (suite)

Femmes

Province	Aucun déménagement	Un seul déménagement	Plusieurs déménagements	Déménagement et retour	TOTAL
T.-N.	85.7	7.6	2.6	4.2	100 %
N.-É.	87.1	6.5	2.7	3.6	100 %
Î.-P.-É.	86.1	6.9	4.2	2.8	100 %
N.-B.	88.0	6.4	2.3	3.3	100 %
QUÉ.	96.2	2.2	0.3	1.3	100 %
ONT.	94.5	3.3	0.7	1.6	100 %
MAN.	82.8	10.8	2.8	3.6	100 %
SASK.	81.6	12.2	2.9	3.4	100 %
ALB.	78.0	14.8	3.1	4.1	100 %
C.-B.	89.6	5.7	1.3	3.4	100 %
TOTAL	91.1	5.4	1.3	2.3	100 %

Âge mûr (35-44 ans)

Hommes

Province	Aucun déménagement	Un seul déménagement	Plusieurs déménagements	Déménagement et retour	TOTAL
T.-N.	90.5	5.2	2.0	2.8	100 %
N.-É.	90.8	4.9	1.8	2.6	100 %
Î.-P.-É.	90.4	5.8	-	-	100 %
N.-B.	91.2	4.6	-	-	100 %
QUÉ.	97.5	1.6	0.3	0.6	100 %
ONT.	96.3	2.4	0.5	0.9	100 %
MAN.	87.8	7.7	2.5	1.9	100 %
SASK.	88.2	8.1	2.0	2.0	100 %
ALB.	85.8	9.6	1.8	2.8	100 %
C.-B.	93.8	3.4	0.8	2.0	100 %
TOTAL	94.3	3.6	0.8	1.3	100 %

Femmes

Province	Aucun déménagement	Un seul déménagement	Plusieurs déménagements	Déménagement et retour	TOTAL
T.-N.	90.7	5.7	1.2	2.8	100 %
N.-É.	91.3	4.7	1.1	2.9	100 %
Î.-P.-É.	88.9	7.4	-	-	100 %
N.-B.	91.7	4.3	-	-	100 %
QUÉ.	97.5	1.6	0.2	0.8	100 %
ONT.	96.3	2.4	0.3	0.9	100 %
MAN.	88.5	7.4	1.8	2.0	100 %
SASK.	88.7	7.6	1.7	2.2	100 %
ALB.	86.4	9.5	1.5	2.6	100 %
C.-B.	93.6	3.6	0.8	2.0	100 %
TOTAL	94.5	3.5	0.6	1.4	100 %

Tableau 5c (suite)
Âgés (45-54 ans)

Hommes

Province	Aucun déménagement	Un seul déménagement	Plusieurs déménagements	Déménagement et retour	TOTAL
T.-N.	92.9	4.2	1.2	2.4	100 %
N.-É.	95.1	2.8	0.7	1.7	100 %
Î.-P.-É.	94.7	-	-	-	100 %
N.-B.	94.2	-	-	-	100 %
QUÉ.	97.6	1.7	0.2	0.5	100 %
ONT.	97.1	2.1	0.2	0.7	100 %
MAN.	91.5	6.1	1.1	1.6	100 %
SASK.	92.2	5.7	0.9	1.5	100 %
ALB.	88.3	8.6	1.0	2.2	100 %
C.-B.	96.3	2.2	0.4	1.1	100 %
TOTAL	95.7	3.0	0.4	1.0	100 %

Femmes

Province	Aucun déménagement	Un seul déménagement	Plusieurs déménagements	Déménagement et retour	TOTAL
T.-N.	92.3	4.2	1.4	2.8	100 %
N.-É.	94.2	3.9	-	-	100 %
Î.-P.-É.	94.4	-	-	-	100 %
N.-B.	93.8	-	-	1.9	100 %
QUÉ.	97.4	1.9	0.1	0.5	100 %
ONT.	97.1	2.1	0.1	0.7	100 %
MAN.	91.4	6.2	0.8	1.6	100 %
SASK.	91.6	6.0	0.6	1.8	100 %
ALB.	88.9	8.0	0.8	2.3	100 %
C.-B.	95.7	2.5	0.3	1.4	100 %
TOTAL	95.6	3.1	0.3	1.0	100 %

Les tendances en fonction de l'âge sont tout à fait conformes tant aux attentes qu'aux constatations antérieures : en bref, il y avait moins de personnes ayant déménagé de chaque catégorie à mesure que l'âge du groupe avançait. Les différences sont souvent considérables et elles sont uniformes non seulement au niveau national, mais également dans les différentes provinces dans presque chaque cas[43].

Par ailleurs, les résultats selon le groupe d'âge et de sexe font ressortir l'ampleur de certaines différences interprovinciales en ce qui a trait aux taux et au genre d'émigration et ils révèlent les

[43] Les quelques exceptions pourraient bien s'expliquer par les variations aléatoires qui risquent d'être relativement plus importantes dans le cas de certaines petites provinces, pour lesquelles les échantillons selon l'âge et le sexe commencent à devenir relativement restreints.

taux assez élevés qui caractérisent certains groupes de certaines provinces. Par exemple, si nous prenons encore une fois les groupes les plus jeunes, qui sont si intéressants, nous constatons qu'environ 25 % des hommes débutants qui résidaient à Terre-Neuve et en Alberta ont déménagé ensuite dans une autre province, et que la grande majorité d'entre eux habitaient toujours dans une autre province à la fin de la période (surtout dans le cas de l'Alberta). En fait, les taux de mobilité (de chaque genre) étaient généralement supérieurs à la moyenne nationale pour ce groupe d'âge dans chaque province sauf en Ontario et au Québec – ce qui représente en général des sorties brutes et nettes assez considérables. Les tendances sont à peu près semblables chez les hommes et chez les femmes.

Ainsi, bien que, à l'échelle nationale, «seulement» 7,4 % de tous les particuliers (hommes et femmes de tous les âges) ont déménagé dans une autre province entre 1982 et 1995, les taux étaient de plusieurs fois supérieures pour certains groupes d'âge et de sexe dans certaines provinces. En outre, étant donné que les taux les plus élevés valent pour les groupes les plus jeunes, qui sont manifestement si essentiels au développement futur de chaque province – et à l'avenir de tout le pays – ces mouvements considérables ont d'importantes incidences économiques, sociales, politiques et culturelles sur le pays et toutes les régions particulières.

4.1.3 L'âge des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé

Les tableaux 6a (hommes et femmes confondus) et 6b (selon le sexe) font clairement ressortir que la mobilité est inversement proportionnelle à l'âge, comme l'on s'y attendrait. (Il faut se rappeler que nous mesurons ici l'âge du particulier en 1982.) Ainsi, les personnes ayant déménagé plusieurs fois tendaient à être les plus jeunes. En ordre croissant d'âge, viennent ensuite les particuliers qui ont quitté leur province d'origine pour ensuite y retourner, suivis des personnes ayant déménagé une seule fois. Enfin, les personnes n'ayant pas déménagé représentent le groupe le plus âgé. Cette relation inverse entre le déménagement et l'âge est valable non seulement au niveau agrégé – les totaux à la grandeur du Canada pour l'ensemble des hommes et des femmes – mais également pour presque chaque province, chez les hommes et chez les femmes. Encore une fois, ces résultats peuvent s'expliquer par la simple analyse avantages/coûts dont il a été question précédemment : pour les jeunes, le déménagement tend à comporter des coûts (pécuniaires et autres) moindres et une plus longue succession d'avantages futurs, et c'est pourquoi ils sont plus susceptibles de déménager – telle est la constatation standard qui découle des études.

Tableau 6a - Âge moyen des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé, pour l'ensemble des particuliers (province d'origine)

Province	Aucun déménagement	Un seul déménagement	Plusieurs déménagements	Déménagement et retour	TOTAL
T.-N.	34,3	31,4	29,5	30,3	33,9
N.-É.	35,0	32,1	29,2	30,7	34,5
Î.-P.-É.	35,0	31,8	30,1	31,5	34,6
N.-B.	34,6	31,9	29,2	30,5	34,2
QUÉ.	35,0	34,0	30,6	30,5	34,9
ONT.	35,9	33,6	30,5	31,4	35,7
MAN.	35,4	33,0	30,7	30,9	35,0
SASK.	35,3	32,0	30,1	30,9	34,7
ALB.	34,9	31,7	29,6	31,1	34,2
C.-B.	36,1	32,5	30,6	31,2	35,8
TOTAL	35,4	32,6	30,1	31,0	35,2

Tableau 6b - Âge moyen des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé, selon le sexe (province d'origine)

Hommes

Province	Aucun déménagement	Un seul déménagement	Plusieurs déménagements	Déménagement et retour	TOTAL
T.-N.	35,8	33,2	30,9	31,4	35,5
N.-É.	34,9	31,9	30,0	30,4	34,4
Î.-P.-É.	35,3	31,9	31,4	31,4	35,0
N.-B.	35,4	32,3	30,2	30,8	35,0
QUÉ.	35,0	32,7	30,3	30,6	34,6
ONT.	35,3	34,5	31,5	30,6	35,2
MAN.	36,3	34,1	31,3	31,9	36,1
SASK.	35,7	33,7	31,8	31,6	35,3
ALB.	35,5	32,3	30,7	31,3	35,0
C.-B.	35,2	32,4	30,3	31,7	34,6
TOTAL	36,7	33,1	31,5	31,7	36,4

Femmes

Province	Aucun déménagement	Un seul déménagement	Plusieurs déménagements	Déménagement et retour	TOTAL
T.-N.	33,8	31,0	29,0	30,1	33,3
N.-É.	34,5	31,8	28,2	30,5	34,1
Î.-P.-É.	34,7	31,7	29,1	31,6	34,2
N.-B.	34,3	31,2	28,1	30,4	33,8
QUÉ.	34,7	33,6	29,7	30,3	34,6
ONT.	35,5	33,2	29,7	31,1	35,4
MAN.	35,2	32,4	29,6	30,4	34,6
SASK.	35,1	31,6	29,6	30,5	34,5
ALB.	34,6	31,0	28,8	30,5	33,8
C.-B.	35,6	32,0	29,9	30,9	35,3
TOTAL	35,1	32,1	29,2	30,6	34,8

4.2 Les profils du revenu des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé

Comparons maintenant les profils dynamiques du revenu des personnes n'ayant pas déménagé et des diverses catégories de personnes ayant déménagé – celles qui ont déménagé une seule fois, celles qui ont déménagé plusieurs fois et celles qui ont quitté leur province d'origine pour ensuite y retourner. Il s'agit de caractériser les personnes ayant ou n'ayant pas déménagé en fonction de leurs tendances en matière de revenu et de relever les effets réels du déménagement sur les revenus des particuliers[44].

4.2.1 Profils dynamiques du revenu des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé : Les principes

L'élément longitudinal de la BDAL facilite non seulement l'élaboration des profils longitudinaux de mobilité, mais également le suivi des revenus au niveau individuel au fil des ans et, par le fait même, l'analyse comparative des profils dynamiques du revenu des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé. Nous utilisons ici les revenus moyens de chacun des groupes en 1982 (la première année visée par les données), les revenus moyens en 1995 (la dernière année), et le pourcentage de variation des revenus moyens au cours de la période 1982-1995 (toujours en dollars constants de 1995). Nous pouvons ainsi caractériser les personnes ayant ou n'ayant pas déménagé en fonction de leurs niveaux de revenu lors de l'année initiale («préalable au déménagement» pour les personnes qui changent de province), de leurs revenus pour l'année finale («postérieure au déménagement»), et des variations de leurs niveaux de revenu dans le temps. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le concept pertinent est le revenu marchand total – essentiellement toutes les sources de revenu non gouvernementales. Tous les particuliers, y compris ceux qui ont un revenu nul ou négatif, sont inclus dans l'analyse[45].

---

[44] L'approche adoptée ici s'apparente beaucoup à celle qu'utilisent Courchene [1974] et Grant et Vanderkamp [1976] à l'égard de périodes bien plus brèves.

[45] Comparativement à la présente analyse de la dynamique du revenu, celle de Finnie [1998b] est plus étroitement liée à l'année précise du déménagement. Dans cette dernière communication, l'auteur suit l'évolution des revenus à partir de l'année précédant tout déménagement jusqu'à la première année complète suivant le déménagement et, à partir de là, dans la nouvelle province (il met également l'accent sur la rémunération provenant du marché du travail plutôt que le revenu marchand intégral et il exclut les particuliers ayant une rémunération nulle). Bien que cette analyse-là soit aussi généralement plus technique (basée sur l'estimation de divers modèles à effets fixes), les principes sous-jacents sont les mêmes que ceux utilisés ici – suivre l'évolution des revenus des particuliers qui déménagent et comparer ces trajectoires à celles des personnes n'ayant pas déménagé, afin de préciser les effets du déménagement tout en tenant compte des différences quant aux niveaux de revenu initiaux et de tout autre effet fixe qui pourrait influer sur la rémunération à un moment donné. Par conséquent, les totalisations croisées initiales qui sont présentées dans cette autre communication sont plus ou moins comparables à celles qui retiennent notre attention ici. Ainsi, les constatations sont quelque peu différentes en ce qui a trait au moment où se produisent les effets de la mobilité sur le

Avant tout, cette analyse des profils dynamiques du revenu des particuliers nous permet de commencer à définir le lien qui existe entre le déménagement et les revenus d'une façon que ne permet pas de faire l'examen seul des revenus «postérieurs au déménagement» (disons, les revenus moyens en 1995) des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé – le genre de point de vue statique auquel les données transversales sont habituellement limitées. Si, par exemple, les particuliers qui déménagent tendent à avoir des revenus inférieurs (ou supérieurs) au départ, le seul examen des niveaux de revenu postérieurs au déménagement risque de donner lieu à une sous-estimation (ou à une surestimation) des effets associés au déménagement. Pour évaluer les effets du déménagement sur les revenus, il faut examiner précisément la dynamique en question : les *profils* du revenu associés aux personnes ayant ou n'ayant pas déménagé, et non les niveaux de revenu postérieurs au déménagement comme tels.

Dans chaque cas, il s'agit d'abord de baser l'analyse sur la province d'origine, à savoir celle où le particulier résidait lors de la première année des profils dynamiques (1982), puis sur la province où cette personne habitait durant la dernière année (1995), ce qui permet d'analyser ces profils dynamiques du revenu relativement aux sorties en provenance de chaque province et aux entrées à destination de chaque province. L'analyse est encore une fois limitée aux particuliers qui faisaient partie de l'échantillon à toutes les années.

4.2.2 Les biais de portée générale et la nécessité d'une analyse désagrégée

Les tableaux 7a, 7b et 7c présentent les profils dynamiques pertinents du revenu selon le statut de mobilité[46]. Les avantages de ce point de vue dynamique ressortent immédiatement du tableau 7a, qui présente les chiffres du revenu pour l'ensemble des particuliers (hommes et femmes de tous les âges). Si nous examinons les totaux pour tout le Canada (dernière rangée), les personnes n'ayant pas déménagé avaient des revenus moyens supérieurs à ceux de toutes les catégories de personnes ayant déménagé en 1982, tandis que les chiffres du revenu de 1995 et les taux de variation s'y rattachant révèlent que les gains de revenu ont été plus élevés pour les personnes ayant déménagé que pour celles qui n'ont pas quitté leur province d'origine. Par conséquent,

revenu (c.-à-d. au lieu de comparer les revenus de la première et de la dernière année comme c'est le cas ici, on les examine immédiatement avant et juste après tout déménagement). En fin de compte, les deux ensembles de totalisations croisées révèlent essentiellement la même chose – et l'analyse économétrique de l'autre communication laisse essentiellement intactes les constatations de base issues des totalisations croisées en ce qui a trait à la nature générale des effets de la mobilité interprovinciale sur les revenus.

[46] Comme les taux de variation sont basés sur les chiffres initiaux non arrondis, ils pourraient donc différer légèrement des taux sous-entendus par les revenus moyens (arrondis) indiqués dans les tableaux.

l'examen des niveaux de revenu de la deuxième période seulement donnerait lieu à une sous-estimation des effets apparemment positifs du déménagement sur les revenus – précisément parce que les revenus des personnes ayant déménagé étaient au départ généralement inférieurs à ceux des personnes qui n'ont pas déménagé[47].

Par ailleurs, ces tendances varient selon le sexe (tableau 7b). D'une part, les niveaux de revenu moyens initiaux des hommes qui n'ont pas déménagé étaient (pour toutes les provinces) inférieurs à ceux des hommes qui ont déménagé une seule fois ou plusieurs fois, mais ils étaient supérieurs à ceux des hommes qui sont retournés dans leur province d'origine, tandis que les revenus de tous les hommes qui ont changé de province ont augmenté davantage au fil des ans que les revenus des hommes qui n'ont pas déménagé. D'autre part, les femmes qui n'ont pas déménagé avaient les niveaux de revenu initiaux les plus élevés et ce sont elles aussi qui ont affiché la plus forte croissance du revenu au fil des ans. Ces constatations font donc ressortir le fait que les caractéristiques des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé et les effets du déménagement diffèrent de façon importante selon le sexe, et que toute analyse des effets de la mobilité interprovinciale sur le revenu qui ne tient pas compte des niveaux de revenu initiaux comporterait un biais dont l'ampleur et le sens varient selon le sexe et selon le genre de déménagement. En outre, certaines tendances varient également selon la province (p. ex., voir l'Alberta et la Colombie-Britannique).

Enfin, les tendances varient aussi de façon significative pour les différents groupes d'âge. En bref, la propension à déménager et les profils du revenu sont conjointement liés au sexe, à la province et à l'âge, ce qui signifie qu'il faut séparer en fonction de ces paramètres les comparaisons entre les personnes ayant déménagé et celles qui n'ont pas changé de province et l'analyse des effets associés au déménagement, pour éviter de confondre les liens «purs» qui existent entre les revenus et le déménagement avec ces facteurs connexes[48].

---

47 Marr et Millerd [1980] établissent pareil ensemble de simples comparaisons des revenus «postérieurs au déménagement», tout en expliquant avec élégance les limites de leur approche.

48 Par exemple, en général, les jeunes ont (i) une plus grande tendance à déménager, (ii) des niveaux de revenu inférieurs et (iii) des taux supérieurs de croissance du revenu, comparativement à leurs aînés. Par conséquent, le fait de comparer les profils de revenu des personnes ayant déménagé et des personnes n'ayant pas déménagé, tous âges confondus, a pour effet de mélanger les effets connexes de l'âge et les effets du déménagement comme tels. Par exemple, les personnes ayant déménagé tendent à avoir des revenus initiaux inférieurs et des augmentations supérieures au fil des ans simplement parce qu'elles tendent à être plus jeunes. Des problèmes semblables se posent en ce qui a trait à la province, à laquelle les taux de mobilité et les profils du revenu sont une fois de plus liés.

Tableau 7a - Profils du revenu ($ de 1995) des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé, pour l'ensemble des particuliers (province d'origine)

Province	Revenu moyen de 1982				Revenu moyen de 1995				Taux de variation			
	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour
T.-N.	17 700	18 500	18 100	12 800	19 400	27 700	26 100	16 800	9.8	49.8	43.7	31.6
N.-É.	21 200	22 100	22 700	20 200	22 600	29 600	32 100	24 000	6.2	33.6	41.3	18.4
Î.-P.-É.	17 400	18 100	20 500	16 000	20 800	26 700	26 400	21 000	19.7	47.7	28.8	30.9
N.-B.	19 400	20 300	22 000	16 500	21 900	27 300	29 500	20 000	12.5	34.3	34.0	20.7
QUÉ.	23 100	27 300	26 200	21 100	25 300	34 500	36 300	27 700	9.5	26.4	38.6	31.3
ONT.	27 200	26 900	25 100	24 700	31 200	29 900	31 600	31 600	14.5	11.1	26.3	28.2
MAN.	23 600	26 200	28 000	20 900	25 300	29 200	33 200	24 300	7.3	11.6	18.6	16.2
SASK.	25 600	25 000	25 400	21 000	25 600	29 900	31 700	22 100	-0.1	19.4	24.7	5.1
ALB.	31 900	29 700	27 200	28 800	31 100	29 000	28 200	28 400	-2.5	-2.3	3.7	-1.3
C.-B.	29 900	24 700	24 800	24 600	32 000	30 100	30 800	28 200	6.9	21.9	24.4	14.8
TOTAL	25 900	25 500	25 200	23 100	28 300	30 000	30 900	27 100	9.5	13.3	22.6	17.4

Tableau 7b - Profils du revenu ($ de 1995) des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé, selon le sexe (province d'origine)

Hommes

Province	Revenu moyen de 1982				Revenu moyen de 1995				Taux de variation			
	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour
T.-N.	25 700	28 600	26 300	18 700	26 800	40 200	36 500	26 100	3.9	40.7	39.0	39.2
N.-É.	30 700	33 400	34 800	30 000	31 000	42 000	47 400	36 000	1.1	25.8	36.2	20.0
Î.-P.-É.	23 700	26 700	31 300	21 700	27 000	34 500	37 200	29 000	13.6	29.4	19.1	33.4
N.-B.	28 200	31 700	33 700	24 500	30 300	39 800	44 100	29 900	7.6	25.4	30.7	21.9
QUÉ.	33 000	40 500	38 200	31 300	34 700	50 500	54 300	42 500	5.2	24.7	42.3	35.9
ONT.	38 600	39 500	35 900	37 000	41 900	43 600	47 500	48 100	8.3	10.2	32.4	30.1
MAN.	32 900	38 900	41 800	31 300	33 300	41 900	50 300	35 600	1.1	7.8	20.2	13.8
SASK.	36 500	36 900	38 200	32 800	33 600	42 600	48 200	34 300	-7.8	15.4	26.1	4.6
ALB.	45 400	42 900	38 600	42 500	42 100	39 900	41 000	43 600	-7.4	-7.0	6.0	2.4
C.-B.	42 900	38 300	37 600	37 600	43 300	44 800	47 800	41 300	1.0	17.1	27.0	10.0
TOTAL	36 800	39 140	37 100	34 500	38 250	42 880	46 240	40 950	3.9	9.5	24.6	18.6

Femmes

Province	Revenu moyen de 1982				Revenu moyen de 1995				Taux de variation			
	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour
T.-N.	9 900	9 800	10 000	7 100	12 300	16 900	15 600	8 000	24.6	72.8	56.2	12.5
N.-É.	12 100	12 500	10 200	10 900	14 400	18 900	16 300	12 400	18.8	51.5	59.3	14.1
Î.-P.-É.	11 200	10 800	11 600	11 300	14 900	20 100	17 500	14 400	32.4	85.8	50.4	27.1
N.-B.	11 000	10 000	10 300	8 900	13 700	15 900	14 900	10 500	24.4	58.8	44.8	17.9
QUÉ.	14 000	16 400	14 200	12 600	16 600	21 200	18 300	15 400	18.9	29.9	28.7	21.7
ONT.	16 700	15 800	13 400	14 100	21 300	17 900	14 600	17 500	27.7	13.1	9.1	24.0
MAN.	14 800	15 100	14 800	12 700	17 800	18 200	16 900	15 400	20.3	20.1	14.3	21.0
SASK.	15 100	14 400	13 600	11 900	17 800	18 500	16 500	12 600	17.8	28.5	20.9	6.0
ALB.	18 600	17 600	15 900	16 200	20 400	19 100	15 700	14 500	9.3	8.2	-1.8	10.3
C.-B.	17 900	13 600	13 700	13 800	21 500	18 100	16 100	17 300	20.2	32.9	18.2	25.6
TOTAL	15 570	15 340	13 640	13 190	18 970	18 650	15 970	15 110	21.8	21.6	17.1	14.6

Tableau 7c - Profils du revenu ($ de 1995) des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé, selon le groupe d'âge et de sexe (province d'origine) : Hommes

Groupe d'âge	Province	Revenu moyen de 1982				Revenu moyen de 1995				Taux de variation			
		Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour
DÉBUTANTS (20-24 ans)	T.-N.	13 500	11 900	13 600	10 300	22 600	33 700	28 800	25 100	68.3	183.5	112.4	143.8
	N.-É.	16 300	16 600	18 500	14 500	27 400	38 200	40 700	27 800	67.4	130.3	120.3	91.9
	Î.-P.-É.	12 500	18 300	.	.	24 400	44 600	.	.	95.2	144.1	.	.
	N.-B.	14 300	14 500	.	.	26 600	33 700	.	.	86.4	132.6	.	.
	QUÉ.	17 500	18 000	16 300	17 400	31 700	43 000	41 300	35 900	80.9	138.7	154.0	106.6
	ONT.	20 700	20 400	19 200	19 600	39 000	38 400	39 100	41 800	88.7	88.4	103.7	113.3
	MAN.	18 900	21 800	24 700	21 600	30 100	39 300	45 600	37 000	59.5	80.4	84.7	71.2
	SASK.	24 200	23 100	23 300	20 900	33 300	40 400	41 500	32 200	37.6	74.5	78.0	54.1
	ALB.	28 800	27 800	26 400	27 900	40 200	37 500	36 300	40 600	39.6	34.9	37.8	45.7
	C.-B.	25 700	23 100	24 100	21 600	41 300	38 800	40 500	36 400	60.4	68.1	67.8	68.4
	TOTAL	20 340	22 080	21 830	19 690	35 180	38 520	39 740	35 830	73.0	74.4	82.0	82.0
JEUNES (25-34 ans)	T.-N.	24 700	29 300	30 900	23 400	29 700	43 500	44 700	31 900	20.4	48.3	44.8	36.2
	N.-É.	28 500	32 100	38 200	31 200	34 100	42 900	47 800	38 500	19.8	33.7	24.9	23.2
	Î.-P.-É.	21 900	28 200	30 300	25 300	27 900	37 600	40 200	32 100	27.4	33.1	32.9	27.1
	N.-B.	26 600	30 700	35 200	24 400	33 200	43 400	47 700	31 500	24.7	41.4	35.6	29.2
	QUÉ.	30 600	34 100	34 700	32 700	38 100	53 800	56 700	48 400	24.4	57.6	63.5	48.0
	ONT.	35 100	36 100	35 700	35 600	46 300	47 200	48 900	49 300	32.2	30.5	36.9	38.5
	MAN.	30 300	35 600	41 900	29 400	36 100	43 600	51 800	36 100	19.5	22.4	23.8	22.5
	SASK.	33 900	35 900	37 300	34 600	36 800	45 200	49 600	38 500	8.3	26.0	33.0	11.4
	ALB.	42 600	40 300	39 000	42 100	47 000	42 600	43 400	46 600	10.2	5.8	11.1	10.7
	C.-B.	38 500	36 800	38 600	38 100	47 300	48 500	50 800	46 000	22.8	31.7	31.7	20.7
	TOTAL	33 730	36 510	37 860	35 060	41 980	45 700	48 740	44 540	24.4	25.2	28.7	27.0
ÂGE MÛR (35-44 ans)	T.-N.	31 000	37 100	30 700	22 900	30 700	43 400	31 100	25 400	-1.1	17.0	1.4	10.7
	N.-É.	36 000	45 200	41 200	44 400	34 800	47 800	50 700	44 100	-3.3	6.0	23.2	-0.6
	Î.-P.-É.	28 400	35 100	.	.	29 700	38 400	.	.	4.5	9.3	.	.
	N.-B.	33 200	40 400	.	.	33 900	44 500	.	.	2.3	10.1	.	.
	QUÉ.	38 900	52 100	57 500	46 100	38 700	60 300	68 000	51 300	0.5	15.6	18.2	11.2
	ONT.	44 800	48 400	46 000	50 100	47 000	49 800	56 300	60 100	5.0	2.9	22.4	19.9
	MAN.	38 500	48 000	49 200	39 100	37 900	48 000	52 300	35 500	-1.6	-0.1	6.2	-9.3
	SASK.	41 700	44 400	48 600	36 700	37 100	45 600	49 800	30 800	-11.0	2.7	2.6	-16.1
	ALB.	52 400	53 700	50 400	52 400	45 500	44 000	47 100	45 800	-13.1	-18.0	-6.4	-12.6
	C.-B.	48 200	47 900	48 700	46 900	48 900	53 300	56 700	41 100	1.3	11.2	16.5	-12.4
	TOTAL	42 750	48 820	48 730	45 990	42 840	49 040	53 500	46 440	0.2	0.4	9.8	1.0
ÂGÉS (45-54 ans)	T.-N.	29 700	42 100	32 400	21 400	18 600	31 600	25 900	8 900	-37.4	-24.9	-20.1	-58.3
	N.-É.	37 000	44 200	54 200	36 900	23 600	32 700	43 000	27 400	-36.3	-26.1	-20.8	-25.7
	Î.-P.-É.	27 800	.	.	.	22 800	.	.	.	-18.1	.	.	.
	N.-B.	34 900	.	.	.	22 800	.	.	.	-34.7	.	.	.
	QUÉ.	40 100	57 700	66 300	44 300	25 600	37 900	50 900	27 300	-36.2	-34.3	-23.2	-38.4
	ONT.	45 900	52 800	62 300	51 000	31 300	31 900	39 300	34 000	-31.8	-39.6	-36.9	-33.3
	MAN.	38 700	54 500	52 100	44 900	25 200	32 800	36 100	31 800	-34.9	-39.9	-30.7	-29.3
	SASK.	42 500	48 800	57 400	40 300	25 000	29 500	44 800	24 000	-41.1	-39.5	-22.0	-40.6
	ALB.	52 800	58 500	51 400	58 000	30 100	28 400	26 200	34 900	-43.0	-51.5	-49.0	-39.8
	C.-B.	49 700	43 000	42 600	49 400	31 900	23 100	31 300	29 400	-35.9	-46.2	-26.6	-40.4
	TOTAL	43 960	53 150	53 660	47 969	28 540	31 000	36 260	30 400	-35.1	-41.7	-32.4	-36.6

Tableau 7c - Profils du revenu ($ de 1995) des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé, selon le groupe d'âge et de sexe (province d'origine) (suite) : Femmes

Groupe d'âge	Province	Revenu moyen de 1982				Revenu moyen de 1995				Taux de variation			
		Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour
DÉBUTANTES (20-24 ans)	T.-N.	9 100	7 700	9 200	7 800	12 900	17 400	16 100	9 600	41.8	126.0	75.0	23.1
	N.-É.	9 500	10 200	8 000	11 100	13 300	18 500	13 700	13 700	40.0	81.4	71.3	23.4
	Î.-P.-É.	8 300	8 900	-	-	13 100	17 000	-	-	57.8	91.0	-	-
	N.-B.	8 800	8 700	-	-	13 300	14 700	-	-	51.1	69.0	-	-
	QUÉ.	12 100	13 300	12 700	11 300	16 800	21 100	18 100	14 300	38.8	58.6	42.5	26.5
	ONT.	13 100	12 500	12 400	11 100	19 600	17 600	13 700	15 200	49.6	40.8	10.5	36.9
	MAN.	12 600	13 100	14 100	11 500	16 400	16 900	16 600	14 900	30.2	29.0	17.7	29.6
	SASK.	13 700	12 900	11 700	10 900	17 100	18 100	14 800	12 000	24.8	40.3	26.5	10.1
	ALB.	16 600	15 500	15 200	14 700	18 800	17 200	15 100	13 400	13.3	11.0	-0.7	-8.8
	C.-B.	14 600	11 700	13 200	12 000	18 400	18 200	16 100	15 900	26.0	55.6	22.0	32.5
	TOTAL	12 890	13 000	12 600	11 510	17 780	17 800	15 370	14 010	37.9	36.9	22.0	21.7
JEUNES (25-34 ans)	T.-N.	10 200	9 900	11 000	6 500	14 500	18 100	16 700	7 900	42.2	82.8	51.8	21.5
	N.-É.	11 900	13 100	12 400	11 000	16 500	20 700	19 300	13 400	38.7	58.0	55.6	21.8
	Î.-P.-É.	11 500	11 100	11 300	18 000	17 200	23 200	22 100	22 500	49.6	109.0	95.6	25.0
	N.-B.	10 500	10 600	10 800	10 500	15 100	18 500	15 800	12 700	43.8	74.5	46.3	21.0
	QUÉ.	13 800	16 400	14 000	13 400	19 400	23 500	19 300	17 900	40.6	43.3	37.9	33.6
	ONT.	16 400	16 400	13 400	15 300	24 900	20 800	15 300	20 600	51.8	26.8	14.2	34.6
	MAN.	14 500	15 200	13 000	12 400	20 600	21 500	17 400	17 100	42.1	41.4	33.8	37.9
	SASK.	13 800	13 500	13 700	11 500	20 200	21 400	18 000	13 700	46.4	58.5	31.4	19.1
	ALB.	17 500	17 300	16 100	15 600	23 200	21 700	16 400	16 200	32.6	25.4	1.9	3.8
	C.-B.	16 700	13 100	13 300	14 200	24 400	19 900	17 000	19 000	46.1	51.9	27.8	33.8
	TOTAL	15 080	15 300	13 760	13 620	21 910	21 180	17 100	17 200	45.3	38.4	24.3	26.3
ÂGE MUR (35-44 ans)	T.-N.	9 700	10 400	6 200	6 200	11 800	16 400	16 500	6 800	21.6	57.7	166.1	9.7
	N.-É.	13 000	13 300	6 100	7 900	15 200	19 400	10 200	8 400	16.9	45.9	67.2	6.3
	Î.-P.-É.	11 800	8 600	-	-	16 200	17 000	-	-	37.3	97.7	-	-
	N.-B.	11 700	10 400	-	-	14 700	15 400	-	-	25.6	48.1	-	-
	QUÉ.	14 800	16 600	12 100	13 300	16 800	22 800	18 800	15 500	13.5	37.3	55.4	16.5
	ONT.	17 800	15 900	15 200	14 200	23 300	17 700	16 400	18 600	30.9	11.3	7.9	31.0
	MAN.	15 700	15 400	18 500	13 400	19 500	16 600	17 600	14 300	24.2	7.8	-4.9	6.7
	SASK.	15 900	17 200	13 200	11 600	19 000	18 500	14 700	12 800	19.5	7.6	11.4	10.3
	ALB.	19 700	18 800	17 000	16 600	21 800	19 600	16 800	14 100	10.7	4.3	-1.2	-15.1
	C.-B.	19 000	14 700	16 500	14 900	24 100	18 500	17 000	19 800	26.8	25.9	3.0	32.9
	TOTAL	16 520	16 030	14 710	13 270	20 340	18 810	16 230	15 190	23.1	17.3	10.3	14.5
ÂGÉES (45-54 ans)	T.-N.	10 100	13 800	14 100	8 700	7 000	10 700	7 400	5 300	-30.7	-22.5	-47.5	-39.1
	N.-É.	13 400	13 700	-	-	9 900	12 600	-	-	-26.1	-8.0	-	-
	Î.-P.-É.	12 600	-	-	-	10 400	-	-	-	-17.5	-	-	-
	N.-B.	13 200	-	-	8 800	9 600	-	-	6 300	-27.3	-	-	-28.4
	QUÉ.	14 800	19 000	25 200	11 400	10 600	14 000	12 500	4 800	-28.4	-26.3	-50.4	-57.9
	ONT.	18 200	18 500	13 400	17 400	14 400	11 200	7 800	10 500	-20.9	-39.5	-41.8	-39.7
	MAN.	15 800	17 900	12 900	16 200	12 000	12 100	7 500	11 400	-24.1	-32.4	-41.9	-29.6
	SASK.	17 300	17 300	19 700	14 200	13 000	10 300	12 200	8 100	-24.9	-40.5	-38.1	-43.0
	ALB.	21 300	22 000	13 600	21 100	14 700	12 600	7 300	10 600	-31.0	-42.7	-46.3	-49.8
	C.-B.	20 300	17 300	13 800	16 600	15 300	10 000	12 500	11 200	-24.6	-42.2	-9.4	-32.5
	TOTAL	17 200	18 470	15 230	16 180	12 990	11 810	9 280	9 580	-24.5	-36.1	-39.1	-40.8

4.2.3 Caractérisation des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé : Niveaux de revenu initiaux (des hommes)

Chez les hommes, les tendances du revenu pour l'année initiale par catégorie de mobilité du groupe de débutants (20-24 ans) varient de façon significative selon la province sans qu'une tendance claire ne s'en dégage, à l'exception du fait que les hommes qui ont quitté leur province d'origine pour y retourner par la suite tendaient à avoir des niveaux de revenu initiaux relativement moins élevés que ceux des autres[49].

Par contre, des tendances généralement plus claires ressortent chez les groupes d'hommes plus âgés. Dans la plupart des provinces, les hommes ayant déménagé plusieurs fois tendaient à avoir les revenus initiaux les plus élevés, suivis d'assez près des hommes ayant déménagé une seule fois. Viennent généralement ensuite les hommes qui ont quitté leur province d'origine pour ensuite y retourner, tandis que les hommes n'ayant pas déménagé avaient habituellement les niveaux de revenu initiaux parmi les plus bas.

Ainsi, les hommes ayant déménagé tendaient à avoir des revenus initiaux supérieurs à ceux des hommes n'ayant pas déménagé, à l'exception des plus jeunes, dont les revenus initiaux étaient semblables qu'ils aient déménagé ou pas, sauf que ces revenus tendaient à être inférieurs chez ceux qui sont retournés dans leur province d'origine après l'avoir quittée. Si la mobilité interprovinciale s'accompagne généralement de gains au chapitre du revenu, il semble que ces avantages soient généralement plus accessibles aux hommes qui avaient déjà au départ des niveaux de revenu supérieurs – encore une fois à l'exception peut-être des plus jeunes (âgés de 20 à 24 ans au cours de l'année initiale, de 32 à 36 ans à la fin de la période)[50].

---

[49] Une façon relativement simple, mais efficace, de mesurer ces tendances consiste à classer les niveaux de revenu des quatre groupes d'une province donnée (pour un groupe d'âge donné), puis à examiner la tendance générale des classements parmi les provinces. Il s'agit du principal outil analytique que nous avons utilisé dans cette section et que nous avons complété par des examens des classements et des chiffres de revenu particuliers de chaque province pour chaque année, afin de relever toute exception particulièrement interessante ou importante par rapport aux tendances générales.

[50] Finnie[1998a] étudie le lien entre le niveau de revenu actuel du particulier et la probabilité de changer de province d'une année à l'autre au moyen de modèles de logits (décrits précédemment). Les constatations issues de ces modèles sont conformes aux résultats généraux présentés ici, tandis que l'approche économétrique utilisée dans ce cas-là permet de déterminer de façon plus précise le lien revenu-mobilité pour chaque groupe d'âge et de sexe en tenant les autres facteurs constants. En particulier, on constate un lien non linéaire entre le revenu et la mobilité : une personne ayant un revenu nul est plus susceptible de déménager qu'une personne ayant un revenu relativement faible, quoique positif; par ailleurs, le revenu a un effet positif sur la probabilité de déménager à la marge.

Il y a cependant deux exceptions importantes par rapport à ces tendances : en Alberta et en Colombie-Britannique, les personnes ayant déménagé avaient souvent (tout dépendant du groupe d'âge particulier) des revenus initiaux *inférieurs* (et non supérieurs) à ceux des autres. En effet, nous verrons dans les résultats qui suivent que, pour ces deux provinces de l'Ouest, les tendances du revenu liées à la mobilité diffèrent quelque peu de celles des autres provinces à d'autres égards également, probablement en raison d'une combinaison des effets généraux associés aux ressources fondamentales particulières de ces économies et des influences cycliques caractérisant la période 1982-1995 visée par les données.

Malheureusement, la BDAL ne tient pas de données sur certaines autres variables qu'il serait intéressant de rattacher aux tendances concernant la mobilité, notamment le niveau d'instruction du particulier, sa profession, son secteur d'emploi, et d'autres caractéristiques de son capital humain, ainsi que les débouchés particuliers sur le marché du travail. Par contre, il est intéressant de simplement établir ce lien entre le niveau de revenu du particulier et la tendance à déménager, et il s'agirait d'un point de départ utile à d'autres études axées sur les liens de ce genre, probablement à partir d'autres bases de données, comme nous en discutons dans la conclusion de cette communication.

4.2.4 Les effets du déménagement sur les revenus des hommes

Si nous examinons maintenant la variation des niveaux de revenu entre la première année et la dernière (la troisième série de colonnes du tableau), il ressort clairement que la mobilité interprovinciale est généralement associée à une plus forte croissance du revenu parmi tous les groupes d'hommes sauf les plus âgés (45-54 ans). Plus particulièrement, les hommes ayant déménagé une seule fois ou plusieurs fois tendaient à afficher les gains de revenu les plus importants de 1982 à 1995, suivis d'assez loin des hommes qui ont quitté leur province d'origine pour ensuite y retourner, tandis que les gains les plus modestes appartenaient généralement aux hommes n'ayant pas déménagé. (Il importe d'examiner et de dégager les tendances pour chaque province – et, bien entendu, pour chaque groupe d'âge; il est question plus loin du cas particulier de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.)

Par conséquent, il semblerait que la mobilité interprovinciale ait généralement été pour les hommes une façon d'améliorer leur situation économique – même ceux qui ont fini par réintégrer leur province d'origine sont sans doute revenus forts de nouvelles compétences et

expériences qui ont mené à des revenus plus élevés que ce n'aurait été le cas s'ils n'étaient jamais partis. En outre, bon nombre des effets sont assez importants, en particulier chez les plus jeunes, comme en témoigne le fait que les gains de revenu se sont élevés jusqu'à environ 20 % parmi le groupe d'âge mûr, jusqu'à deux fois ce taux parmi le groupe des jeunes et à plus du double de ce taux parmi le groupe de débutants[51,52].

Par contre, il n'y a pas de tendances évidentes de la sorte parmi le groupe le plus âgé, c.-à-d. les hommes ayant de 45 à 54 ans au début de la période visée, et de 58 à 67 ans à la fin. Toutefois, compte tenu du fait que ce groupe amorce sa transition vers la retraite, il faut interpréter ces résultats avec circonspection. Ils laissent entendre, néanmoins, que la «structure» de la mobilité interprovinciale diffère pour les jeunes hommes et pour les hommes qui en sont aux dernières étapes de leur vie professionnelle – à tout le moins du point de vue du lien clé entre la mobilité et le revenu.

Étant donné les tendances susmentionnées concernant les revenus initiaux, la structure des revenus finals n'est pas surprenante : les revenus en 1995 étaient généralement les plus élevés chez les hommes ayant déménagé une seule fois ou plusieurs fois, moins élevés dans le cas des hommes qui sont retournés dans leur province d'origine après l'avoir quittée, et les plus bas parmi les hommes n'ayant pas déménagé. Toutefois, il y a une fois de plus des exceptions importantes à ces règles. D'abord, les tendances concernant les revenus initiaux des hommes qui ont quitté l'Alberta et la Colombie-Britannique par rapport aux revenus des hommes qui n'ont pas déménagé différaient quelque peu des tendances pour les autres provinces, et il en va de même des effets du déménagement sur les taux de croissance du revenu. En particulier, les gains des groupes ayant déménagé n'ont généralement pas dépassé ceux des hommes n'ayant pas

[51] Les effets du déménagement correspondent essentiellement à la différence du taux de variation des revenus entre les personnes n'ayant pas déménagé et le groupe particulier de personnes ayant déménagé, p. ex., 183,1 - 68,3 = 114,8 % pour les débutants ayant quitté Terre-Neuve (un seul déménagement).

[52] Il faut se rappeler ici d'importantes questions ayant trait à la causalité et à la sélection de l'échantillon. Par exemple, il se peut bien que les particuliers qui ont changé de province aient, même s'ils n'avaient pas déménagé, connu une plus forte croissance du revenu comparativement aux personnes n'ayant pas déménagé – autrement dit, la relation causale sous-jacente tient peut-être au fait que les particuliers susceptibles d'un taux élevé de croissance du revenu tendent à déménager, au lieu que le déménagement soit un déterminant causal de gains de revenu supérieurs à la moyenne. Finnie [1998b] est toutefois en mesure de vérifier cette hypothèse et il la rejette : les profils de la rémunération préalable au déménagement des personnes ayant déménagé ne sont pas beaucoup plus accentués que ceux des personnes n'ayant pas déménagé, ce qui laisse entendre que les gains supérieurs affichés pendant et après le déménagement sont attribuables au déménagement en soi, plutôt qu'à une hétérogénéité non observée entre les personnes ayant déménagé et celles qui n'ont pas déménagé.

déménagé au même degré que dans les autres provinces et, dans certains cas, surtout en Alberta, les hommes ayant déménagé s'en sont en fait moins bien tirés que ceux qui n'ont pas déménagé. Fait intéressant, l'Ontario non plus ne suit pas la règle générale – à savoir une plus forte croissance du revenu pour les personnes ayant déménagé que pour les autres – d'aussi près que les autres provinces. Fait à souligner, et sans doute sans surprise, ces exceptions visent les trois provinces à revenu élevé du pays – provinces où l'on pourrait s'attendre à ce que les possibilités de revenu soient relativement attrayantes.

Ainsi, la dynamique du revenu associée à la mobilité interprovinciale semblerait prendre une forme quelque peu différente dans les provinces à revenu supérieur et inférieur, ce qu'on appelle les provinces nanties et moins bien nanties. Du côté des provinces moins bien nanties, les particuliers qui ont déménagé ont généralement connu une croissance du revenu beaucoup plus forte que celle des particuliers qui n'ont pas déménagé. Si l'on ajoute à ce résultat le fait que ce sont généralement les particuliers à revenu plus élevé qui ont quitté ces provinces, nous constatons que la mobilité interprovinciale représente généralement une voie menant à un meilleur avenir économique et que cette voie est surtout accessible aux personnes ayant au départ des revenus supérieurs.

Pour les résidents de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, ces généralisations ne sont cependant pas valables – du moins, elles ne s'appliquent pas avec autant de constance qu'ailleurs. L'émigration à partir de ces provinces est moins couramment l'affaire des particuliers ayant au départ des niveaux de revenu supérieurs et elle est généralement moins associée à une plus forte croissance du revenu. Ces observations mènent à un autre scénario, selon lequel, pour les résidents de ces provinces, la mobilité interprovinciale n'est pas autant attribuable aux possibilités attrayantes offertes par d'autres provinces et elle représente davantage un moyen d'échapper à une situation économique relativement diminuée et de faire contre mauvaise fortune bon cœur en quittant une province qui constitue généralement – pour les autres – une terre d'avenir.

4.2.5 Profils du revenu des femmes

Les tendances du revenu des femmes selon le groupe d'âge (la deuxième partie du tableau 7c) présentent des différences assez fondamentales par rapport à ce que nous venons de décrire pour les hommes. En premier lieu, comparativement à leurs homologues de sexe masculin, les

femmes n'ayant pas déménagé tendaient à avoir des niveaux de revenu initiaux supérieurs relativement aux divers groupes ayant déménagé – en fait, ces femmes avaient souvent les niveaux de revenu initiaux parmi les plus élevés. En second lieu, lorsque les gains de revenu des femmes ayant déménagé étaient supérieurs à ceux des femmes n'ayant pas déménagé, les différences n'étaient pas aussi prononcées que chez les hommes; en fait, dans de nombreux cas, les femmes qui n'ont pas changé de province s'en tiraient mieux que celles qui sont parties et, bien souvent, ce sont ces premières qui s'en tiraient le mieux de toutes (sous réserve d'une variation considérable des résultats selon la province et le groupe d'âge).

Ainsi, alors que le déménagement était réputé être généralement plus courant chez les hommes ayant au départ des revenus supérieurs et donner lieu à des gains de revenu importants, les observations présentées ici donnent à penser que les déménagements des femmes étaient moins concentrés parmi celles qui se trouvaient aux niveaux de revenu supérieurs et se sont souvent traduits par des pertes plutôt que par des gains de revenu[53]. Par conséquent, ces résultats témoignent du rôle secondaire que les femmes jouent depuis toujours par rapport aux hommes au chapitre de l'activité sur le marché du travail et de leur contribution aux revenus du ménage – il est néanmoins intéressant d'observer cet aspect particulier des tendances générales hommes-femmes en ce qui a trait au comportement et aux résultats sur le marché du travail.

4.2.6 Le bilan chez les hommes du point de vue de la province finale

Par ailleurs, pour déterminer comment les arrivants (plutôt que les partants) se comparent aux personnes n'ayant pas déménagé et à celles qui sont retournées dans leur province d'origine après l'avoir quittée, il s'agit d'examiner les profils du revenu selon la province finale (plutôt qu'initiale) du particulier. L'analyse précédente a révélé que, pour la plupart des provinces, les hommes qui ont déménagé tendaient à avoir au départ des niveaux de revenu supérieurs et à voir leurs revenus augmenter de façon souvent considérable par suite du déménagement. Le point de vue de la province finale peut cependant nous en révéler un peu plus sur les caractéristiques des particuliers ayant déménagé par rapport à ceux qui n'ont pas changé de province et, avant tout, sur les tendances particulières des effets sur le revenu – par exemple, si les effets sur le revenu étaient généralement liés à la province à destination de laquelle (aussi bien qu'en provenance de laquelle) le particulier a déménagé, ce qui contribue grandement à compléter le tableau de la mobilité.

[53] Ces constatations et l'interprétation qui en est faite cadrent avec les raisons données pour déménager selon Osberg, Gordon et Lin [1995].

Enfin, nous pourrons également déterminer si les «immigrants» tendaient à avoir des niveaux de revenu finals supérieurs ou bien inférieurs à ceux des personnes originaires de la province[54].

Aux fins de cette discussion, nous allons sauter les tableaux 8a (hommes et femmes confondus) et le tableau 8b (selon le sexe) pour nous attarder aux résultats plus significatifs présentés selon le groupe d'âge et de sexe et selon la province, en commençant par les résultats visant les hommes à la première partie du tableau 8c. Pour ce qui est des niveaux de revenu initiaux en 1982, les résultats sont conformes à ceux que nous avons examinés précédemment en fonction de la province d'origine, en ce sens que les hommes ayant déménagé une fois ou plusieurs fois tendaient à avoir (de façon interchangeable) les revenus initiaux les plus élevés, suivis des hommes qui ont quitté leur province d'origine pour ensuite y retourner, tandis que les hommes n'ayant pas déménagé affichaient généralement les revenus les plus bas. Encore une fois, l'Alberta et la Colombie-Britannique (et l'Ontario dans une moindre mesure) font exception à cette règle, puisque les particuliers qui n'ont pas quitté ces provinces tendaient souvent à avoir des niveaux de revenu initiaux supérieurs, plutôt qu'inférieurs, à ceux des hommes qui en sont partis (les arrivants, selon cette optique basée sur la province finale) – en particulier chez les deux groupes les plus jeunes[55].

Toutefois, quand nous examinons la croissance du revenu des particuliers au fil des ans, les résultats s'écartent davantage de ceux qui sont basés sur la province d'origine. Alors qu'il ressortait précédemment que les particuliers ayant quitté leur province avaient généralement des

---

[54] Les deux théories sont plausibles : les particuliers ayant déménagé pourraient avoir des revenus inférieurs par rapport aux autres en raison de tout préjudice persistant se rattachant au fait de provenir d'une province plus pauvre en possibilités économiques, ou en raison du temps qu'il pourrait leur falloir pour s'intégrer pleinement à la nouvelle collectivité et au marché du travail local. Il se pourrait par ailleurs que les arrivants aient des revenus supérieurs, étant donné les avantages pécuniaires associés à la décision de déménager et de chercher fortune ailleurs. Les arrivants pourraient également avoir des revenus supérieurs à ceux des occupants compte tenu des indemnités différentielles compensatoires requises pour inciter un particulier à plier bagage et à quitter sa province d'origine, tout dépendant des niveaux relatifs de revenu des provinces. Autrement dit, des particuliers pourraient, toutes choses étant égales par ailleurs, préférer demeurer dans leur province d'origine et donc exiger une prime salariale pour accepter de déménager. Cette théorie est conforme aux résultats basés sur la province d'origine que nous avons examinés précédemment, surtout en ce qui a trait aux hommes (de façon générale, les hommes ayant déménagé voyaient leurs revenus augmenter davantage et avaient des niveaux de revenu finals supérieurs comparativement aux hommes n'ayant pas déménagé). Selon la répartition des possibilités de revenu entre les provinces, il se pourrait que les particuliers ayant déménagé tendent à avoir des revenus supérieurs à ceux des occupants des provinces où ils s'établissent, pour des raisons semblables.

[55] À noter que les résultats concernant les particuliers n'ayant pas déménagé et ceux qui sont retournés dans leur province d'origine après l'avoir quittée sont exactement les mêmes que les résultats basés sur la province finale – comme ce devrait être le cas. Par rapport à l'optique basée sur la province d'origine, les particuliers ayant déménagé sont maintenant des «arrivants» par opposition à des «partants» (qu'il s'agisse d'un seul déménagement ou de plusieurs déménagements).

gains de revenu supérieurs à ceux des personnes qui y sont demeurées, il s'avère maintenant que les particuliers ayant déménagé ne bénéficient d'aucun avantage général de la sorte par rapport aux occupants des provinces où ils se sont établis.

Tableau 8a - Profils du revenu ($ de 1995) des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé, pour l'ensemble des particuliers (province finale)

Province	Revenu moyen de 1982				Revenu moyen de 1995				Taux de variation			
	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour
T. N.	17 700	23 100	25 600	12 800	19 400	18 100	29 000	16 800	9.8	-21.8	13.4	31.6
N.-É.	21 200	25 600	25 300	20 200	22 600	24 200	29 500	24 000	6.2	-5.5	16.6	18.4
Î. P. É.	17 400	24 200	20 600	16 000	20 800	21 900	21 500	21 000	19.7	-9.2	4.4	30.9
N. B.	19 400	24 400	23 700	16 500	21 900	24 000	26 100	20 000	12.5	-1.6	10.5	20.7
QUÉ.	23 100	26 400	25 900	21 100	25 300	31 100	30 300	27 700	9.5	17.7	17.1	31.3
ONT.	27 200	26 400	25 300	24 700	31 200	34 000	33 200	31 600	14.5	28.9	31.4	28.2
MAN.	23 600	25 600	25 200	20 900	25 300	30 800	33 800	24 300	7.3	20.3	34.1	16.2
SASK.	25 600	24 500	22 900	21 000	25 600	26 300	28 200	22 100	-0.1	7.4	23.0	5.1
ALB.	31 900	24 600	24 400	28 800	31 100	31 000	31 700	28 400	-2.5	26.1	29.7	1.3
C.-B.	29 900	29 100	26 900	24 600	32 000	28 300	30 800	28 200	6.9	-2.6	14.7	14.8
TOTAL	25 900	26 500	25 200	23 100	28 300	30 000	30 900	27 100	9.5	13.3	22.6	17.4

Tableau 8b - Profils du revenu ($ de 1995) des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé, selon le sexe (province finale)

Hommes

Province	Revenu moyen de 1982				Revenu moyen de 1995				Taux de variation			
	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour
T. N.	25 700	35 900	35 600	18 700	26 800	27 000	41 100	26 100	3.9	-24.9	15.7	39.2
N. É.	30 700	39 000	37 300	30 000	31 000	36 600	44 900	36 000	1.1	-6.2	20.3	20.0
Î. P. É.	23 700	33 200	32 300	21 700	27 000	28 400	33 700	29 000	13.6	14.6	4.3	33.4
N. B.	28 200	36 200	34 600	24 500	30 300	35 300	41 800	29 900	7.6	-2.6	20.8	21.9
QUÉ.	33 000	36 800	35 300	31 300	34 700	42 600	42 700	42 500	5.2	15.8	21.0	35.9
ONT.	38 600	38 600	36 800	37 000	41 900	47 900	49 100	48 100	8.3	24.3	33.5	30.1
MAN.	32 900	37 800	36 500	31 300	33 300	43 200	46 700	35 600	1.1	14.4	27.8	13.8
SASK.	36 500	37 500	34 300	32 800	33 600	40 000	43 300	34 300	-7.8	6.6	26.3	4.6
ALB.	45 400	38 000	37 500	42 500	42 100	47 300	50 000	43 600	-7.4	24.6	33.2	2.4
C.-B.	42 900	42 800	39 300	37 600	43 300	39 500	45 300	41 300	0.961	-7.84	15.34	10.0
TOTAL	36 810	39 140	37 100	34 520	38 250	42 880	46 240	40 950	3.9	9.5	24.6	18.6

Femmes

Province	Revenu moyen de 1982				Revenu moyen de 1995				Taux de variation			
	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour
T. N.	9 900	11 400	12 600	7 100	12 300	9 900	13 200	8 000	24.6	-12.7	5.2	12.5
N.-É.	12 100	13 800	12 300	10 900	14 400	13 300	12 800	12 400	18.8	-3.7	4.5	14.1
Î.-P. É.	11 200	14 200	10 400	11 300	14 900	14 800	10 900	14 400	32.4	4.4	4.5	27.1
N.-B.	11 000	13 100	13 500	8 900	13 700	13 300	11 700	10 500	24.4	1.3	13.9	17.9
QUÉ.	14 000	15 700	15 600	12 600	16 600	19 200	16 700	15 400	18.9	22.4	7.3	21.7
ONT.	16 700	15 800	14 300	14 100	21 300	21 900	18 100	17 500	27.7	38.8	26.3	24.0
MAN.	14 800	14 300	13 000	12 700	17 800	19 200	19 600	15 400	20.3	35.0	51.5	21.0
SASK.	15 100	13 600	12 900	11 900	17 800	14 800	14 900	12 600	17.8	9.2	15.4	6.0
ALB.	18 600	13 500	12 700	16 200	20 400	17 500	15 300	14 500	9.3	29.6	20.7	-10.3
C.-B.	17 900	17 400	14 400	13 800	21 500	18 800	16 200	17 300	20.2	8.2	13.0	25.6
TOTAL	15 570	15 340	13 640	13 190	18 970	18 650	15 970	15 110	21.8	21.6	17.1	14.6

Tableau 8c - Profils du revenu ($ de 1995) des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé, selon le groupe d'âge et de sexe (province finale) : Hommes

Groupe d'âge	Province	Revenu moyen de 1982				Revenu moyen de 1995				Taux de variation			
		Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour
DÉBUTANTS (20-24 ans)	T.-N.	13 500	25 300	18 400	10 300	22 600	27 600	31 100	25 100	68,3	9,0	69,2	143,8
	N.-É.	16 300	21 600	21 400	14 500	27 400	31 600	39 900	27 800	67,4	46,1	86,3	91,9
	Î.-P.-É.	12 500	23 300	-	-	24 400	28 900	-	-	95,2	24,0	-	-
	N.-B.	14 300	22 800	-	-	26 600	34 500	-	-	86,4	51,6	-	-
	QUÉ.	17 500	20 900	24 500	17 400	31 700	38 100	42 400	35 900	80,9	82,5	73,2	106,6
	ONT.	20 700	21 100	19 900	19 600	39 000	41 200	39 600	41 800	88,7	95,1	99,2	113,3
	MAN.	18 900	24 500	21 600	21 600	30 100	38 300	34 400	37 000	59,5	56,4	58,9	71,2
	SASK.	24 200	26 100	24 100	20 900	33 300	39 800	39 800	32 200	37,6	52,5	65,5	54,1
	ALB.	28 800	20 900	22 100	27 900	40 200	40 300	43 800	40 600	39,6	93,2	98,3	45,7
	C.-B.	25 700	22 900	21 900	21 600	41 300	38 000	37 500	36 400	60,4	65,7	71,1	68,4
	TOTAL	20 340	22 080	21 830	19 690	35 180	38 520	39 740	35 830	73,0	74,4	82,0	82,0
JEUNES (25-34 ans)	T.-N.	24 700	33 300	42 100	23 400	29 700	26 700	45 900	31 900	20,4	-19,9	9,1	36,2
	N.-É.	28 500	35 900	41 400	31 200	34 100	37 400	47 000	38 500	19,8	4,3	13,6	23,2
	Î.-P.-É.	21 900	31 000	34 100	25 300	27 900	30 100	37 500	32 100	27,4	-2,9	9,9	27,1
	N.-B.	26 600	32 700	38 000	24 400	33 200	38 000	45 300	31 500	24,7	16,2	19,2	29,2
	QUÉ.	30 600	36 300	34 900	32 700	38 100	45 200	44 000	48 400	24,4	24,7	26,0	48,0
	ONT.	35 100	35 700	37 900	35 600	46 300	50 400	51 600	49 300	32,2	41,1	36,1	38,5
	MAN.	30 300	38 800	36 400	29 400	36 100	43 900	49 300	36 100	19,5	13,1	35,7	22,5
	SASK.	33 900	36 900	34 900	34 600	36 800	44 200	52 200	38 500	8,3	19,6	49,6	11,4
	ALB.	42 600	36 500	39 500	42 100	47 000	49 800	51 500	46 600	10,2	36,5	30,3	10,7
	C.-B.	38 500	38 100	37 300	38 100	47 300	42 900	47 400	46 000	22,8	12,7	27,1	20,7
	TOTAL	33 730	36 510	37 860	35 060	41 980	45 709	48 740	44 540	24,4	25,2	28,7	27,0
ÂGE MÛR (35-44 ans)	T.-N.	31 000	44 700	41 900	22 900	30 700	29 100	45 400	25 400	-1,1	-34,9	8,4	10,7
	N.-É.	36 000	46 600	47 900	44 400	34 800	42 800	53 100	44 100	-3,3	-8,2	11,0	-0,6
	Î.-P.-É.	28 400	37 300	-	-	29 700	27 400	-	-	4,5	-26,6	-	-
	N.-B.	33 200	45 400	-	-	33 900	38 200	-	-	2,3	-15,7	-	-
	QUÉ.	38 900	48 300	48 300	46 100	38 700	50 300	45 700	51 300	-0,5	4,1	-5,5	11,2
	ONT.	44 800	49 700	50 700	50 100	47 000	54 800	55 000	60 100	5,0	10,2	8,5	19,9
	MAN.	38 500	48 300	44 700	39 100	37 900	55 700	55 100	35 500	-1,6	15,4	23,2	-9,3
	SASK.	41 700	44 900	44 300	36 700	37 100	42 800	38 900	30 800	-11,0	-4,6	-12,1	-16,1
	ALB.	52 400	48 700	49 500	52 400	45 500	55 200	61 400	45 800	-13,1	13,4	24,1	-12,6
	C.-B.	48 200	50 300	49 700	46 900	48 900	43 300	52 900	41 100	1,3	-13,8	6,5	-12,4
	TOTAL	42 750	48 820	48 730	45 990	42 840	49 040	53 500	46 440	0,2	0,4	9,8	1,0
ÂGÉS (45-54 ans)	T.-N.	29 700	-	-	-	18 600	-	-	-	-37,4	-	-	-
	N.-É.	37 000	50 100	48 800	36 900	23 600	30 400	29 400	27 400	-36,3	-39,3	-39,6	-25,7
	Î.-P.-É.	27 800	-	-	-	22 800	-	-	-	-18,1	-	-	-
	N.-B.	34 900	48 700	40 100	35 800	22 800	25 700	22 800	24 800	-34,7	-47,2	-43,1	-30,9
	QUÉ.	40 100	47 800	47 200	44 300	25 600	26 100	25 500	27 300	-36,2	-45,4	-45,9	-38,4
	ONT.	45 900	53 600	55 900	51 000	31 300	35 900	53 400	34 000	-31,8	-33,1	-4,4	-33,3
	MAN.	38 700	44 900	47 200	44 900	25 200	29 700	21 700	31 800	-34,9	-33,8	-54,1	-29,3
	SASK.	42 500	47 700	47 600	40 300	25 000	28 100	28 600	24 000	-41,1	-41,1	-40,0	-40,6
	ALB.	52 800	51 100	51 800	58 000	30 100	33 700	37 700	34 900	-43,0	-34,0	-27,3	-39,8
	C.-B.	49 700	58 400	61 000	49 400	31 900	30 400	38 000	29 400	-35,9	-47,9	-37,6	-40,4
	TOTAL	43 970	53 150	53 660	47 960	28 540	31 000	36 260	30 400	-35,1	-41,7	-32,4	-36,6

Tableau 8c - Profils du revenu ($ de 1995) des personnes ayant ou n'ayant pas déménagé, selon le groupe d'âge et de sexe (province finale) (suite) : Femmes

Groupe d'âge	Province	Revenu moyen de 1982				Revenu moyen de 1995				Taux de variation			
		Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour	Aucun déménag.	Un seul déménag.	Plusieurs déménag.	Déménag. et retour
DÉBUTANTES (20-24 ans)	T.-N.	9 100	10 300	13 600	7 800	12 900	9 300	16 400	9 600	41.6	-10.3	20.3	22.3
	N.-É.	9 500	12 900	12 900	11 100	13 300	13 800	13 600	13 700	39.4	6.7	5.4	23.0
	Î.-P.-É.	8 300	11 700	-	-	13 100	12 700	-	-	57.4	8.6	-	-
	N.-B.	8 800	12 500	-	-	13 300	16 000	-	-	51.8	27.6	-	-
	QUÉ.	12 100	14 200	14 500	11 300	16 800	18 700	15 800	14 300	38.9	31.9	8.5	27.5
	ONT.	13 100	13 200	13 300	11 100	19 600	19 900	18 100	15 200	49.5	50.8	36.3	37.3
	MAN.	12 600	12 300	10 800	11 500	16 400	17 800	20 600	14 900	30.6	44.9	91.0	29.1
	SASK.	13 700	12 900	13 900	10 900	17 100	14 600	15 300	12 000	24.3	13.5	9.6	10.4
	ALB.	16 600	12 000	13 100	14 700	18 800	17 800	14 900	13 400	13.5	48.4	13.5	-8.8
	C.-B.	14 600	13 900	11 700	12 000	18 400	18 000	14 700	15 900	26.2	29.6	25.7	32.7
	TOTAL	12 900	13 000	12 600	11 510	17 780	17 800	15 370	14 010	37.9	36.9	22.0	21.7
JEUNES (25-34 ans)	T.-N.	10 200	11 100	15 000	6 500	14 500	11 100	16 900	7 900	41.5	0.1	12.7	21.2
	N.-É.	11 900	13 700	12 500	11 000	16 500	15 000	13 700	13 400	38.2	9.4	9.9	21.2
	Î.-P.-É.	11 500	14 300	10 800	18 000	17 200	14 900	12 600	22 500	49.7	3.7	16.5	24.7
	N.-B.	10 500	13 100	14 000	10 500	15 100	13 600	12 600	12 700	43.4	3.9	-9.9	21.5
	QUÉ.	13 800	16 400	16 100	13 400	19 400	22 100	18 800	17 900	41.2	34.7	16.9	33.9
	ONT.	16 400	16 300	14 700	15 300	24 900	24 600	18 000	20 600	51.9	50.9	22.3	34.1
	MAN.	14 500	14 900	12 700	12 400	20 600	21 500	19 900	17 100	42.1	44.2	56.8	38.4
	SASK.	13 800	12 000	11 400	11 500	20 200	15 600	16 200	13 700	46.6	29.6	41.6	18.9
	ALB.	17 500	13 200	12 400	15 600	23 200	19 800	17 500	16 200	32.7	50.3	41.4	4.3
	C.-B.	16 700	16 900	14 800	14 200	24 400	22 100	18 000	19 000	46.3	30.7	21.7	34.3
	TOTAL	15 080	15 300	13 760	13 620	21 910	21 180	17 100	17 200	45.3	38.4	24.3	26.3
ÂGE MÛR (35-44 ans)	T.-N.	9 700	10 400	11 500	6 200	11 800	10 000	6 700	6 800	21.5	-3.7	-41.5	8.5
	N.-É.	13 000	13 200	10 500	7 900	15 200	12 700	12 200	8 400	17.0	-4.1	15.6	6.2
	Î.-P.-É.	11 800	18 600	-	-	16 200	19 300	-	-	37.3	4.2	-	-
	N.-B.	11 700	12 400	-	-	14 700	13 600	-	-	25.2	9.9	-	-
	QUÉ.	14 800	14 900	17 500	13 300	16 800	17 700	14 400	15 500	13.6	18.8	-18.0	16.6
	ONT.	17 800	16 500	14 200	14 200	23 300	22 800	19 800	18 600	31.3	38.6	39.2	31.3
	MAN.	15 700	14 000	15 100	13 400	19 500	19 000	20 000	14 300	24.7	35.2	32.5	6.6
	SASK.	15 900	14 200	19 500	11 600	19 000	14 800	16 700	12 800	19.8	4.1	-14.4	10.2
	ALB.	19 700	14 600	12 300	16 600	21 800	16 900	13 700	14 100	11.1	16.1	11.0	-14.7
	C.-B.	19 000	18 700	16 900	14 900	24 100	19 200	17 100	19 800	26.6	3.2	1.0	32.7
	TOTAL	16 520	16 030	14 710	13 270	20 340	18 810	16 230	15 190	23.1	17.3	10.3	14.5
ÂGÉES (45-54 ans)	T.-N.	10 100	13 800	-	-	7 000	5 700	-	-	-30.4	-58.8	-	-
	N.-É.	13 400	16 900	13 800	17 800	9 900	8 800	4 500	14 400	-25.8	-48.0	-67.3	-19.1
	Î.-P.-É.	12 600	-	-	-	10 400	-	-	-	-17.8	-	-	-
	N.-B.	13 200	15 200	12 500	8 900	9 600	6 600	4 800	6 300	-27.0	-57.0	-62.0	-28.8
	QUÉ.	14 800	-	-	11 400	10 600	-	-	4 800	-28.1	-	-	-
	ONT.	18 200	18 000	17 600	17 400	14 400	13 800	14 300	10 500	-20.6	-23.6	-19.0	-39.8
	MAN.	15 800	18 200	-	-	12 000	14 400	-	-	-24.2	-21.2	-	-
	SASK.	17 300	18 500	6 100	14 200	13 000	11 300	4 400	8 100	-24.6	-39.2	-27.9	-42.6
	ALB.	21 300	16 000	13 700	21 100	14 700	9 600	7 600	10 600	-31.3	-40.0	-44.1	-49.5
	C.-B.	20 300	21 000	16 600	16 600	15 300	12 800	8 700	11 200	-24.8	-39.1	-47.9	-32.8
	TOTAL	17 200	18 470	15 230	16 180	12 990	11 810	9 280	9 580	-24.5	-36.1	-39.1	-40.8

Cette apparente contradiction entre les deux ensembles de résultats disparaît cependant quand nous examinons les tendances provinciales plus attentivement. Par exemple, les particuliers qui ont déménagé dans les provinces de l'Atlantique tendaient à voir leurs revenus augmenter de façon plus modeste de 1982 à 1995 que ce n'était le cas des personnes y ayant vécu tout au long de cette période (c.-à-d. que les particuliers qui ont changé de province s'en sont tirés à moins bon compte que les personnes qui n'ont pas déménagé) – mais il est probable qu'il s'agisse simplement des effets de la décision de déménager dans une province d'une région où les revenus sont généralement moins élevés qu'ailleurs (abstraction faite des résultats visant le groupe le plus âgé, pour les raisons mentionnées précédemment). Cela comprendrait aussi bien les nouveaux arrivants, qui sont disposés à payer le prix d'un «mode de vie» qui leur convient davantage (on pense au stéréotype du Torontois qui décide de s'établir dans l'est du pays, renonçant du coup à un poste important en échange d'une meilleure qualité de vie), que les particuliers qui retournent chez eux après avoir gagné leur vie ailleurs et qui sont tout aussi disposés à accepter une baisse de revenu pour retrouver leurs amis, leur famille et une culture qui était jadis la leur[56]. Entre-temps, les particuliers qui ont quitté les provinces de l'Atlantique pour ensuite y retourner au cours de la période visée par les données tendaient à afficher les gains de revenu les plus importants de tous, sans doute à la faveur des compétences accumulées et de tout autre avancement professionnel obtenu au cours de la période passée ailleurs au pays[57].

À l'inverse, les particuliers qui ont déménagé en Ontario (un seul déménagement ou plusieurs déménagements) ont affiché des gains de revenu supérieurs (en pourcentage) à ceux des occupants, ce qui illustre la contrepartie des tendances interrégionales mentionnées précédemment en ce qui a trait au revenu – c.-à-d. les effets généralement positifs associés au fait de déménager dans une province où les revenus sont généralement élevés. Comparativement aux occupants, les personnes ayant déménagé en Alberta ont également connu une plus forte

---

[56] La catégorie des particuliers ayant déménagé comprendrait également les migrants intrarégionaux – ceux qui sont déménagés d'une province de l'Atlantique à une autre – à qui ces effets interrégionaux ne s'appliqueraient manifestement pas. Il serait intéressant de séparer ces groupes dans le cadre d'une étude ultérieure – c.-à-d. d'analyser les profils du revenu selon la province (ou la région) d'origine particulière *conjointement avec* la province (ou la région) de destination particulière.

[57] À noter également que ces calculs ne tiennent pas compte des différences interprovinciales du coût de la vie, et que les diminutions du revenu nominal pourraient être compensées du moins en partie par un coût de la vie moindre (pour ce qui est du logement en particulier). À l'inverse, si nous nous appuyons simplement sur les changements observés au chapitre du revenu nominal, nous risquons de surévaluer les gains associés au fait de déménager d'une province où il coûte moins cher de vivre et de s'établir dans une autre province où le coût de la vie est plus élevé. En bref, la variation mesurée du revenu nominal ne traduit pas fidèlement le changement du niveau de vie, lequel serait (comme dans presque tous les cas) la mesure fondamentale la plus intéressante.

croissance du revenu, probablement pour des raisons semblables, tandis que les tendances étaient un peu plus contrastées dans le cas de la Colombie-Britannique, l'autre province où les revenus sont généralement élevés. Enfin, les tendances concernant la croissance du revenu étaient un peu moins bien définies pour le Québec, le Manitoba et la Saskatchewan – provinces où les revenus sont moyens – bien que la majorité des arrivants (et des personnes retournant dans leur province d'origine) aient vu leurs revenus augmenter davantage que ceux des occupants.

En bref, il semble que les effets du déménagement sur les revenus soient fonction de la province *à destination* – et *en provenance* – de laquelle les particuliers déménagent pour des raisons tout à fait logiques, et les diverses tendances basées sur la province de résidence au début de la période et à la fin de la période font ressortir que des gains de revenu sont associés au fait de déménager dans une province où les revenus sont plus élevés par rapport à ceux de la province d'origine, tandis que des pertes de revenu sont généralement associées au fait de déménager dans une province où les revenus sont inférieurs à ceux de la province d'origine.

Attardons-nous maintenant aux niveaux de revenu de la dernière année (1995) selon le statut de mobilité et la province finale. Ce sont les personnes ayant déménagé plusieurs fois qui tendaient à afficher les revenus les plus élevés (en particulier chez les trois groupes les plus jeunes), suivies des personnes ayant déménagé une seule fois, puis des personnes qui sont retournées à leur province d'origine après l'avoir quittée, tandis que les personnes qui n'ont pas déménagé avaient les niveaux de revenu les plus bas. Ainsi, si nous multiplions les taux de croissance relative contrastés – plus bas pour les personnes ayant déménagé que pour les occupants dans les provinces de l'Atlantique, généralement l'inverse ailleurs – par les niveaux de revenu initiaux plus élevés des personnes ayant déménagé, nous constatons que les nouveaux arrivants ont des niveaux de revenu finals généralement supérieurs à ceux des occupants des provinces dans lesquelles ils se sont établis[58].

4.2.7 Profils du revenu des femmes selon la province finale

Une fois de plus, les tendances du revenu des femmes selon la province finale sont plutôt différentes de celles des hommes. Nous avons constaté en particulier que les tendances concernant les revenus initiaux des femmes ayant déménagé et de celles qui n'ont pas déménagé

[58] De plus, les taux de croissance *relative* parfois inférieurs des personnes ayant déménagé minimisent leurs gains de revenu en chiffres absolus (réels), étant donné leurs niveaux de revenu initiaux supérieurs; autrement dit, une augmentation donnée en valeur absolue représente une augmentation relative moindre.

sont encore une fois assez contrastées, sauf que les femmes n'ayant pas déménagé avaient en général des niveaux de revenu initiaux supérieurs – plutôt qu'inférieurs (comme chez les hommes) – dans le cas du Manitoba et des provinces situées plus à l'ouest. Quant à l'évolution des revenus au fil des ans, les femmes n'ayant pas déménagé tendaient en fait à afficher les gains les plus importants (abstraction faite, une fois de plus, du groupe plus âgé qui était en transition vers la retraite), ce qui renforce les observations préalables selon lesquelles le déménagement interprovincial tend à perturber la carrière des femmes au moins autant qu'il améliore en général la situation des hommes. Il serait intéressant d'étudier plus à fond ces tendances selon le sexe, y compris la ventilation des tendances selon l'état matrimonial et la présence d'enfants[59].

4.2.8 Sommaire des observations concernant les profils du revenu

Nous pouvons maintenant faire le bilan de ces résultats. Premièrement, les hommes ayant déménagé tendent non seulement à être plus jeunes, mais également à afficher des revenus initiaux plus élevés comparativement aux particuliers qui sont restés dans leur province d'origine, exception faite de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Deuxièmement, dans la partie de l'analyse basée sur la «province d'origine», nous avons constaté que le déménagement interprovincial s'est généralement traduit par des gains de revenu – souvent très importants – alors que les particuliers qui ont quitté les provinces les plus riches (Ontario, Alberta, Colombie-Britannique) ont subi des pertes de revenu. Par contre, les calculs basés sur la «province finale» indiquent que les effets sur le revenu associés à la mobilité interprovinciale sont fonction non seulement de la province d'*origine*, mais également de la province de *destination* du particulier. Ainsi, les effets correspondent généralement aux tendances bien établies qui valent pour toutes les provinces du pays : le fait de déménager dans une province plus riche que la province d'origine est généralement associé à des gains de revenu, alors que le fait de déménager dans une province où les revenus sont inférieurs à ceux de la province d'origine est associé à une perte de revenu. De plus, les résultats sont généralement plus prononcés chez les groupes plus jeunes.

Il semble donc que la mobilité interprovinciale au cours de la période 1982-1995 ait été motivée dans une large mesure par des possibilités de croissance relative du revenu, bien que des considérations liées à la «qualité de vie» aient peut-être importé davantage aux personnes ayant déménagé en particulier dans les provinces de l'Atlantique (quoique les différences de coût de la

[59] Dans Finnie [1998a], les variables du mariage et des enfants sont intégrées aux modèles de la mobilité interprovinciale. Voir Finnie [1998b] pour leur traitement dans les modèles des tendances relatives aux revenus.

vie aient sans aucun doute influé sur ces tendances également). En outre, le fait que la mobilité interprovinciale semble avoir profité plus souvent aux particuliers ayant au départ des niveaux de revenu supérieurs traduit probablement les éléments spatiaux des divers sous-marchés du travail. Par exemple, il semble juste de présumer que les professionnels ayant des revenus supérieurs ont effectivement eu accès à des marchés du travail plus vastes qui offraient des avantages supérieurs associés au déménagement – ou qui les obligeaient tout simplement à déménager.

Encore une fois, la prudence est de mise quand il s'agit d'établir les liens de causalité à partir de ces résultats et encore plus quand il s'agit d'appliquer ces constatations à l'ensemble de la population. Par exemple, les constatations faites ne sous-entendent pas nécessairement que les revenus des Canadiens augmenteraient si la mobilité interprovinciale prenait de l'ampleur, et il importe de réfléchir longuement avant d'utiliser d'éventuels leviers stratégiques pouvant encourager la mobilité. Néanmoins, les résultats donnent bel et bien à penser que la mobilité interprovinciale semble liée à la dynamique du revenu d'une manière telle que les mouvements sont à tout le moins *associés* à des gains de revenu, ce qui *cadre* avec la théorie selon laquelle les particuliers déménagent souvent en raison des possibilités économiques offertes dans d'autres provinces et selon laquelle la mobilité interprovinciale contribue grandement à l'augmentation des revenus de nombreux particuliers et indique dans une large mesure comment au moins certains marchés du travail fonctionnent à l'échelle nationale.

Enfin, ce portrait de la mobilité et du revenu qui est basé sur les possibilités ne semble pas s'appliquer du tout aux femmes. Chez ces dernières, la mobilité interprovinciale tend plutôt à être moins «sélective» (en fonction du niveau de revenu) et à avoir des effets plus négatifs que positifs sur les revenus. Ainsi, la mobilité interprovinciale semble être conforme – et intégrée – aux grandes différences entre les sexes du point de vue du comportement sur le marché du travail, de même qu'à l'écart entre les gains des hommes et des femmes.

5. Conclusion

5.1 Sommaire des principales constatations

Ce document contient une analyse empirique longitudinale de la mobilité interprovinciale des Canadiens de 1982 à 1995. Nous pouvons résumer ainsi les principales constatations :

- Dans l'ensemble, seul un faible pourcentage (environ 1,5 %) de la population a changé de province de résidence d'une année à l'autre. Les mouvements variaient de beaucoup selon l'âge et la province et, dans certains cas, ils étaient considérables, en particulier chez certains groupes de jeunes venant de certaines provinces moins populeuses (p. ex., des sorties annuelles pouvant atteindre près de 10 %). Le taux d'émigration était généralement inversement proportionnel à la population de la province, tandis que la spécificité culturelle (représentée par la langue) semble avoir joué un rôle secondaire important. En général, les migrants déménageaient dans des provinces plus voisines, plus populeuses et situées plus à l'ouest.

- La mobilité à long terme est très semblable à la mobilité à court terme pour ce qui est des taux relatifs d'exode par province et par groupe d'âge, et pour ce qui est du sens général de ces mouvements, sauf qu'elle s'opère évidemment à une bien plus grande échelle.

- Si nous ajoutons les entrées et que nous examinons les mouvements nets résultants, il en ressort des tendances qui étaient largement prévisibles : les provinces plus riches et plus populeuses affichaient généralement des gains démographiques nets dus à la mobilité interprovinciale, alors que les provinces plus pauvres et moins populeuses subissaient des pertes. Toutefois, ces tendances n'étaient pas aussi uniformes que prévu, et il y avait certaines exceptions intéressantes, comme le fait que les entrées nettes à l'Île-du-Prince-Édouard étaient parmi les plus importantes au cours de la période à l'étude.

- Une façon d'exploiter à fond le caractère longitudinal des données de la BDAL pour toute la période allant de 1982 à 1995 est de catégoriser les particuliers selon qu'ils ont déménagé une seule fois, qu'ils ont déménagé plusieurs fois, qu'ils sont retournés à leur province d'origine après l'avoir quittée, ou qu'ils n'ont jamais déménagé entre 1982 et 1995, ce qui brosse un tableau plus dynamique de la mobilité interprovinciale au niveau des particuliers.

- Ces profils longitudinaux révèlent que, dans l'ensemble des provinces et des groupes d'âge et de sexe, 7,4 % des particuliers faisant partie des échantillons longitudinaux complets (c.-à-d. qu'ils figuraient dans la BDAL toutes les années) ont déménagé d'une province à une autre entre 1982 et 1995. Cependant, une fois de plus, les taux varient énormément selon la province et selon l'âge, certains taux atteignant 25 % - ce qui représente des mouvements considérables à presque tous points de vue.

- Les profils dynamiques du revenu font ressortir des tendances très différentes chez les hommes et chez les femmes. Du côté des hommes, ceux qui avaient au départ des revenus plus élevés tendaient davantage à déménager, ce qui reflète probablement les différents aspects spatiaux des sous-marchés du travail visés (formés de professions apparentées), tandis que la mobilité interprovinciale s'est généralement traduite par d'importants gains de revenu (moyens), en particulier chez les jeunes hommes. Ces tendances étaient cependant bien différentes pour les hommes qui quittaient les provinces où les revenus sont plus élevés, en particulier l'Alberta et la Colombie-Britannique, tandis que les effets de la mobilité sur les revenus variaient aussi de façon générale selon la province de destination, les mouvements vers les provinces où les revenus sont supérieurs donnant généralement lieu à des gains de revenu, et les mouvements vers les provinces où les revenus sont inférieurs étant associés à des pertes de revenu.

- Chez les femmes, par contre, celles qui n'ont pas déménagé tendaient à afficher des niveaux de revenu initiaux supérieurs (plutôt qu'inférieurs), et la mobilité interprovinciale se traduisait souvent par des pertes de revenu au lieu de gains, ce qui s'explique probablement par le fait qu'elles tendent davantage à déménager en raison de la réinstallation d'un conjoint, même au prix de leur propre carrière.

5.2 Études ultérieures

Voici d'éventuelles orientations à donner aux études ultérieures :

- Axer l'étude sur les familles plutôt que les particuliers. Comment l'importance et le sens de la mobilité interprovinciale et les effets associés sur les revenus varient-ils selon l'état matrimonial et la présence d'enfants chez les hommes et chez les femmes? Quels sont les

effets de la mobilité interprovinciale sur le revenu familial (par opposition au revenu du particulier), et comment les effets sur les revenus du mari et de la femme sont-ils corrélés?

- Analyser les profils temporels précis de l'évolution des revenus liée à la mobilité. L'évolution des revenus au fil des ans a-t-elle tendance à être attribuable à des augmentations distinctes au moment du déménagement, à des modifications plus graduelles de la pente des profils du revenu, ou à une combinaison des deux? Comment ces processus se comparent-ils chez les hommes et chez les femmes?

- Définir plus précisément les facteurs sous-jacents liés à l'évolution des revenus. Par exemple, dans quelle mesure les particuliers changent-ils de profession, de secteur d'emploi, d'employeur ou un autre attribut de leur emploi quand ils changent de province de résidence? Quelles sont les incidences de la modification du nombre de semaines et d'heures de travail par rapport à la modification du taux de rémunération? Quels sont les effets distincts de ces facteurs comparativement aux effets du changement de province après avoir contrôlé ces influences?

- Classer les marchés du travail associés aux études, à la profession, etc. selon les différents taux de mobilité interprovinciale et les gains de revenu s'y rattachant – de sorte à déterminer quels marchés du travail semblent fonctionner à un niveau plus national et lesquels revêtent un caractère plus local.

- Examiner de plus près les programmes gouvernementaux. Y a-t-il des indications selon lesquelles les particuliers tendent à déménager afin de tirer parti de différences interprovinciales au chapitre des programmes de transfert, comme l'assurance-chômage et l'aide sociale? À l'inverse, les particuliers tendent-ils à déménager pour réduire leur recours aux transferts de ce genre en trouvant de meilleures possibilités d'emploi?

- Étudier d'autres genres de mobilité : interrégionale, intraprovinciale, rurale-urbaine, *etc.*

Certains de ces sujets pourraient être approfondis au moyen des données de la BDAL employées dans la présente analyse, alors que d'autres nécessiteraient de nouvelles sources de données, telles que la récente Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). L'EDTR comporte de nombreux avantages par rapport à la BDAL du point de vue des renseignements sur les caractéristiques des particuliers et leur comportement sur le marché du travail, quoiqu'elle

présente deux désavantages particuliers : comme il s'agit d'une enquête de portée beaucoup plus restreinte (suivi de quelque 60 000 particuliers), il n'est pas possible de procéder à une analyse aussi détaillée qu'ici; de plus, comme cette enquête est toute récente, elle ne porte que sur une période limitée. En outre, l'objectif actuel de l'EDTR est de suivre certains particuliers pendant tout au plus six ans, ce qui empêche toute étude de la dynamique à long terme. Il semblerait donc qu'il puisse y avoir avantage à utiliser les deux bases de données, à savoir l'EDTR et la BDAL, de manière complémentaire, de sorte à tirer parti de la taille de la BDAL et de la période prolongée sur laquelle elle porte pour dégager diverses tendances d'intérêt, tout en s'appuyant sur l'ensemble plus riche de variables de l'EDTR pour étudier de façon plus analytique diverses questions particulières, dont celles que nous venons de mentionner.

Annexe

Tableau A1a - Attrition de l'échantillon : Pourcentage des particuliers de l'année de référence 1982 faisant partie des échantillons dynamiques, pour l'ensemble des particuliers

Province	1982 (Nombre)	1982-1983 (%)	1982-1988 (%)	1982-1995 (%)
T.-N.	23 760	97,2	87,9	79,5
N.-É.	37 470	96,6	84,8	76,1
Î.-P.-É.	5 060	96,4	85,6	77,1
N.-B.	30 900	96,9	87,1	79,1
QUÉ.	298 010	95,9	83,9	75,7
ONT.	409 380	95,8	81,6	71,0
MAN.	48 040	96,4	83,9	74,8
SASK.	40 660	96,8	86,5	78,7
ALB.	113 660	94,4	78,0	68,1
C.-B.	128 210	94,2	77,6	67,1
TOTAL	1 135 140	95,7	82,1	72,5

Tableau A1b - Attrition de l'échantillon : Pourcentage des particuliers de l'année de référence 1982 faisant partie des échantillons dynamiques, selon le sexe

Hommes

Province	1982 (Nombre)	1982-1983 (%)	1982-1988 (%)	1982-1995 (%)
T.-N.	11 910	96,8	86,8	78,0
N.-E.	18 860	96,0	83,4	74,3
I.-P.-E.	2 550	95,3	83,5	74,5
N.-B.	15 500	96,3	85,5	77,1
QUE.	147 450	95,2	82,1	73,7
ONT.	203 330	95,1	80,0	68,7
MAN.	24 010	95,7	81,8	72,1
SASK.	20 550	96,1	84,5	76,2
ALB.	58 420	93,3	75,3	65,0
C.-B.	63 960	93,1	75,1	64,5
TOTAL	566 540	94,5	79,9	69,9

Femmes

Province	1982 (%)	1982-1983 (%)	1982-88 (%)	1982-1995 (%)
T.-N.	11 840	97,6	89,0	81,2
N.-E.	18 610	97,2	86,3	77,9
I.-P.-E.	2 510	97,6	87,6	79,7
N.-B.	15 400	97,5	88,6	81,2
QUE.	150 560	96,7	85,7	77,6
ONT.	206 050	96,5	83,2	73,3
MAN.	24 040	97,1	85,9	77,5
SASK.	20 110	97,6	88,6	81,2
ALB.	55 240	95,7	80,9	71,3
C.-B.	64 260	95,3	80,0	69,6
TOTAL	568 600	96,5	84,0	74,9

Tableau A1c - Attrition de l'échantillon : Pourcentage des particuliers de l'année de référence 1982 faisant partie des échantillons dynamiques, selon le sexe

Hommes

Groupe d'âge	Province	1982	1982-1983	1982-1988	1982-1994
	T.-N.	2 180	92,7	78,0	71,1
DÉBUTANTS (20-24 ans)	N.-É.	3 480	92,2	74,7	64,9
	Î.-P.-É.	440	90,9	75,0	63,6
	N.-B.	2 810	92,9	78,3	70,1
	QUÉ.	24 480	91,7	75,0	66,7
	ONT.	32 600	90,8	70,1	57,8
	MAN.	4 240	92,5	72,2	62,0
	SASK.	3 750	92,3	77,1	68,8
	ALB.	11 390	88,9	64,1	53,3
	C.-B.	9 830	86,6	60,2	49,1
	TOTAL	95 190	90,7	70,6	60,2
	T.-N.	4 400	97,7	89,3	80,5
JEUNES (25-34 ans)	N.-É.	6 580	96,4	84,7	75,7
	Î.-P.-É.	920	96,7	85,9	78,3
	N.-B.	5 610	96,8	87,5	79,5
	QUÉ.	52 110	95,5	83,0	75,0
	ONT.	68 670	95,0	79,2	68,0
	MAN.	8 520	95,5	81,6	71,6
	SASK.	7 470	96,4	85,1	77,1
	ALB.	22 650	93,2	75,1	64,3
	C.-B.	22 720	92,7	73,7	62,6
	TOTAL	199 650	94,9	80,1	70,2
	T.-N.	3 130	98,1	88,8	80,5
ÂGE MÛR (35-44 ans)	N.-É.	5 040	97,2	85,7	77,6
	Î.-P.-É.	700	95,7	82,9	74,3
	N.-B.	4 150	97,3	87,2	79,3
	QUÉ.	40 740	96,3	84,2	76,2
	ONT.	56 530	96,3	82,7	71,8
	MAN.	6 310	96,8	85,1	76,4
	SASK.	5 030	97,2	86,9	78,9
	ALB.	14 340	94,9	79,5	69,6
	C.-B.	17 830	95,0	79,4	69,0
	TOTAL	153 800	96,1	83,0	73,4
	T.-N.	2 210	97,3	87,3	76,0
ÂGÉS (45-54 ans)	N.-É.	3 770	96,8	85,7	76,1
	Î.-P.-É.	500	96,0	86,0	76,0
	N.-B.	2 930	96,9	86,7	76,1
	QUÉ.	30 110	96,2	83,6	73,8
	ONT.	45 530	96,9	84,8	73,8
	MAN.	4 950	97,0	86,1	75,8
	SASK.	4 300	97,7	87,2	77,9
	ALB.	10 040	96,1	82,8	73,0
	C.-B.	13 570	95,9	82,7	72,7
	TOTAL	117 900	96,6	84,3	74,0

Tableau A1c - Attrition de l'échantillon : Pourcentage des particuliers de l'année de référence 1982 faisant partie des échantillons dynamiques, selon le sexe (suite)

Femmes

Groupe d'âge	Province	1982	1982-1983	1982-1988	1982-1994
DÉBUTANTES (20-24 ans)	T.-N.	2 300	96,5	87,4	81,7
	N.-É.	3 380	95,9	84,3	77,5
	Î.-P.-É.	470	95,7	85,1	80,9
	N.-B.	2 800	96,4	88,2	82,9
	QUÉ.	25 560	95,1	83,9	77,3
	ONT.	34 480	9[illegible]	77,8	68,1
	MAN.	4 420	95,5	82,6	74,4
	SASK.	3 860	96,1	85,5	79,0
	ALB.	11 520	93,8	76,2	67,1
	C.-B.	10 600	92,4	73,0	62,8
	TOTAL	99 400	94,5	80,0	71,6
JEUNES (25-34 ans)	T.-N.	4 510	98,7	91,8	85,1
	N.-É.	6 820	97,7	88,4	80,8
	Î.-P.-É.	880	97,7	89,8	81,8
	N.-B.	5 770	98,3	90,8	84,1
	QUÉ.	54 320	97,3	87,3	79,7
	ONT.	72 410	96,7	83,0	72,8
	MAN.	8 750	97,3	85,5	77,0
	SASK.	7 270	97,7	89,0	80,9
	ALB.	21 410	95,8	80,6	70,3
	C.-B.	23 750	95,4	80,0	68,6
	TOTAL	205 900	96,8	84,4	75,2
ÂGE MÛR (35-44 ans)	T.-N.	3 080	98,1	89,0	79,9
	N.-É.	4 890	97,8	86,9	77,7
	Î.-P.-É.	690	97,1	87,0	78,3
	N.-B.	4 050	97,5	88,1	80,2
	QUÉ.	41 020	97,1	85,8	77,3
	ONT.	55 540	97,1	84,4	74,4
	MAN.	6 130	97,4	87,8	79,6
	SASK.	4 970	98,0	89,3	82,1
	ALB.	13 060	96,2	82,6	73,0
	C.-B.	17 290	96,2	82,0	71,4
	TOTAL	150 700	97,0	85,0	75,6
ÂGÉES (45-54 ans)	T.-N.	1 950	96,4	85,1	73,3
	N.-É.	3 510	96,9	83,8	73,2
	Î.-P.-É.	470	97,9	87,2	76,6
	N.-B.	2 780	96,8	84,9	75,5
	QUÉ.	29 660	96,2	84,1	74,6
	ONT.	43 620	97,4	86,3	76,6
	MAN.	4 740	97,9	87,6	78,7
	SASK.	4 010	98,3	89,8	82,8
	ALB.	9 240	96,6	85,4	76,9
	C.-B.	12 620	96,2	83,2	75,0
	TOTAL	112 600	96,9	85,3	76,0

Tableau A2 - Mobilité interprovinciale, 1982-1995, particuliers faisant partie des échantillons, pour toutes les années

Un an : 1982-1983

Province en 1982	Province en 1983										
	T.-N.	N.-É.	Î.-P.-É.	N.-B.	QUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	TOTAL
T.-N.	97,8	0,3	-	0,2	0,1	0,8	-	-	0,4	0,1	100 %
N.-É.	0,2	97,9	0,1	0,4	0,1	0,7	0,1	-	0,2	-	100 %
Î.-P.-É.	-	0,5	97,4	0,5	-	1,0	-	-	-	-	100 %
N.-B.	-	0,6	0,1	98,2	0,2	0,4	0,1	-	0,1	0,1	100 %
QUÉ.	-	0,0	-	-	99,4	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	100 %
ONT.	0,1	0,1	0,0	0,1	0,2	99,3	0,1	0,0	0,1	0,1	100 %
MAN.	-	0,1	-	0,1	0,1	0,6	97,8	0,4	0,5	0,4	100 %
SASK.	-	0,1	-	-	0,1	0,3	0,4	98,1	0,7	0,4	100 %
ALB.	0,1	0,2	0,1	0,2	0,3	1,2	0,3	0,5	96,3	0,9	100 %
C.-B.	0,0	0,1	-	0,0	-	0,5	0,1	0,2	-	98,5	100 %

Six ans : 1982-1988

Province en 1982	Province en 1988										
	T.-N.	N.-É.	Î.-P.-É.	N.-B.	QUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	TOTAL
T.-N.	93,7	1,3	0,1	0,5	0,2	3,0	0,3	0,1	0,6	0,4	100 %
N.-É.	0,4	93,7	0,4	1,1	0,3	2,7	0,2	0,1	0,5	0,6	100 %
Î.-P.-É.	-	1,6	92,8	1,5	-	2,6	-	-	-	0,5	100 %
N.-B.	0,2	1,6	0,3	93,7	0,9	2,2	0,3	0,1	0,4	0,3	100 %
QUÉ.	0,0	0,1	0,0	0,1	98,4	1,2	0,0	0,0	0,1	0,1	100 %
ONT.	0,1	0,2	0,0	0,2	0,6	97,9	0,2	0,1	0,3	0,4	100 %
MAN.	-	0,2	-	0,1	0,3	2,6	92,2	1,0	-	1,8	100 %
SASK.	0,1	0,1	-	0,1	-	1,4	1,2	92,6	2,8	1,6	100 %
ALB.	0,2	0,5	0,1	0,3	0,7	4,7	1,0	1,0	87,8	3,7	100 %
C.-B.	0,0	0,2	-	0,1	0,2	1,9	-	-	1,7	95,1	100 %

Treize ans : 1982-1995

Province en 1982	Province en 1995										
	T.-N.	N. É.	Î.-P.-É.	N.-B.	QUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	TOTAL
T.-N.	91,0	1,6	0,2	0,7	0,2	3,9	0,3	0,1	1,2	0,9	100 %
N.-É.	0,4	92,3	0,5	1,4	0,4	3,1	0,2	0,1	0,8	0,9	100 %
Î.-P.-É.	-	2,6	91,0	1,8	-	2,6	-	-	0,5	0,5	100 %
N.-B.	0,2	2,0	0,3	92,5	1,1	2,5	0,3	0,1	0,5	0,6	100 %
QUÉ.	0,0	0,1	0,0	0,1	97,7	1,6	0,0	0,0	0,1	0,2	100 %
ONT.	0,2	0,3	0,1	0,2	0,8	96,6	0,2	0,1	0,5	1,0	100 %
MAN.	0,1	0,3	-	0,2	0,4	3,1	88,6	-	2,7	3,5	100 %
SASK.	-	0,2	-	0,1	-	1,5	-	87,8	5,2	3,4	100 %
ALB.	0,2	0,6	0,1	0,4	0,7	4,7	1,0	1,1	84,9	6,3	100 %
C.-B.	0,0	0,2	0,0	0,1	0,2	1,8	0,4	0,4	2,2	94,6	100 %

Bibliographie

Anderson, Isabel B. [1966], *Migration à l'intérieur du Canada, 1921-1961*, Conseil économique du Canada, Études techniques, n° 13 (Ottawa : Imprimeur de la Reine).

Atkinson, A.B., F. Bourguignon, et C. Morrison [1992], *Empirical Studies of Earnings Mobility*, (Suisse : Harwood Academic Publishers).

Beach, Charles M. et Ross Finnie [1998], «Earnings Mobility Benchmarks and Longitudinal Polarization in Canada, 1982-95», à paraître dans *Canadian Business Economics*.

Beach, Charles M. et Ross Finnie [1998], «Earnings Mobility Benchmarks and Longitudinal Polarization in Canada, 1982-95», à paraître dans *Canadian Business Economics*.

Courchene, Thomas [1970], «Interprovincial Migration and Economic Adjustment», *Revue canadienne d'économique*, vol. III, n° 4 (novembre), p. 550-576.

Courchene, Thomas J. [1974], *Migration, Income and Employment* (Toronto : Institut C.D. Howe).

Day, Kathleen [1992], «Interprovincial Migration and Local Public Goods», *Revue canadienne d'économique*, vol. XXV, n° 1 (février), p. 123-144.

Day, Kathleen, et Stan Winer [1994], «Internal Migration and Public Policy: An Introduction to the Issues and a Review of Empirical Research in Canada», dans A. Maslove (éd.), *Issues in the Taxation of Individuals* (University of Toronto Press).

Dean, James M. [1992], «Tax-Induced Migration in Canada 1972-79», *Western Economic Review*, vol. 1, n° 2, p. 17-31.

Finnie, Ross [1997a], «Earnings Dynamics in Canada: Earnings Patterns by Age and Sex in Canada, 1982-1992», Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document de recherche R-97-11E (Ottawa). Voir aussi «Caractéristiques des gains selon l'âge et le sexe» (avec Gaétan Garneau), *Observateur économique canadien*, octobre 1997, qui est un condensé d'une partie de ce document.

Finnie, Ross [1997b], «Stasis and Change: Trends in Earnings Levels and Inequality, 1982-92», *Canadian Business Economics*, vol. 5, n° 4 (octobre-décembre/automne 1997), p. 84-107.

Finnie, Ross [1997c], «Earnings Dynamics in Canada: Earnings Mobility of Canadians, 1982-92», Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document de travail W-97-3E.a (Ottawa).

Finnie, Ross [1997d], «La dynamique de la rémunération au Canada : Répartition de la rémunération dans un contexte dynamique, 1982-1992», Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document de travail W-97-3F.b (Ottawa).

Finnie, Ross [1997e], « Earnings Dynamics in Canada: The Correlation of Individuals' Earnings Over Time in Canada, 1982-92», Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document de travail W-97-3E.c (Ottawa).

Finnie, Ross [1997f], «La dynamique de la rémunération au Canada : Analyse dynamique des faibles revenus marchands (pauvreté selon le revenu marchand) des familles canadiennes ayant des enfants, 1982-1993», Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document de travail W-97-3F.d (Ottawa).

Finnie, Ross [1997g], «Unequal Inequality? The Distribution of Individuals' Earnings by Province, 1982-94», Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document de travail R-98-3E (Ottawa).

Finnie, Ross [1998a], «La mobilité interprovinciale au Canada : Qui déménage? – Une analyse basée sur des modèles de logits à échantillon constant», Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document de travail W-98-5F.b (Ottawa).

Finnie, Ross [1998b], «La mobilité interprovinciale au Canada : Les effets de la mobilité interprovinciale sur la rémunération des particuliers. Estimations basées sur des modèles à échantillon constant», Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document de travail W-98-5F.c (Ottawa).

Finnie, Ross, et David Gray [1998], «The Dynamics of the Earnings Distribution in Canada: An Econometric Analysis», Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document de travail W-98-4E (Ottawa).

Graham, John [1964], «Fiscal Adjustment in a Federal Country», dans *Inter-government Fiscal Relationships*, Canadian Tax Papers n° 40 (Toronto : Association canadienne d'études fiscales).

Grant, E. Kenneth et John Vanderkamp [1976], *Les causes et les effets économiques des migrations au Canada, 1965-1971»* (Ottawa : Conseil économique du Canada).

Grant, E. Kenneth et John Vanderkamp [1980], «The Effects of Migration on Income: A Micro Study with Canadian Data 1965-71», *Revue canadienne d'économique*, vol. 13, n° 3 (août), p. 381-406.

Greenwood, Michael «Research on Internal Migration in the United States: A Survey», *Journal of Economic Literature*, vol. 13, p. 397-433.

Lin, Zhengxi [1995], «La mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre au Canada : le rôle de l'assurance-chômage et de l'aide sociale», Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de l'évaluation (Ottawa).

Marr, William L. et Frank W. Millerd [1980], «Employment and Income Levels of Interprovincial Migrants Versus Non-Migrants, Canada 1971», dans Simon, J. L., et J. DaVanzo (éd.), *Research in Population Economics*, vol. 2 (Greenwich, Conn.: JAI Press).

Mills, K. E., M. . Percy, et L. S. Wilson [1983], «The Influence of Fiscal Incentives on Interregional Migration: Canada 1961-78», *La revue canadienne des sciences régionales*, vol. VI, n° 2 (automne), p. 207-229.

Nakosteen, Robert A. et Michael Zimmer [1980], "Migration and Income: the Question of Self-Selection," *Southern Economic Journal*, vol. 46, p. 840-851.

OCDE [1996], *Perspectives de l'emploi*, chapitre 3 : «Inégalités de salaires, emplois à bas salaire et mobilité salariale», p. 65-117 (Paris : Organisation de coopération et de développement économiques).

Osberg, Lars, Daniel Gordon, et Zhengxi Lin [1994], «Interregional Migration and Interindustry Labour Mobility in Canada: A Simultaneous Approach», *Revue canadienne d'économique*, vol. XXVII, n° 1 (février), p. 58-80.

Robinson, Chris et Nigel Tomes [1982], «Self-Selection and Interprovincial Migration in Canada», *Revue canadienne d'économique*, vol. XV, n° 3 (août), p. 474-502.

Rosenbluth, Gideon [1996], «Interprovincial Migration and the Efficacy of Provincial Job Creation Policies», *Canadian Business Economics*, vol. 4, n° 2 (janvier-mars/hiver), p. 22-35.

Shaw, R. Paul [1986], «Fiscal Versus Traditional Market Variables in Canadian Migration», *Journal of Political Economy*, vol. 94, n° 3, p. 648-666.

Sjaastad, Larry [1962], «The Costs and Returns of Human Migration», *Journal of Political Economy (Supplement)*, vol. 70, p. 80-93.

Statistique Canada : *Mobilité et migration : Le pays*, n° 93-322 au catalogue, tableau 1b, 1993.

Stone, Leroy O. [1969], *Migration in Canada: Some Regional Aspects* (Ottawa: Bureau fédéral de la statistique).

Vachon, Marc et François Vaillancourt [1998], «Interprovincial Mobility in Canada, 1961-1996: Trends and Determinants», à paraître dans Lazar, Harvey (éd.), *Canada: the State of the Federation, 1997* (Université Queen's de Kingston : Ontario Centre for Intergovernmental Relations).

Vanderkamp, John [1988], «Regional Disparities: A Model with Some Econometric Results for Canada», p. 269-96 dans Higgins, B. et D. J. Savoie (éd.), *Regional Economic Development: Essays in Honour of François Penoux* (Boston : Unwin Hyman).

Vanderkamp, John. (1972) «Return Migration: Its Significance and Behavior», *Western Economic Journal*, 10:460-465.

Winer, Stanley L. et Denis Gauthier [1982], «Les migrations internes et la structure budgétaire d'un État fédéral : une étude économétrique des facteurs qui déterminent les migrations interprovinciales au Canada», étude préparée pour le Conseil économique du Canada (Ottawa : Approvisionnements et Services Canada).